

## VII SYNTHÈSE DES DONNÉES.

Après la présentation de ce catalogue des traces visibles à la surface des os, il importe d'identifier biologiquement la ou les populations présentes sur le site ainsi que leur état sanitaire. Ensuite de tenter d'associer aux marques identifiées sur les corticales, des gestes, des pratiques guerrières ou de préparation en restant toutefois prudent dans les interprétations.

### 7. 1 Analyse anthropologique.

#### 7.1.1 Nombre minimal d'individus.

L'estimation du nombre minimal d'individus (NMI) à partir des restes osseux découverts sur le site constitue le préalable d'une étude approfondie. Plusieurs travaux de recherches anthropologiques ont été consacrés au site de Ribemont et les différents corpus ont fait l'objet de mémoires (Leclerc 1996, Bidel 1997, Lisfranc 1997). La première estimation globale du nombre minimal d'individus a été menée par S. Thiol dans sa thèse (Thiol 2002). Nous l'avons complétée par celle des restes osseux de l'« enclos circulaire » (Annexe documentaire n°1).

L'estimation du NMI sur l'ensemble du site repose sur le décompte des fémurs droits, os le plus représentés. On peut ainsi dénombrer, au minimum, **508** individus se répartissant en 322 dans l'enceinte sacrée (« Ossuaires » 82, 91, 93, 2000 et zone 3) et 186 en dehors (fossés, enclos circulaire et « Charnier »).

On peut affiner le NMI pour chaque zone.

Pour l'« ossuaire 82 » : les **fémurs droits** permettent une estimation à **179** individus. On remarque une nette dominance des os longs (fémurs, tibias et humérus). Les quelques patellas et talus suggèrent que certains membres inférieurs étaient presque complets et leurs articulations solidaires, lors de leur mise en place lors de la construction. Toutefois le déficit en coxaux et en pièces osseuses des articulations labiles du pied (calcanéus et en petits os du tarse et des phalanges) indique que le processus de putréfaction déjà bien avancé avait entraîné la disparition des petites pièces osseuses.

Pour les ensembles découverts en 1983 et 1984 au sud de l'ossuaire précédemment décrit, on se trouve en présence de **10** individus estimés sur le nombre de **fémurs gauches**. Ils se répartissent en 13 ensembles constitués de morceaux de corps avec un individu complet (ensemble 3).

Pour l'« ossuaire 91 » nous obtenons un NMI de **49** individus, estimé sur les **fémurs droits**. Mais le dénombrement effectué par J. F. Bidel (Bidel, 1997) et F. Watel (Watel, 1997) n'a porté que sur les os en place, éliminant les pièces déplacées par les clandestins ou tombées dans le comblement de la tranchée anglaise. On remarque un profil de répartition très proche de celui de l'« ossuaire 82 » en faveur des os longs (fémurs, tibias et humérus) ; la présence des patellas et le modeste pourcentage des petits os suggèrent un choix assez proche de celui fait lors de l'édification de l'« ossuaire 82 » mais il est difficile d'en estimer l'importance en raison des remaniements tardifs.

La zone 93 est très lacunaire et le décompte donne un NMI de **6**, portant sur le **fémur et le coxal droit**. Le faible nombre et l'importance des remaniements dus à la tranchée ne permettent aucune interprétation.

Pour l'« ossuaire 2000 » et le « petit ossuaire » placés au centre de l'enclos quadrangulaire le dénombrement des **fémurs gauches** permet une estimation du NMI à **109** individus, avec là encore une répartition faisant une grande place aux os longs surtout des membres inférieurs avec un déficit très important portant sur les petits os des articulations labiles. Cet aspect si singulier commun aux ossuaires 82, 91, 93 et 2000 fait évoquer des prélèvements de membres après que les petits os des mains et des pieds, des articulations labiles, se soient détachés au cause de la putréfaction.

Pour le « Charnier », situé en dehors de l'enclos proche de l'angle sud est, le dénombrement des **calcanéus droits** donne un NMI de **114** individus. En ce lieu, la proportion de fragments ou des corps presque complets est élevée, on pouvait s'attendre à un équilibre dans les pièces osseuses à notre disposition. Il n'en est rien ; les os des membres inférieurs droits prédominent avec un déficit important des petites pièces appartenant aux articulations de la main et du pied. Le corps humain comporte 208 os, il en reste 182 si on retire les os du squelette crânien et l'atlas, compte tenu du prélèvement systématique de la tête. On devrait avoir à notre disposition 20748 pièces osseuses le site en contient 13288, le déficit reste modeste.

Pour l' « enclos circulaire » le NMI de **30** s'appuie sur le dénombrement des **tibias droits**, mais avec un équilibre entre les os longs (fémurs, tibias et humérus) et les coxaux ; le faible nombre, de patellas, talus et calcanéus, suggère que les os appartenant aux membres inférieurs n'étaient plus solidaires lorsqu'ils furent disposés, ce que confirme l'absence d'éléments du tarse et des orteils. La surprise revient aux 27 ulnas identifiés contre seulement 11 radius, les petits os du carpe et des doigts sont inexistantes laissant supposer une putréfaction très avancée lorsque les fragments de membres supérieurs furent aussi disposés dans l'enclos. Il ne faut pas exclure une dispersion de ces petits os fragiles lors du comblement du fossé de palissade, au cours du démantèlement de l'enclos.

On dénombre en tout un NMI de **508 individus** sur le site.

Compte tenu de la destruction, y en avait-il beaucoup plus ?

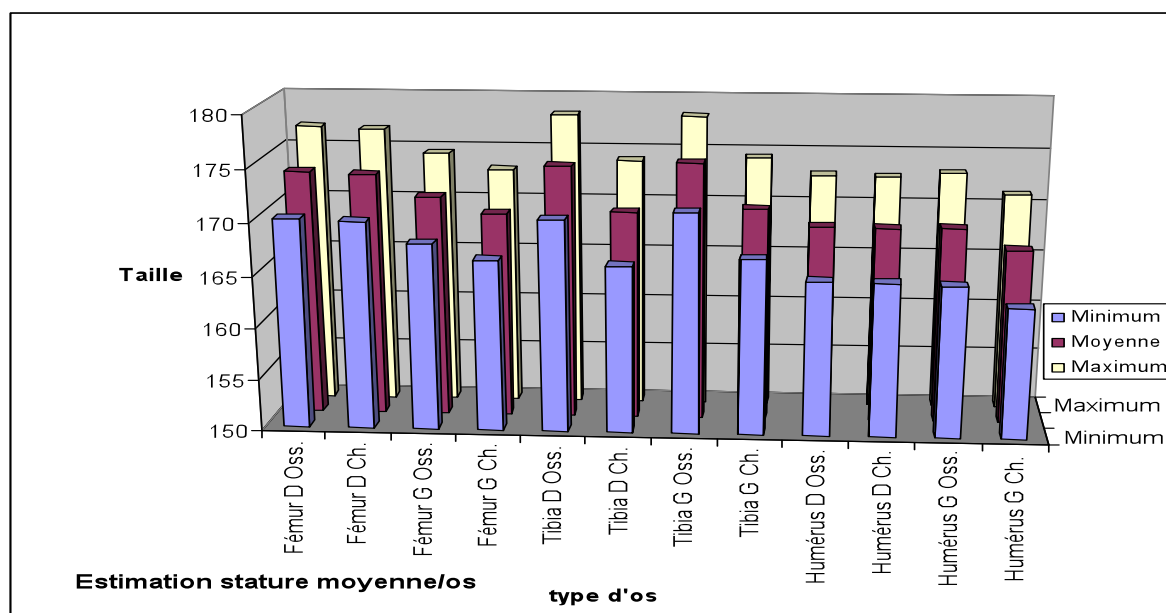
### 7.1.2 Métrique des os longs et estimation de la stature

Au delà de ce dénombrement, il importe d'identifier maintenant la population présente sur le site de Ribemont. Pour ce faire nous avons complété l'approche partielle effectuée sur l' « ossuaire 91 » par J. F. Bidet (Bidet, 1997) et sur le « Charnier » par S. Herouin (Herouin, 1996) et S. Thiol, (Thiol, 2001), par l'examen des pièces osseuses de l' « Ossuaire 82 », de l' « enclos circulaire » ainsi que des ensembles en connexion découverts près du fossé à l'intérieur de l'enclos (annexe documentaire n° 2).

L' « Ossuaire 82 » et le « Charnier » sont les corpus les plus représentés en os longs complets. Ils permettent une estimation comparative de la stature selon les abaques d'Olivier. Les mesures osseuses et les estimations de taille sont rassemblées dans les tableaux de l'annexe documentaire. Cette approche est entachée d'une grande imprécision et ne permet qu'une comparaison approximative de deux populations dans la mesure où selon les os on estime avec un écart type moyen de 3,5cm pour les tibias et fémurs voire 4cm pour les humérus. Les résultats sont répertoriés dans ce tableau.

		Taille moyenne estimée
	Fémur D	<b>173,6cm</b>
	Fémur G	<b>171,3 cm</b>
<b>Ossuaire 82</b>	Tibia D	<b>174,4 cm</b>
	Tibia G	<b>174,8cm</b>
	Humérus D	<b>168, 9 cm</b>
	Humérus G	<b>168, 9 cm</b>
	Fémur D	<b>173,4 cm</b>
	Fémur G	<b>169,8 cm</b>
<b>Charnier</b>	Tibia D	<b>170, 1 cm</b>
	Tibia G	<b>170, 5 cm</b>
	Humérus D	<b>168,8 cm</b>
	Humérus G	<b>166,9 cm</b>

Ces estimations de stature donnent une idée de la haute taille des individus à notre disposition. Les deux populations choisies sont aussi grandes que nos contemporains du monde occidental. Ce que confirment les propos de Strabon (Les Gaulois, livre IV, chapitre IV, Remacle) « *L'armure des Gaulois est en rapport avec leur haute stature.* »



Cette appréciation n'a qu'une valeur relative dans la mesure où la marge d'estimation de la stature selon les abaques d'Olivier, s'étend sur 7 à 8cm selon les os. Toutefois en plaçant ces chiffres de statures obtenues par os et par site sur un histogramme on remarque que les tibias droits et gauches de l' « Ossuaire 82 » donnent des tailles significativement plus élevée que celles obtenues dans le « charnier ».

L'étude de François Poplin sur les restes provenant du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, fait apparaître une nette proportion d'individus de petite taille (1,50m, 1,55m), inférieure à celle déterminée à Ribemont. Ce fait ne lui fait pas exclure la présence de femmes. (Brunaux, 1997). Afin de mieux apprécier ce paramètre il semble plus objectif de mettre en parallèle les longueurs pour chaque type d'os par corpus, ce que résume le tableau suivant.

Type d'os et site	Nombre	Longueur moyenne (cm)	Médiane (cm)	Ecart type
Fémur G Charnier	22	45,6	45,5	1,92
Fémur G Ossuaire	59	46,4	46,6	2,57
Fémur D Charnier	24	46,1	46	1,86
Fémur D Ossuaire	80	46,2	46,6	2,22
Tibia G Charnier	27	38,2	38,3	2,11
Tibias G Ossuaire	85	39,5	39,3	1,67
Tibia D Charnier	29	38,1	38,3	1,77
Tibia D Ossuaire	68	39,1	39,1	1,85
Humérus G Charnier	11	32,5	32,4	1,63
Humérus G Ossuaire	64	33,1	33	1,42
Humérus D Charnier	22	33,3	33,3	1,50
Humérus D Ossuaire	75	34,1	34	1,42

Cette présentation montre que les os de l'ossuaire sont plus longs en particulier pour les tibias, de 1,3cm à gauche et de 1cm à droite. Toutefois les contingents plus faibles dans le « Charnier » tempèrent cet écart et le rendent moins significatif. On ne peut affirmer que nous sommes en présence de populations très différentes.

### **7. 1. 3 Diagnose sexuelle**

Pour ce travail nous avons mesuré les coxaux de l' « ossuaire 82 » selon la technique DSP mise au point par Pascal Murail et son équipe (Murail et al, 2005.). Les résultats, reportés dans le tableau de l'annexe documentaire n°3, confirment qu'il s'agit exclusivement d'hommes. Les coxaux provenant du « charnier » et de l' « ossuaire 91 » avaient fait l'objet d'études par S. Hérouin (Hérouin, 1997) et J. F. Bidel (Bidel, 1996), selon les critères proposés par Jaroslav Bruzek (Bruzek 1996). Leurs travaux, que nous n'avons pas jugé nécessaire de recommencer, confirmaient aussi la présence exclusive d'hommes. Cette uniformité de genre conforte l'hypothèse d'une communauté exclusivement masculine sur les os à notre disposition. (Annexe documentaire n°3)

### **7. 1. 4 Age de la mort**

Notre analyse complémentaire effectuée sur l' « ossuaire 82 » et l'« enclos circulaire » rejoint celle de S. Hérouin (Hérouin, 1997), J.F. Bidel (Bidel, 1996) et S. Thiol (Thiol, 2002) sur le « Charnier » et l' « ossuaire 91 ». Ils évoquent une population homogène de jeunes adultes de sexe masculin avec toutefois quelques sujets plus âgés, comme en témoignent les signes de vieillissement (ostéophytes sur plusieurs vertèbres lombaires ou une tête fémorale très déformée par une coxarthrose sévère rare chez des sujets jeunes). Par ailleurs, sur l'ensemble du site, les os de 19 adolescents ont été découverts : dans l' « ossuaire 82 » un tibia gauche (82 B06-0213) dont la longueur sans les épiphyses est de 25,3cm (7,5 ans), un fémur droit (82-B06-0207), sans aucune soudure des cartilages de croissance, dont la longueur sans les épiphyses est de 37,8cm (11,5 ans), ainsi qu'un humérus appartenant à un sujet entre 11 et 13 ans. La découverte d'os de jeunes adolescents dans un sanctuaire dédié à la guerre n'a rien d'étonnant, l'initiation au combat dans les sociétés guerrières débutait précocement et l'expérience de la bataille leur offrait le risque de mourir les armes à la main. Toutefois la présence de sujets pré-adolescents suscite plus d'interrogation : ils ne semblent pas avoir une taille suffisante pour affronter, en combat singulier, des guerriers adultes.

On peut proposer plusieurs hypothèses dans la mesure où ces os proviennent de l'ossuaire 82.

S'agit-il de fils de guerriers illustres qui ont mérité de participer à la construction de cet ossuaire ?

Où au contraire cet édifice n'a pas été construit avec des os provenant de guerriers morts à la bataille (esclaves, prisonniers), des juvéniles peuvent alors y trouver leur place.

Les restes de squelette des plus jeunes n'ont pas encore été trouvés sur le site, ce qui conforte l'idée du prélèvement des éléments de construction ailleurs. Cette remarque amorce la réflexion sur l'origine des os ayant servi à l'élévation des ossuaires.

## **7. 2 Analyse des traces sur les os**

Sur les 22995 os complets ou fragmentés répertoriés sur le site, 296 d'entre-eux portent à leurs surfaces des traces (tableaux 2, 3, 4, 5).

	V. cervic.	V. thor.	V. lomb.	Mand.	Cartilage Thyr.	Côtes	Clavicule	Scapula	Humérus	Ulnas	Radius	Coxal	Fémur	Patella	Tibia	Fibula	Pieds	Mains
Ossuaire 82									7				2		4			
Ossuaire 91							1						8		3			
Zone 93	7	4				2	4		2					1	1			
Ossuaire 2000											1		12		1			
Ens.83-84	4					2							1	2	1			
Charnier	77	6	3	2	1	2	19	8	13	5	7	2	11	3	7	1	7	9
Enclos circ.									16			3	6		11			
Os isolés													5	1				
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

Tableau 2 : répartition / site des os porteurs de traces.

	Ossuaire 82	Ossuaire 91	Zone 93	Ossuaires 2000	Ens.83-84	Charnier	Enclos circ.	Os isolés	Total
Nbre	13	12	21	14	10	184	36	6	296
% par site	0,64	2,4	2	0,94	3,58	1,38	9,2	0,05	

Tableau 3 montrant le pourcentage d'os lésé par site

	V. cervicales	Clavicule	Scapula	Humérus	Ulnas	Radius	Coxal	Fémur	Patella	Tibia
Ossuaire 82				3,4%				0,6%		1,3%
Charnier	21,7%	20,8%	6,7%	9,4%	3,6%	6,3%	1,6%	7,6%	2,3%	3,4%
Enclos circulaire				35,2%			5,8%	15,3%		26,9%

Tableau 4 montrant le pourcentage d'os lésés / type d'os présents sur chaque site.

	V. cerv.	V. thor.	V. Lomb.	Mand.	C. Thyr.	Côtes	Clavicule	Scapula	Humérus	Ulnas	Radius	Coxal	Fémur	Patella	Tibia	Fibula	Pieds	Mains	Total
Ossuaire 82									8				2		4				14
Ossuaire 91							4						6		3				13
Ossuaire 93	17 (2,4)	7				2	6		9					1	1				43
Ossuaire 2000											1		14		1				16
Ensembles 83-84	8					3							1	2	1				15
Charnier	150 (2,05)	10	4	4	4	2	50 (2,6)	13	19	6	11	2	15	3	11	1	13	15	333
Enclos circulaire									61 (2,9)			10	14 (2,3)		49 (3,5)				134
Os erratiques													9	5					14
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>60</b>	<b>13</b>	<b>99</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>582</b>

Tableau 5 montrant le nombre de traces/ os / site

L'analyse de la répartition par site des os portant des marques, résumée dans le tableau 3, montre que 1,38 % des os issus du « Charnier » portent des traces. Si l'on pondère en excluant les vertèbres cervicales riches en traces de découpe, on parvient au chiffre de 0,97%, assez proche de celui observé dans l'« ossuaire 82 » (0,64%).

On peut définir ainsi une hiérarchie croissante qui débute dans l'ossuaire 82 où les os sont très peu marqués, ensuite l'« ossuaire 2000 », le « charnier » l'« ossuaire » 93, puis 91, les ensembles dispersés, pour terminer avec l'enclos circulaire où beaucoup de traces sont identifiables.

S'agit-il de mêmes populations ?

On peut émettre plusieurs hypothèses : nous sommes en présence de groupes différents. L'« enclos circulaire », les ensembles dispersés, les ossuaires 91 et 93 et dans une moindre mesure, le « Charnier » contiennent, en effet, les restes de guerriers fortement marqués par des signes de violence guerrière et placés dans des endroits dédiés à leur statut. L'« ossuaire 82 » rassemble des os avec peu de marques appartenant à une population, peut être, moins guerrière, ce d'autant que quelques enfants en font partie, il peut s'agir d'esclaves ou de commensaux tués lors d'une bataille ou exécutés. On peut opposer à cette hypothèse le fait qu'il s'agit uniquement d'hommes avec des caractéristiques biologiques superposables (stature, âge à l'exception des enfants). On peut aussi avancer l'idée, peu probable, d'une sélection du matériel osseux lors de la construction des « ossuaires », les officiants pour élever ces structures prélevaient des membres ou des os peu marqués par des blessures.

Avons-nous des populations différentes ou une sélection ?

Les autres tableaux donnent un éclairage plus précis sur les os avec de fortes empreintes de violence. Dans le « Charnier » les vertèbres cervicales portent beaucoup de traces (21,7%), puis, fait plus troublant, les clavicules suivent de près avec 20,8% et une moyenne de 2,6 traces par os. Ce point mérite que l'on s'y arrête. Cet os n'est pas le plus exposé dans le combat au corps à corps mais plus sûrement lors du prélèvement de la tête ou d'une mise à mort par égorgement. L'idée d'un prélèvement de la tête avec une longue portion de cou, peut être envisagée.

Un autre point marquant peut être identifiés dans ce tableau : la grande fréquence des os très traumatisés dans l'« enclos circulaire » en particuliers les humérus et les tibias. Il y a un choix indiscutable d'os porteurs de nombreuses traces : 2,9 traces en moyenne par humérus et 3,5 par tibias ou un acharnement relevant peut-être d'un rituel.

### **7. 2. 1 Les traumatismes et les séquelles d'infection**

Les plaies de la peau et des muscles ne sont pas visibles à notre regard contemporain, sauf lors de découvertes de corps placés dans des lieux favorables à la conservation : momies, sujets dans de la tourbe ou dans un milieu glaciaire. Seuls les os gardent à leur surface les traces reconnaissables de traumatismes anciens consolidés, autant de témoins de traumatismes (chutes ou chocs) survenus lors d'activités professionnelles ou au cours d'un entraînement.

La clavicule exposée est souvent fracturée lors de chocs directs sur le moignon de l'épaule. Sur le site de Ribemont-sur-Ancre quatre cas ont pu être identifiés. En comparant avec d'autres zones de fouilles de la Tène comme le Mont Trotté, dans les Ardennes où quatre sujets de sexe masculin avaient une fracture de clavicule, dans trois cas la parfaite consolidation indiquait un traumatisme survenu dans l'enfance avec un modelage, le seul cas avec une déformation en baïonnette suggérait une chute à l'âge adulte (Alduc- Le Bagousse A. 1981, p. 436). Le Forestier à Bobigny a identifié quelques cas, habituels dans une population d'artisans habitués aux travaux physiques (Le Forestier, 2005, p. 67). Ce type de fracture n'apporte pas d'arguments sur une activité particulière, les artisans de Bobigny se fracturent autant et aussi peu que les guerriers de Ribemont.

Les fractures de l'ulna entrent généralement dans le cadre d'un geste réflexe de défense. Un individu recevant une attaque de face se protège naturellement le visage en élevant son bras non armé. L'ulna devient alors l'os le plus exposé. Nous n'avons pas trouvé ce type d'atteinte. Mais les ulnas sont fragiles. Par contre deux radius portent des séquelles de fractures assez mal

consolidées. Sur les artisans du site de Bobigny aucun cas, avec ce type de lésion, n'a pu être identifié (Le Forestier, 2005). Un seul radius, fracturé au niveau de la diaphyse, peut entrer dans ce cadre, mais il demeure difficile d'établir une règle devant ce type de lésion pouvant succéder à une chute. La prudence s'impose devant le faible nombre d'exemples.

Les côtes, seules deux d'entre elles comportent des traces de consolidation ancienne. Les coups sur le thorax en sont généralement à l'origine; ce fait reste banal au sein d'une population ayant subi un entraînement physique depuis l'enfance.

L'examen des membres inférieurs permet d'identifier deux tibias : 82 B02 0205 (figure 6), 01 0881, (figure 9) porteurs de fractures anciennes bien consolidées sans déformation. Le traumatisme est survenu dans l'enfance avant la fin de la croissance. La qualité de la réduction suppose des moyens d'immobilisation solides maintenus pendant un temps suffisant. Dans le cas 82 C06 0119 (figure 7), un choc latéral direct sur la portion distale de la jambe a fracturé les deux os de la jambe, la consolidation a pu être obtenue au prix d'une déformation en valgus avec une synostose. Là encore l'évolution suppose le maintien de la jambe durant la phase de cicatrisation de l'os.

Ces informations confirment que les périodes d'apprentissages apportaient sont lot de traumatismes. Mais nous en trouvons peu de traces sur les os parvenus jusqu'à nous. Ce constat permet d'émettre l'hypothèse que les guerriers en formation se protégeaient efficacement lors des exercices ou que les estropiés ne participaient pas aux combats.

En ce qui concerne les séquelles infectieuses, les trois cas à notre disposition suscitent plusieurs remarques : tout d'abord leur faible nombre. Il faut imaginer que guérir d'une infection osseuse à cette époque relevait de l'exploit. Dans notre corpus un tibia (figure 33) porte à sa surface l'empreinte en creux d'un abcès superficiel correctement cicatrisé (01 1059) ; le blessé a dû s'infecter localement et constituer une petite collection de pus sous le périoste qui en s'évacuant a laissé une dépression dans la corticale. Beaucoup plus sévères sont les séquelles sur le fémur découvert en 1983 (83 065), provenant dans la zone septentrionale de l'« ossuaire 82 » (figure 31). Cet os montre une déformation due à la consolidation en position vicieuse. La diaphyse très épaissie et tourmentée laisse voir des orifices correspondant à des abcès profonds ouverts. Le caractère impressionnant de la déformation suppose un traitement adapté, long et probablement très douloureux, laissant un handicap qui devait entraver considérablement le guerrier lors du combat. Enfin une fibula (83 3-19), (figure 34) présente une séquelle de périostite infectieuse de l'extrémité proximale ; cet os appartient à l'un des corps placés, le long de la palissade. Cette lésion n'a pas empêché le guerrier de combattre, perdre la vie et sa tête.

Le médecin grec, comme Hippocrate, et romains, comme Galien de Pergame, n'accordaient aucun espoir à un guerrier, victime d'une fracture ouverte ou d'une plaie articulaire en raison du risque d'infection et de gangrène. A part le nettoyage des blessures au vin et les pansements au miel, l'arsenal thérapeutique restait modeste.

Ces quelques cas prouvent que des thérapies similaires trouvaient leurs places parmi les guerriers gaulois.

## 7. 2. 2 Les pathologies congénitales et dégénératives

Le corpus de Ribemont comporte quelques os porteurs de pathologies congénitales mais dans une faible proportion ; elles concernent essentiellement le rachis cervical en premier lieu avec un bloc vertébral entre une C7 et une Th 1 (95 D15 0009). Ce type de fusion est le plus souvent constitutionnel. On observe un sacrum avec une lombalisation de L5 (87 1873b), un *spina bifida* (93 0220) et deux hiatus. Ces anomalies n'ont pas de conséquences majeures et restent rares. Sur la nécropole de Bobigny de la même période C. Le Forestier (C. Le Forestier, 2005) rapporte ces mêmes types de malformations avec leur fréquence est plus élevée : quatre *spina bifida* sur quatre cent quatre vingt dix neuf inhumations. En ce qui concerne les pathologies dégénératives, telle l'arthrose rachidienne, nous n'avons trouvé que quelques vertèbres avec des déformations des corps vertébraux par des ostéophytes. Le seul cas de coxarthrose n'apporte pas de modifications significatives dans l'une analyse des phénomènes arthrosiques dans cette population. Par ailleurs,



de multiples facteurs influencent le développement de ce type de pathologie (sexe, génétique, environnement, activité physique et traumatismes). Dans la population de Bobigny, C. Le Forestier en décèle 11% (C. Le Forestier, 2005). Cette différence tient probablement au pourcentage élevé d'individus âgés exhumés dans cette nécropole.

Pour les anomalies de la surface de l'os, telles les exostoses, on peut suggérer deux remarques : cette pathologie touche à notre époque un sujet sur 100, les trois cas rapportés sur 508 individus restent dans un pourcentage légèrement inférieur à celui de la population actuelle (85 3266, 931752 et 82 C03 0077)). Pour celui provenant de l' « ossuaire 82 » l'aspect irrégulier de l'os s'apparente à une dégénérescence maligne. Pour les épaissements corticaux, le traumatisme demeure la cause la plus fréquente et ne soulève pas de réelle discussion. Enfin la découverte fortuite d'une pathologie tumorale sur un humérus ne justifie aucun commentaire particulier.

### 7. 3 Les dépôts osseux dans leur contexte

Le sanctuaire de Ribemont sur Ancre se structure autour et à l'intérieur d'un enclos quadrangulaire identifié par un fossé. A la Tène C1, cet enclos comportait trois côtés, nord, est et sud. Le fossé limitait une surface plane dans laquelle on identifie plusieurs structures, placées aux angles nord et sud de l'enclos, construites avec des os humains et de cheval et appelés par convention « ossuaires ». A l'intérieur et le long du fossé est et sud est on trouve des corps complets et des fragments plus ou moins importants. En dehors du fossé près de l'angle sud, un amoncellement de squelettes plus ou moins complets et d'armes forme une structure appelée « charnier ».

#### 7. 3. 1 Tentative de spatialisation (ensembles et architecture)

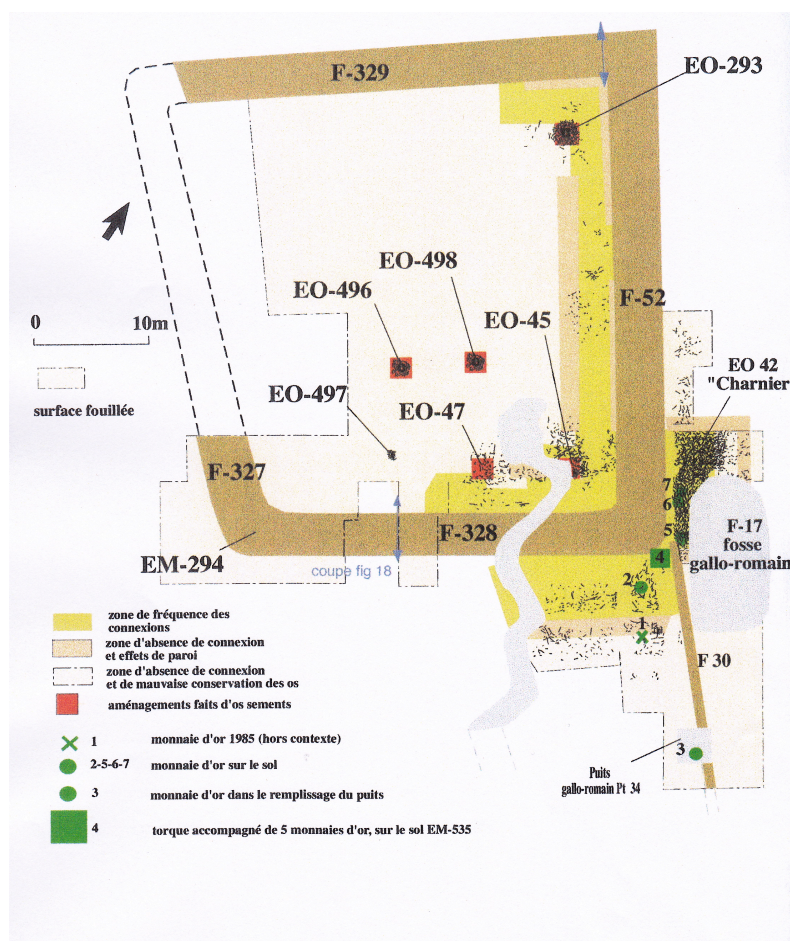


Figure 264 : les différents ensembles osseux et métalliques dans l'espace (d'après G . Fercoq du Leslay)

La figure 264 montre l'emplacement des différents ensembles osseux dans le contexte de l'enclos quadrangulaire

L'« ossuaire 82 » (EO-293) fut la première structure découverte en 1982 (Cadoux, 1982 et 1984). Situé dans l'angle nord de l'enclos, il est construit à partir d'os longs isolés de membres supérieurs et inférieurs, parfois avec des membres plus complets comme en témoigne la présence de patellas, de fibulas, de talus et de calcaneus. L'espace entre les os, la présence d'os fracturé en place, fibulas et tibias encore en connexion, suggèrent que certaines portions de membres, lors de la construction, conservaient de la chair ou suffisamment de tissus pour maintenir une cohérence. La disparition, des petits os des articulations labiles, indique que le processus de squelettisation était toutefois bien avancé, lors de l'édification. Des os de chevaux participèrent de cette construction. Le tout se maintenait en place par son propre poids. Des cendres recouvraient cet ensemble et remplissaient avec des esquilles un trou central. Les os, malgré le temps, ont conservés un excellent état de conservation. Les prédateurs et les intempéries laissèrent peu de traces sur les corticales. L'hypothèse d'un autel n'est pas à exclure ainsi qu'une protection : caisson, palissage en bois, placée autour.

L'« ossuaire 91 », malgré les remaniements dus à la tranchée anglaise, (EO-45), placé dans l'angle sud, possède des caractéristiques assez proche de l'« ossuaire 82 », avec des os longs placés à plat et entrecroisés. La mise en place dans un angle constitue la seconde similitude. Sur la portion la plus occidentale, de cette zone, et sur le même niveau de sol, on identifie une zone de débitage avec près de 800 fragments d'os frais fracturés. S'agit-il d'une zone de préparation pour une crémation ? Il est difficile de répondre à cette question, ce d'autant que les os brûlés n'ont pas été étudiés.

L'« ossuaire 93 » (EO-47) n'apporte pas d'informations importantes, compte tenu des destructions et du faible nombre de pièces osseuses.

Pour les ossuaires découverts en 2000 (EO-496, EO-497) la forme ovalaire semble être le choix de leurs constructeurs. Les os longs sont disposés selon une organisation radiée sans dépôt d'os carbonisés en leurs centres. J. L. Brunaux avait émis l'hypothèse, lors de la construction du temple, d'un déplacement des os, par les terrassiers gaulois, avec un repositionnement respectueux, grossièrement circulaire. L'EO-498 semble plus anarchique avec des os disposés sans ordre avec des clous et des rivets en grand nombre. J.-L. Brunaux avait évoqué un brancard en bois supportant les pièces osseuses.

En progressant le long du fossé est du nord vers le sud, on observe plusieurs ensembles osseux plus ou moins fragmenté. Ils ont été décrits et numérotés (1 à 7) en 1983, 1984, 1985 et 1986 (figure 266).

- Ensemble 1 : un rachis dorso-lombaire incomplet, deux coxaux et deux tiers proximaux de fémurs droit et gauche.
- Ensemble 2 : deux membres inférieurs semblant en connexion avec un fragment de bassin.
- Ensemble 3 : on y identifie trois individus, un premier réduit à un membre inférieur droit posé sur un second complet en décubitus ventral sans la tête et les trois premières vertèbres cervicales. Sous ce dernier, un troisième individu dont le corps se limite à une portion de thorax avec 9 vertèbres (de C4 à Th5) avec la ceinture scapulaire et les membres supérieurs.. Une épée entière et une pointe de lance complètent cet ensemble (figure 264).



Figure. 265 : vue supérieure de l'ensemble 3 (cliché J. L. Cadoux)

Ensemble 4 : un membre inférieur droit.

Ensemble 5 : un membre inférieur gauche en flexion forcée avec le tarse et les métatarsiens. (figure 267)

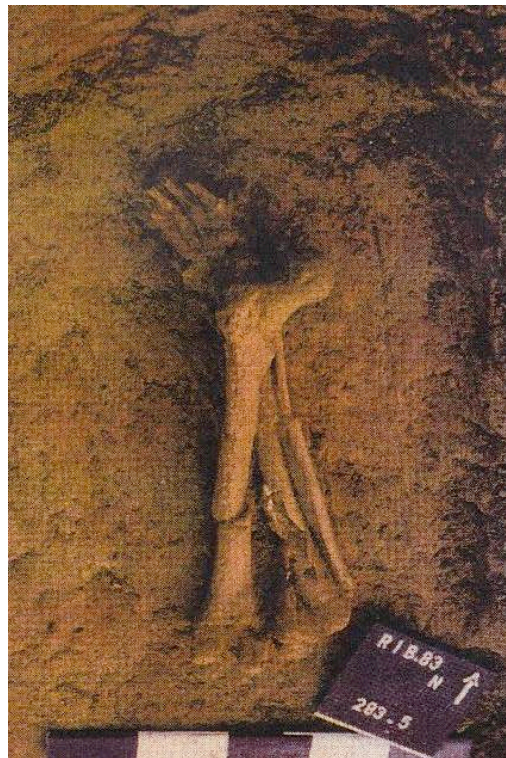
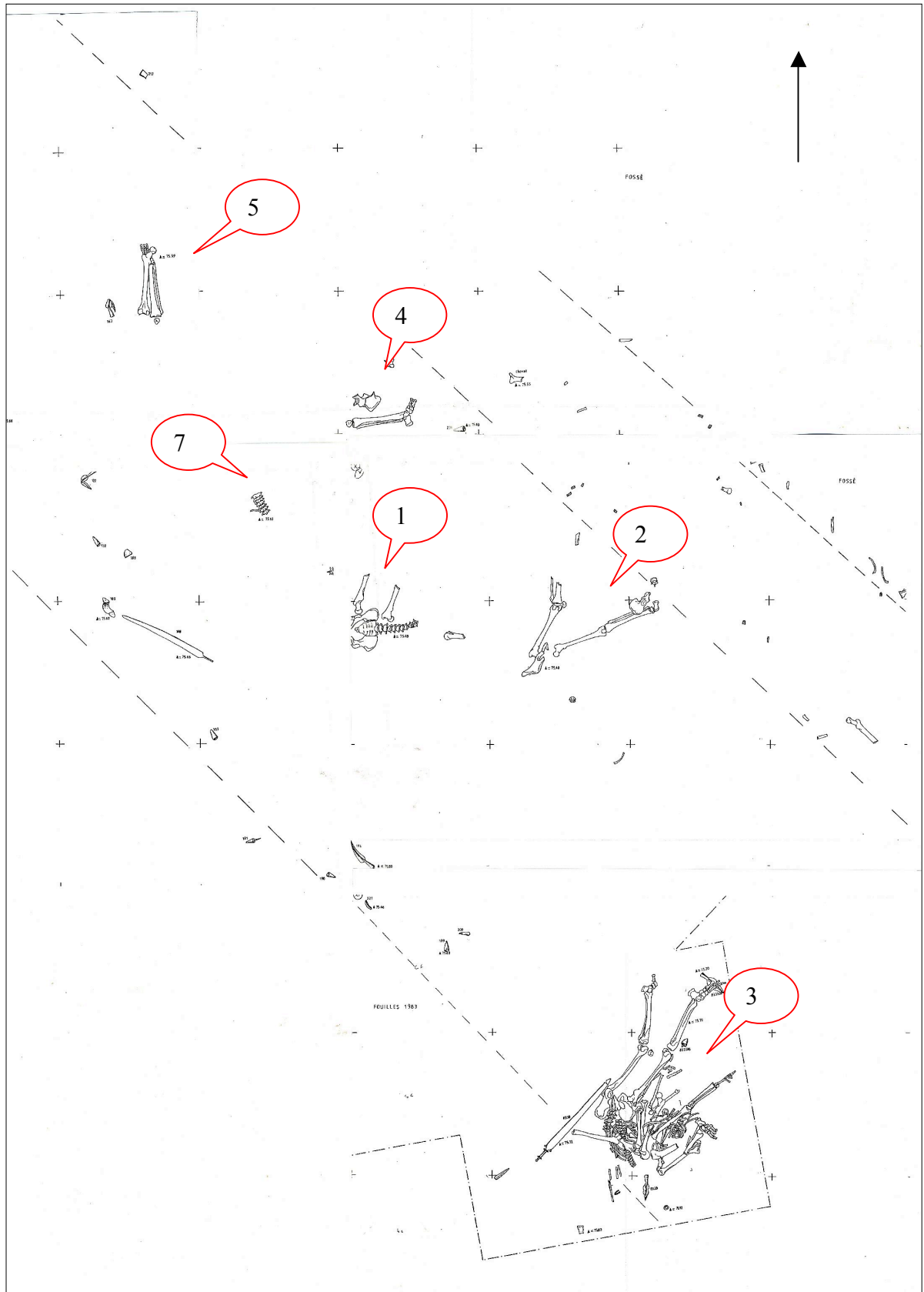


Figure 266 : vue de l'ensemble 5 (cliché J. L. Cadoux)

Ensemble 6 (invisible sur le schéma) : les phalanges d'un pied droit.

Ensemble 7 : un tronçon de colonne vertébrale de Th 10 à L3.

Fig. 267 : ensembles osseux répartis au sud de l' « ossuaire 82 » (dessin J. L. Brunaux)



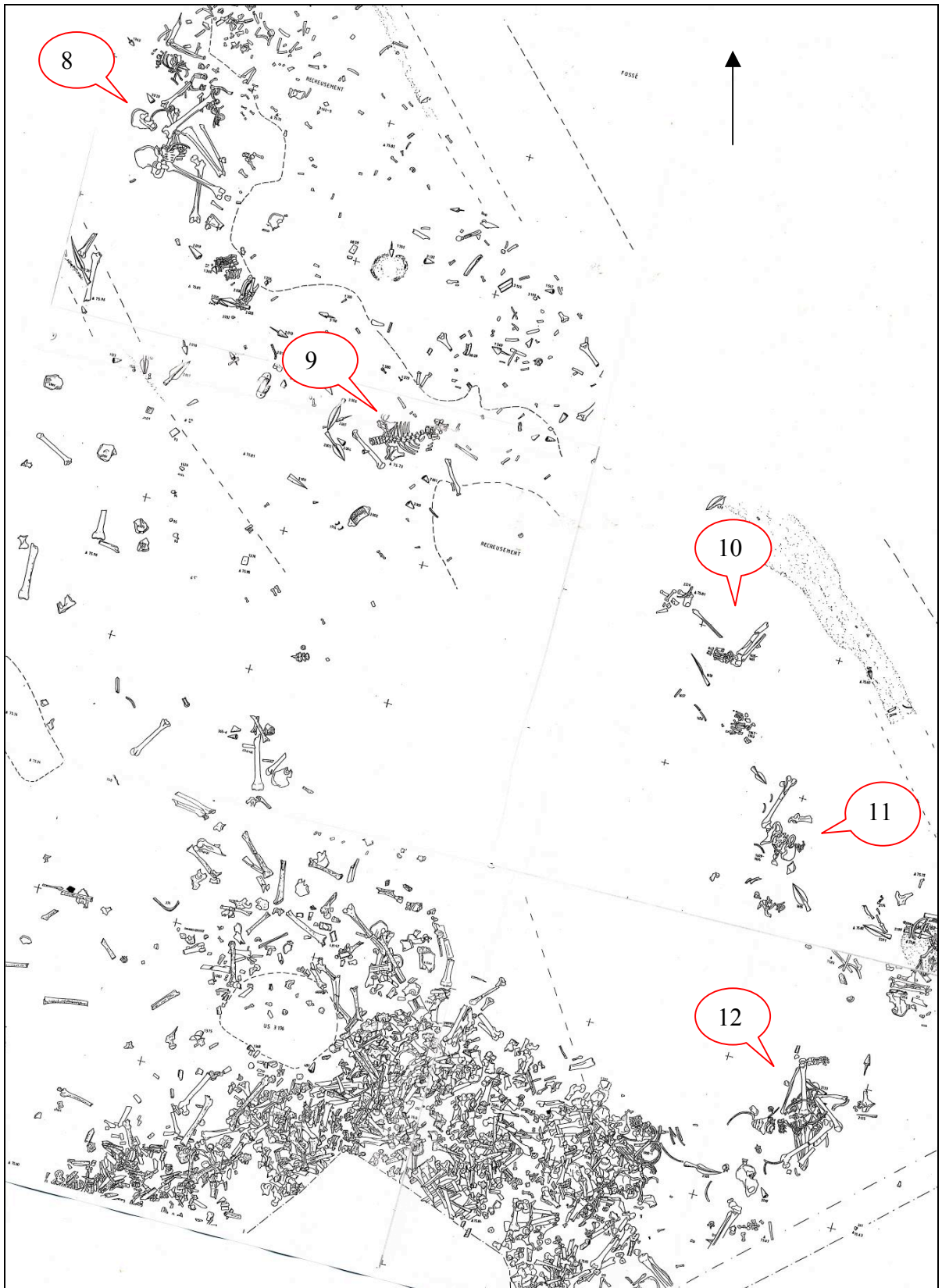


Fig. 268 : ensembles osseux répartis au sud des ensembles précédents (dessin J. L. Brunaux)

Nous avons ajouté d'autres ensembles situés plus au sud mais toujours à l'ouest du fossé (figure 268).

Ensemble 8 : un coxal droit et un sacrum apparaissant par la face antérieure et un fémur gauche par la face postérieure.

Ensemble 9 : un rachis presque complet avec des côtes droites et gauches.

Ensemble 10 : une jambe droite avec tibia et fibula ainsi que les os du tarse, des métatarsiens et quelques phalanges.

Ensemble 11 : deux coxaux et un fémur droit, le tout apparaissant par la face postérieure.

Ensemble 12 : plus complexe avec un individu presque complet dont les os forment un « tas » avec le thorax placé sous les membres inférieurs.

Cet amoncellement évoque l'effondrement d'un individu suspendu plutôt tête en bas mais les petits os d'un pied ne se sont pas désolidarisés ce qui rend difficile l'interprétation.

Ces douze ensembles, placés dans la zone sacrée, pour certains avec leurs armes, situés dans l'enceinte, possèdent probablement une valeur symbolique forte pour ceux qui les ont mis en place. Toutefois on ne peut leur accorder la même importance, les uns rassemblent des squelettes ou des fragments importants, d'autres sont beaucoup plus parcellaires. Le squelette complet placé à plat ventre, avec son épée. Appartenant à l'ensemble 3, il porte sur ses os des traces évidentes de la guerre, d'une mise à mort et d'une décapitation. Pour l'ensemble 12, le corps, assez complet, semble avoir été placé tête en bas.

On peut proposer l'hypothèse que ces individus étaient alignés voire attachés dans des positions impossibles à définir le long du fossé oriental et que leur squelettisation aboutie, des prélèvements osseux y ont été effectués afin d'alimenter la construction des ossuaires ou la zone de fragmentation proche de l'« ossuaire 91 ». Toutefois les os longs qui les constituaient étaient en nombre insuffisant pour alimenter en matériaux la construction des ossuaires. Mais ils ont en commun de constituer des connexions, plutôt exceptionnelles dans l'enclos carré. Ensuite leur disposition le long du fossé soulève une interrogation, s'agissaient-ils de corps exposés?

Enfin, sur le côté sud à l'extérieur de l'enclos près du fossé, d'autres ensembles, certes moins complets, peuvent être identifiés : il s'agit de tronçons de colonne vertébrale (l'un est constitué de trois vertèbres thoraciques et de trois lombaires, les deux autres contiennent chacun deux vertèbres lombaires), d'os du tarse (talus, calcaneus, naviculaire et un cuboïde sans métatarsien) évoquant un dépôt secondaire, de métatarsiens (III, IV et V) et d'un cuboïde, d'un membre inférieur droit (fémur, tibia et patella droits) apparus par sa postérieure, une portion de membre supérieur (scapula, clavicule, l'extrémité distale d'un humérus, un radius et un ulna gauches).

Ces six derniers ensembles osseux semblent avoir fait l'objet de manipulations importantes. Le travail d'A Leroux (Leroux, 1999) sur cette zone avait permis d'identifier certaines particularités. Tout d'abord, tous les os se trouvent sur un même niveau de sol et leur conservation remarquable fait évoquer une protection ou l'apport de fragments de corps provenant de zones protégées des prédateurs et des intempéries. Les connexions partielles permettent d'avancer plusieurs hypothèses : un apport de membres partiellement décomposés, sans articulations labiles persistantes ou un site de préparation.

Hors de l'enceinte culturelle, deux structures peuvent être distinguées, le « Charnier » avec son amoncellement de corps incomplets ou entiers paraissant avoir été déposés sans ordre et l'« enclos circulaire ».

Le « charnier » est constitué de membres et de squelettes plus complets amoncelés dans les zones les plus denses sur une épaisseur de 40 cm d'os secs et de sédiments. Cette accumulation devait, lors de sa mise en place, dépasser un mètre d'épaisseur de corps frais, voir plus sachant que lors de la construction du temple, le niveau augustéen précoce reposait sur les os de la couche supérieure. Les cadavres, au centre de la « masse corporelle », étaient isolés de l'air ambiant comme en témoignent l'absence de traces de prédateurs carnivores ; mais soumis alors à la forte humidité provenant des eaux de ruissellement de la périphérie et de la concentration des jus de décomposition au centre et en dessous. Dans les zones de forte densité corporelle, la

pression importante exercée par le poids des corps, associée à la concentration des jus de décomposition, à l'absence d'oxygène et à la présence des bactéries anaérobies contenues dans les viscères généraient une saponification des tissus (muscles et téguments). Cette transformation en savon maintenait longtemps une cohérence articulaire et ralentissait la décomposition. Ce phénomène pouvait durer des années et figer la chair sur les membres, maintenant les espaces entre les corps. Ensuite le processus de décomposition se poursuivait comblant lentement les espaces avec la terre et les sédiments manipulés par les animaux fouisseurs (vers, mammifères). Ces observations ont été réalisées sur les charniers découverts à la suite des guerres contemporaines (Serbie, Rwanda, Amérique du Sud). La forte pression générée par la densité des corps et l'humidité ramollissent les os parfois à l'origine de perforation. La forme rectiligne du dépôt, le long du fossé, conforte l'hypothèse d'un caisson, une sorte de « cercueil » maintenant les corps en place.

L'hypothèse préalable que le « Charnier » fut le lieu de prélèvement d'os comme matériel de construction des ossuaires paraît séduisante. Afin d'avancer dans cette proposition on peut regarder la répartition des os longs dans les différents sites en excluant les ensembles 83 et 84 et ceux plus au sud à mi distance entre les ossuaires 82 et 91, atypiques dans l'enclos car constitués de fragments ou de squelettes complets. Les résultats figurent dans le tableau 6 suivant.

	Ossu. 82	Ossu.91	Ossu. 93	Ossu. 2000	Total	Charnier
Coxal D	31	28	1	6	66	54
Coxal G	41	17	6	5	69	65
Fémur D	179	49	3	83	314	94
Fémur G	148	39	6	109	302	75
Patella D	44	22	4	9	79	69
Patella G	52	26	1	6	85	61
Tibia D	147	46	5	66	264	99
Tibia G	159	34	3	48	244	74
Fibula D	42	9	4	6	61	49
Fibula G	37	6	2	7	52	56
Talus D	27	11	3	11	52	97
Talus G	33	13	1	8	55	104
Calcaneus D	4	8	0	5	17	114
Calcaneus G	2	10	2	4	16	94
Humérus D	119	26	3	43	191	80
Humérus G	114	28	2	36	180	65
Radius D	26	4	2	4	36	64
Radius G	7	4	3	5	19	49
Ulna D	28	11	2	9	50	56
Ulna G	13	3	1	6	23	80

Tableau 6 : répartition des os longs dans les différents sites

L'observation de ce tableau nous indique qu'il n'y a pas de réelle complémentarité entre les os longs du « charnier » et ceux des ossuaires placés dans l'enceinte du sanctuaire. Le « charnier » constitue-t-il un lieu de prélèvement d'os longs isolés ou de membres plus complets ? Peut être,

mais il reste difficile d'assurer que les Gaulois placèrent des os provenant du dehors pour les placer dedans. Le profane ne franchit la porte du lieu sacré qu'à certaines conditions.

En excluant les os des avant bras fragiles, on constate un relatif équilibre de répartition entre les côtés droit et gauche pour chaque os et ce quels que soient les sites. En analysant plus finement le « Charnier » les os constituant un membre inférieur gauche complet se déclinent ainsi : 65 coxaux, 75 fémurs, 61 patellas, 74 tibias, 56 fibulas, 104 talus, 94 calcaneus, 185 os du tarse et 266 métatarsiens, pour un membre inférieur droit : 54 coxaux, 94 fémurs, 69 patellas, 99 tibias, 49 fibulas, 97 talus, 114 calcaneus, 192 os du tarse et 263 métatarsiens. Cet inventaire montre un déficit important des petits os du pied même si les fouilles de 1999 apportèrent des pièces manquantes, cette remarque est aussi valable pour les os des membres supérieurs.

On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce manque : tout d'abord l'altération due à la forte humidité a pu détruire ces petites pièces fragiles ou ils ont été manipulés et emportés par les animaux (rongeurs, carnivores et oiseaux) mais cette hypothèse reste peu vraisemblable devant le faible temps d'exposition et le bon état général ainsi que le faible nombre de traces de manducations. Enfin, dans la mesure où ce dépôt est constitué de corps complets ou fragmentés, on peut envisager la possibilité que des cadavres complets aient été déposés en même temps que certains fragments provenant d'autres corps. Ce transport effectué alors que le processus de décomposition était avancé a égaré les petits os des articulations labiles des pieds et des mains.

Toutefois les limites exactes de la structure restent inconnues et toutes les hypothèses émises s'appuient sur un ensemble tronqué.

L'« enclos circulaire » est la deuxième organisation remarquable pouvant être distinguée hors de l'enclos cultuel. Placée plus au sud cette construction limitée par une palissade rassemble en son centre un ensemble de fosses avec un foyer. Les fossés remblayés témoins de l'enceinte palissadée contenaient 391 os, restes d'une trentaine de guerriers avec des armes et de la céramique. La fouille délicate, en raison de la position secondaire, a livré essentiellement des os longs avec des marques de manducation témoignant d'une exposition, mais aussi des traces de violence avec des lésions d'acharnement sur des tibias et un fémur. Le faible nombre de vertèbres et l'absence de petits os des articulations labiles laissent supposer que des fragments de membres réduits à l'état de squelette ont été choisis, prélevés ailleurs et déposés dans cette enceinte dont la finalité nous échappe. S'agissait-il de distinguer certains individus, de construire une enceinte circulaire très différente des autres enclos ou d'édifier tout autre chose à vocation funéraire?

### **7. 3. 2 Place des animaux dans l'organisation du sanctuaire**

Les animaux occupent à Ribemont-sur-Ancre, comme dans bon nombre de sanctuaires, une place importante. Patrice Méniel a observé les pièces de faune, en général très bien conservées, dans les différents emplacements du site. Son analyse apporte des réflexions pertinentes sur leur répartition au sein des différents ensembles osseux mais reste non publiée à ce jour. Nous n'avons à notre disposition que le rapport préliminaire. Dans le fossé de l'enclos quadrangulaire les restes proviennent d'animaux domestiques, essentiellement du porc, un peu de mouton, de bœuf et de chien, consommés lors de repas rituels entre le I<sup>er</sup> siècle avant et le II<sup>e</sup> siècle après notre ère, puis manipulés et placés en position secondaire le long de la palissade du sanctuaire. Dans le fossé est, ce sont environ 4844 restes provenant du niveau gaulois et 1761 du niveau romain qui ont été mis au jour. Ils proviennent essentiellement de déchets culinaires (pièces isolées et fragmentées). Le porc domestique jeune prédomine dans ce contexte ; de petite taille (77cm) comme habituellement à cette période. Ces éléments confirment une sélection sans particularité proche de celle constatée dans les habitats. Dans le fossé nord, 3222 restes ont été mis au jour et 2000 déterminés, leur analyse comporte une grande similitude avec celle du fossé oriental. Toutes ces données sont superposables avec celles exprimées dans les travaux sur un site du nord de la Gaule comme Fesques (Mantel, 1997). Cette similitude fait suggérer à P. Méniel



qu'il ne s'agit pas seulement de repas mais « *d'une pratique avec des règles propres* ». Les restes sont accumulés lors des différents banquets puis enfouis.

Beaucoup plus proches de nos préoccupations sont les restes des chevaux qui accompagnaient les armes et les restes humains dans les couches les plus anciennes. Ces os d'équidés proviennent pour l'essentiel de l'« Ossuaire 82 » (122 sur les 200 au total). Comme dans les autres sanctuaires de la Gaule Belgique (Gournay sur Aronde, Vertault, Saint Just en Chaussée), le cheval n'est pas consommé mais uniquement sacrifié (Méniel, 1997).

La fouille de l'« ossuaire 82 » pour sa part a livré 141 os animaux dont 122 de chevaux indigènes d'une petite taille habituelle pour les équidés gaulois de la région (entre 117 et 135cm avec une moyenne à 125cm). Les os longs comme les radio-ulnas et les tibias sont très représentés, avec les têtes (3) et un bassin. Des stries de découpe, évoquant plutôt une désarticulation au couteau, peuvent être relevées avec certitude sur une épiphyse distale d'humérus et avec plus de doute sur un tibia et une ulna. Des entailles sur un radius suggèrent un impact plus violent, peut être lors d'un combat. L'analyse de la répartition de ces os de chevaux fait entrevoir une dissémination sur un axe nord sud d'éléments résiduels provenant au minimum d'une quarantaine d'animaux provenant d'une masse beaucoup plus importante. Le prélèvement porte sur les os longs de taille bien adaptée à la construction de l'ossuaire et provenant essentiellement de carcasses dont on ne sait rien des causes de la mort mais préalablement dépouillées puis disloquées lorsque le processus de putréfaction était bien avancé et rognées pour quelques uns par des carnivores. Après leur mise en place dans la construction, Patrice Méniel évoque la possibilité d'un démontage d'ensembles anatomiques et d'une dispersion après un tri. Mais il n'avance aucun argument pour un démontage planifié mais suggère plutôt l'idée d'une destruction.

Dans l'« enclos circulaire » quelques os de chevaux ont pu être identifiés, mais non encore étudiés à ce jour.

Le fait que les os de chevaux soient présents uniquement dans le sanctuaire et dans l'« enclos circulaire » associés aux os humains dans la construction de l'« ossuaire 82 » suggère une « *similitude de statut* » entre les deux groupes. Le fait que le « charnier » en soit dépourvu amène à réfléchir sur la condition des individus placés dans ces zones.

On peut s'intéresser à l'exposition des os humains aux prédateurs dont les observations restent toutefois très modestes, on trouve des cas de grignotage par des rongeurs dans le « Charnier » et l'« enclos circulaire » avec une proportion plus forte dans ce dernier lieu. On identifie par ailleurs dans l'« enclos circulaire » un humérus dont l'épiphyse distale porte des traces de dents de carnivores possédant de grandes similitudes avec celles découvertes sur les os de Maiden Castle dans le Dorset (Redfern, 2008, p. 290).

En dehors de l'hypothèse d'une protection des corps dans « le charnier » et dans « l'ossuaire » on ne peut aller plus loin dans la réflexion.

### 7. 3. 3 Les dépôts métalliques et armements

Les traces sur des os ont été produites par des armes, avons nous une correspondance satisfaisante avec celles présentes à Ribemont ?

L'armement du guerrier gaulois comporte des armes offensives. L'épée, longue lame tenue à une main que le combattant manie avec de grands moulinets pour porter des coups de taille. La lance, arme d'hast projetée à deux mains vers l'avant, blesse par des coups d'estoc mais aussi probablement par des grands coups latéraux de taille. Elle se compose d'une hampe de longueur variable, généralement en bois de frêne (Brunaux, Rapin, 1988) (mais à Ribemont du chêne a pu être identifié), d'un talon à soie ou à douille et d'un fer. Enfin le javelot, désigne plus une arme de jet lancé vers l'adversaire pour le désorganiser ou le rendre vulnérable en fixant le bouclier. Les armes défensives se composent d'un bouclier de bois renforcé au centre par un umbo et sur les bords par des orles\* métalliques et d'un casque probablement en cuir mais aussi en métal

\* orle : jonc de métal bordant le plat du bouclier.

renforcé de protections faciales : les paragnathides. Les plus fortunés se couvraient d'une cotte de maille, entrelacs de petits anneaux formant un vêtement protecteur pour le haut du corps.

Le mobilier métallique, référencé jusqu'en 1998, comporte plus de 5500 pièces, l'armement en représente plus de la moitié, si l'on exclut les clous, on franchit les 76%. (Th. Lejars, 1999, p. 241). Les résultats de cet examen du corpus reposent sur les études d'A. Rapin pour l'ossuaire 82, de L. Bertaccini pour la fouille s'étendant de 1983 à 1987 (Bertaccini, 1995).

Dans ce corpus, en nombre de reste, les lances représentent une grande part (fers 392 et talons 521) ensuite les umbos (263) biens représentés précèdent les fourreaux (70) loin devant les épées dont on identifie que 22 d'exemplaires. La typologie de ce mobilier le situe dans une période d'environ trois cent ans durant la phase moyenne et finale de la Tène avec une forte concentration durant la Tène C1b (80%).

Pour la période de fouille s'étendant de 1999 à 2001, il faut s'appuyer sur le travail de Marie Pourrier référencé dans l'annexe IV du rapport triennal 1999-2001 (Pourrier, 2001, 2003). Cette étude intéresse les ensembles osseux 496, 497 et 498 et l'ensemble métallique 495 tous situés dans la partie centrale du sanctuaire. Ce corpus compte 1251 pièces, 1153 proviennent de l'ensemble métallique et 98 des ensembles osseux ; 46,7 % appartiennent à des armes avec en nombre de restes : 147 pointes de lance, 114 talons, 51 umbos, 52 éléments de bouclier, 128 pièces de fourreaux, 93 éléments de suspension. Le faciès s'appuie sur 126 pièces dont la chronologie est fiable, la répartition est présentée dans le tableau suivant.

Phase Tène	C1a	C1b	C2	D1	D2	Total
EO+ EM	23	45	31	18	9	126
EO 496		3	4		4	11
EO 497		2	1	1	1	5
EO 498		5	6	1		17

Le matériel métallique, sans réelle organisation, se présente avec un brassage de toutes les pièces comportant avec du mobilier récent dans les couches les plus profondes et vice-versa. La datation place ces ensembles durant la Tène D2 avec des pièces de bronze (matériel de type auxiliaire).

Pour le « Charnier » on doit à Thierry Lejars (Lejars, 1998) d'avoir étudié les 500 pièces métalliques intriquées « *sans ordre apparent* » avec les corps humains et caractérisées par une organisation non « *aléatoire* » : « *pièces en connexion, disparition des parties organiques, relation avec les corps* » (Th. Lejars, 1998). Les armes dominent ce corpus à hauteur de 65% : 175 fers et talons de lance, 60 éléments de boucliers, 52 fourreaux d'épées, 49 pièces de ceinturon, 6 épées, des clous et des rivets en grand nombre. Cet ensemble se caractérise par une grande homogénéité dans le type et la chronologie, du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Tène C1). Cette étude ne tient pas compte des pièces découvertes en 1998 et 1999 dans les couches les plus profondes du « Charnier » qui n'ont pas encore fait l'objet de restauration ni d'étude.

Les pièces d'armement se concentrent dans la zone de densité osseuse la plus forte, les pointes de lance posées à plats sans organisation significative (121) dominant le faible nombre de talons (29). Ce fait suggère que la plupart des hampes de lances étaient brisées. Les pièces de boucliers, les fourreaux et les épées sont disposées selon un axe nord-sud sur une bande d'environ deux mètres avec quatre ensembles complets (épées, fourreaux et fragments de ceinturon), sans relation avec un individu, formant un carré de 1m de côté. Sur les 21 umbos au total, 15 sont presque complets et 4 intacts ; dans l'un, très détérioré, les os d'une main garde la position fonctionnelle. La fragmentation des pièces les plus fragiles a permis le déplacement de petits fragments. Tout comme les os, les armes sont restées peu de temps à l'air libre, la persistance de fragments organiques (cuir) est plus fréquente que sur le reste du site.

Un fait intéressant supplémentaire mérite d'être souligné, comme le suggère Thierry Lejars (Lejars, 1998) il y a très peu de trace de déformation volontaire ou de destruction des armes comme à Gournay sur Aronde, si l'on excepte le fourreau n°1 découvert dans l'« ossuaire 82 » qui est totalement plié sur lui-même. A Ribemont-sur-Ancre, en particulier dans le « charnier » on a des armes en position primaire, probablement déposées en même temps que les corps, alors qu'à Gournay-sur-Aronde elles sont en situation secondaire après exposition et désacralisation.

Si l'on se réfère au nombre de pièces comme les épées et les éléments de ceinturon on parvient à un chiffre proche des 21 umbos, le nombre minimum d'équipements complets, oscille entre 17 et 22. Si on se réfère aux 114 individus estimés sur ce site, seul un cinquième portait une épée, mais on ne peut exclure l'hypothèse d'un prélèvement. Pour les lances nous sommes devant un corpus de 121 fers donc assez proche du nombre de guerriers. Ce qui étonne c'est le déficit de talons (29), le fait inverse est observé à proximité du fossé. Sommes-nous en présence de lances brisées dont seuls les fers ont été disposés dans le « charnier » ou d'un apport externe de pièces d'armement ?

On ne peut toutefois exclure que seule une élite portait l'épée et que les combattants ordinaires utilisaient uniquement des lances. Ce fait peut être confirmé par l'examen des tombes attribuées à des guerriers dans lesquelles on trouve rarement une panoplie complète sauf pour les élites ou pour ceux à qui l'on voulait attribuer un statut important.

Des petites traces sont identifiables à la surface des pièces métalliques. Ces modifications de surface se caractérisent par des empreintes longilignes sur la face inférieure de certains objets posés à plat sur le sol. Cette observation s'explique par la corrosion d'éléments organiques qui se minéralisent au contact du métal. Thierry Lejars avance l'hypothèse d'un lit de fines brindilles, sur lequel étaient posés les corps et les pièces métalliques. Si, selon ses observations, le dépôt est resté à l'air libre, il le fut peu de temps car le lessivage aurait fait disparaître toutes ces traces organiques.

En ce qui concerne la cinétique du dépôt, l'état de conservation de certaines pièces suggère qu'elles étaient déjà fortement altérées au moment de leur mise en place et que les corps n'étaient pas en armes lorsqu'ils ont été disposés. Par ailleurs il semble que l'on soit en présence d'une organisation différente selon le type d'arme : les épées avec leurs fourreaux au sud et les éléments de boucliers au nord bordés par « une sorte de haie formée par les lances. » La déformation de trois pointes d'épées avait fait suggérer à J. L. Brunaux une chute d'un lieu élevé, mais elles ont pu être aussi projetées avec force ou se tordre lors des fortes contraintes mécaniques imposées par le poids de la « masse corporelle ».

L'homogénéité des armes découvertes sur cette partie du site nous ramène vers une remarque amorcée en préambule (Rapin, 2004, p. 27) : les panoplies avec une lance et un bouclier comportent des variantes importantes dans la forme des fers, suggérant des fonctions différentes ou des statuts distincts parmi les utilisateurs (Rapin 2004, p. 29). Ceci permet d'avancer l'hypothèse d'une spécialisation de certains combattants. L'épée, pour sa part, semble être plutôt l'arme d'un guerrier de haut rang probablement cavalier.

Les fouilles de l'enclos circulaire débutent en 2001 pour s'achever en 2002 (rapport de fouille 2002). Dans le fossé comblé par des remblais, 299 pièces métalliques furent identifiées avec un nombre de restes : 105 fers de lance, 59 talons, 75 umbos, 32 fragments de chaînes de suspension, 1 épée et 9 fourreaux. Le NMI est difficile à établir, seuls les fers de lance mieux conservés permettent d'en estimer le chiffre à 33, très proche du NMI des os humains (30). L'hypothèse que ces armes appartenaient aux individus placés dans cet enclos demeure la plus probable. Les chaînes et les fibules donnent une chronologie identique à celle du « charnier » soit de la Tène moyenne, Les lances et les umbos sont plus archaïques et rappellent ceux de la Tène ancienne. Mais ce corpus demanderait un travail de restauration précis afin d'identifier les types en présence (rapport triennal 1999- 2001) et ainsi dater la construction de cet enclos dont la vocation funéraire, n'est pas à exclure par sa forme circulaire.

Les os présents à Ribemont portent à leurs surfaces des entailles et des sections, témoins des combats menés avec des armes compatibles avec celles découvertes sur le site. Mais les stries

fines s'apparentent à des reliquats de découpes, plutôt précises, effectuées avec un couteau à lame courte dévolu à de multiples usages (repas, découpe du cuir).

### 7. 3. 4 Analyses environnementales.

Les préoccupations environnementales trouvent une place de plus en plus importante dans la compréhension des sites culturels. Elle nécessite une approche multidisciplinaire pour déceler les traces discrètes, le contexte géologique et environnemental par la botanique, la palynologie. La présence d'hommes et d'animaux permet aussi une étude des parasites présents dans leurs corps.

Ce travail trouve son intérêt dans la recherche d'éléments permettant de déceler des aménagements. Pour mener à bien celui-ci, les archéologues en charge des fouilles eurent recours à l'expertise de plusieurs équipes : André-Valentin Munaut (Université catholique de Louvain-la-neuve) et Mona Court-Picon (Research Unit of paleontology, department of geology and soil sciences, Université de Gand) pour l'étude pollinique ; Roger Langhor (department of geology and soil sciences, Université de Gand) et Kai Fechner et Frédéric Broes (INRAP Picardie) pour la pédologie, Fanchon Deligne (Université libre de Bruxelles) pour la malacologie. M Le Bailly, S. Harter et F. Bouchet du Laboratoire de Paléoparasitologie, EA 3308, Associé C.N.R.S. ESA 8045, Université de Reims, U.F.R. de Pharmacie.

Ces analyses suggèrent les séquences suivantes : au moment de sa création, le site ressemble à une pelouse pauvre en arbres mais plantée de quelques arbustes. En vue de la construction, les bosquets sont arrachés et brûlés et le sol piétiné. Ensuite suit la période d'activité celtique s'étend du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au milieu du I<sup>er</sup> siècle après (construction du premier temple). A l'intérieur de l'enclos un bosquet de faible densité (bouleau et noisetier) colonise un terrain peu perturbé par les mouvements humains. L'analyse du sol décèle une forte richesse en phosphate et en calcium dans les zones de débitage dépourvus d'os au nord et au centre de la zone de culte ou dans les zones de dépôts denses situées au sud (Ferroq du Leslay, 1999)

Les études pédologique (Canseco, 1996, Ferroq du Leslay, 2011, Broes, 2013) s'appuient sur les analyses en lames minces et la cartographie de certains éléments chimiques présents dans le sol, dont le phosphore. Les travaux les plus récents (Broes, 2013) confirment que le « Charnier » se comporte comme un milieu saturé en eau, riche en oxydes de fer et manganèse avec à la base, sur la surface sol, des signes de compression dues à la pression exercée par le poids de la « masse corporelle » ; dans les zones de forte densité. L'auteur décrit ainsi un environnement constitué d'un espace vide, confiné et riche en matières organiques et pauvre en oxygène, rappelant un « cercueil » (Doutrelepont, 2012)

La surface du sol primitif recèle aussi une importante accumulation de phosphates et de carbone organique dans une croûte évoquant une « mare » où se concentrent aussi des oxydes de fer dissouts normalement dans le sol. Ces analyses pédologiques argumentent en faveur d'un milieu très humide, riche en matières organiques et une pauvre en oxygène. Sur les os du « Charnier » on relève l'accumulation d'une matière sombre en taches et en bandes dont les analyses en couches minces faites récemment par Kay Fechner confirment qu'il s'agit de manganèse, témoin d'un processus d'oxydoréduction généré par l'absence d'oxygène et à la présence d'humus liée aux matières en décomposition dans un milieu gorgé d'eau. Ce milieu pauvre en oxygène et riche en matières organiques s'explique par la superposition des corps et les jus de décomposition ne laissant aucun espace lors du tassement des cadavres au fur et à mesure de la progression de la putréfaction. Le « charnier » de Ribemont-sur-Ancre se caractérise par une zone vaguement quadrangulaire avec des limites assez franches contenant des os bien conservés en son centre et plus altérés en périphérie. On peut soumettre cet ensemble aux réflexions menées par les anthropologues médico-légaux, en particulier, William Haglund (W. Haglund 2008) sur les charniers, qui nous renseigne sur les processus taphonomiques de ce type d'inhumation collective.

La dynamique de conservation des tissus organiques enfouis dans une fosse commune diffère de celle d'un cadavre unique déposé dans une sépulture individuelle (...) Selon

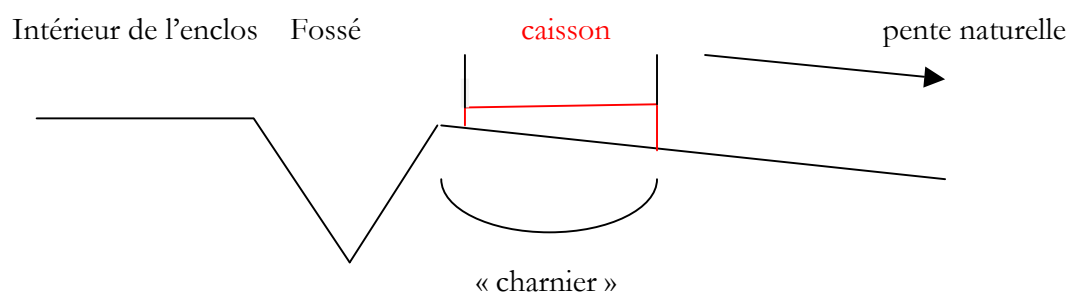
leur disposition à l'intérieur de la fosse, les restes humains de tombes collectives peuvent contenir un ou plusieurs interfaces taphonomiques. Ceux qui sont enfouies dans la « masse corporelle » sont en contact avec d'autres corps. Ceux qui se trouvent en périphérie de la « masse corporelle » sont en contact avec la terre de remplissage soit avec la matière formée par les parois ou le fond de la fosse. Ceux qui ont été déposés à la périphérie sont affectés par la porosité, les eaux d'infiltration et d'autres éléments caractéristiques du substrat environnant. Ceux qui sont contact direct avec le remplissage se décomposent plus rapidement, à l'image des cadavres enterrés dans des sépultures individuelles. Les corps les mieux conservés sont ceux qui se trouvent à l'intérieur de la « masse corporelle », où ils ont créé leur propre environnement synergétique, corps contre corps. Cet environnement prend au piège l'humidité produite par les fluides corporels et la décomposition. »

Cette description d'une « masse corporelle » piégeant l'eau, les matières organiques et les bactéries correspond tout à fait au contexte décrit par Broes (Broes, 2012). Se dessine alors, l'hypothèse d'un immense caisson probablement en bois. Sur le fond vraisemblablement recouvert d'une mince couche de brindilles, reposent les corps fragmentés ou complets de guerriers avec leurs armes. Cet amoncellement favorise les phénomènes de compression visibles sur le sol et prend au piège l'humidité des fluides de décomposition favorisant la saponification des corps. Cette transformation maintient la cohérence des structures corporelles durant plusieurs années, puis avec le temps les processus de putréfaction agissent aboutissant à la transformation des corps en squelettes. Ensuite les animaux fouisseurs comblent les espaces créés par la décomposition des substances organique. J. L. Brunaux (Brunaux, 199, p. 199) avait, dans l'approche préliminaire du site de Ribemont émis l'idée d'un cloisonnement :

L'ensemble (...) se présente comme un amas d'os et d'armes alignés et parallèle au fossé (...). Une représentation général de tous les os et armes (...) ne donne pas l'image d'un tas, plus ou moins conique et d'allure désordonnée mais au contraire celle d'un amas cloisonné avec des zones denses.

Il proposait, à la lueur des observations, d'y voir des « effets de paroi » avec des « effets d'effondrement ».

La topographie du site en coupe conforte cette hypothèse.



En complément de cette étude pédologique, l'analyse de paléo-parasitologie, sur les niveaux de sol sous jacent, a mis en évidence trois types de parasites. Tout d'abord les œufs d'un ver plat colonisant le tube digestif le *tania*. Les sujets infestés souffrent de douleurs abdominales, de diarrhée, de vomissements et souvent d'un amaigrissement. Ce parasite vit durant son stade larvaire dans les muscles des animaux domestiques : bœuf pour le *tania saginata* et porc pour le *tania solium*. Dans les deux cas l'infestation se produit par la consommation de viande insuffisamment cuite. Le second type rencontré concerne les œufs d'ascaridés, ver rond, l'ascaris colonise le tube digestif après avoir traversé les poumons. L'infestation provient de l'ingestion d'aliments souillés par des matières fécales ou manipulés par des mains sales. La colonisation de ce parasite donne des signes pulmonaires : toux, fièvre, une gêne respiratoire, ou digestifs : douleurs abdominales, diarrhée, nausées et vomissements. Un parasitisme élevé peut

avoir des conséquences mortelles, dans le contexte de l'époque : occlusion ou perforations intestinales. Ce type de parasitose devait, surtout lors des complications, rendre les pratiques de combat pénible. Enfin les derniers œufs découverts dans le « Charnier » proviennent de la douve du foie ou *fasciola hepatica*. Ce parasite infeste l'homme par consommation de salades sauvages (cresson, pissenlits, mâche et chicorée) contaminées par des larves contenues dans des déjections de bovins ou de ragondins contaminés. La douve pour se développer doit bénéficier d'un milieu humide (prairies avec des mares, marécages) et de la présence d'un petit mollusque, la limnée. L'infestation humaine est bruyante avec de la fièvre, une grande fatigue, des douleurs abdominales et un amaigrissement parfois important, plus tard s'installe une phase d'état, qui peut se prolonger plusieurs années, avec des infections biliaires et une poursuite de la perte de poids.

La présence de ces différents parasites dans le sol du « charnier » confirme le régime alimentaire déjà en partie connu : viande de porc et de bovins et salades sauvages poussant en milieu humide.

Surtout la découverte de ces œufs de parasites digestifs confirme que les cadavres déposés, en ce lieu, contenaient leurs viscères intra-abdominaux (foie et intestins) infestés.

## 7. 4 Parcours et organisation générale

Nous voilà en présence d'une structure à caractère cultuel dévolue sans peu de doute à la guerre et aux guerriers, un regard d'ensemble met en évidence une grande différence de traitement appliqué aux divers cadavres.

Au sein de l'enclos quadrangulaire, on distingue plusieurs structures appelées, ossuaires, construites selon une architecture élaborée à partir d'os longs appartenant à des hommes jeunes et par convention

Au sein de l'« ossuaire 82 » on peut identifier une communauté homogène d'individus mâles de haute taille avec toutefois, parmi eux, quelques os isolés de préadolescents, que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Les corticales osseuses portent peu de marques de traumatismes, 0,64% de ce corpus. Les os de l'ossuaire 2000 partagent ce faible pourcentage (0,94%). Dans la zone 93 (2%). et l'« ossuaire 91 » cette proportion s'élève.

Ces faits suscitent plusieurs interrogations.

Pourquoi les os qui le composent portent-ils si peu de traces?

On peut envisager qu'ils appartenaient à des guerriers qui n'avaient pas trouvé la mort sur le champ de bataille et qui furent secondairement sacrifiés. Leurs corps placés à l'abri des prédateurs se putréfiaient et sont l'objet de prélèvements de segments de membres supérieurs et inférieurs et d'os isolés, afin de construire l'« ossuaire ». L'absence des petits os des articulations labiles évoque un prélèvement après leur dispersion. La cohérence de certaines articulations et des fragments d'os fracturés laisse supposer que les ligaments les plus robustes et de la chair persistaient encore sur ces os longs. L'absence de traces de découpe sur les épiphyses conforte cette idée. La présence d'enfants soulève d'autres questions. Combattaient-ils auprès de leurs aînés ? C'est possible pour de jeunes adolescents robustes, leur morphologie et leur stature sont proches des adultes. Mais il devient beaucoup plus difficile d'envisager l'implication guerrière d'enfants de 7,5 ans à 11 ans. Leur petite taille les rendrait très vulnérables devant de guerriers matures. Les os de ces plus jeunes sont isolés, les restes de squelettes n'ont pas été identifiés.

On peut évoquer une autre hypothèse : ce sont réellement des guerriers morts au combat et leur décomposition bien avancée a permis aux officiants de choisir, pour l'édification des ossuaires, des pièces corporelles ne portant pas de blessures, cette hypothèse n'est pas la plus probable.

Enfin on peut envisager que des non combattants (ambacts, esclaves, avec des enfants) est été choisis et sacrifiés pour que leurs restes participent à l'édification de ces ossuaires.

Mais la question du lieu de préparation des corps reste en suspend. On peut évoquer le champ de bataille pour les combattants, mais avec une protection face aux intempéries et aux

prédateurs pendant plusieurs semaines. Pour les non combattants le lieu reste hypothétique mais le problème de la protection reste le même.

Il reste la possibilité séduisante de prélèvements au sein du « Charnier », mais si le décompte, ne l'exclut pas, il confirme plutôt des enlèvements sur d'autres lieux.

Les coxaux semblent avoir été concentrés autour d'un trou contenant des os calcinés et autour s'élevait une construction carrée faite d'os longs (fémurs, tibias et humérus) entrecroisés avec des os de chevaux. La « *similitude de statut* » accordée aux hommes et aux chevaux par les Gaulois explique probablement cette association. La présence des équidés n'est pas confirmée dans les autres ossuaires et le « charnier ».

L'« ossuaire 91 » présente de nombreuses similitudes de construction celui découvert en 1982, os longs entrecroisés, placement dans un angle. La tranchée anglaise a coupé net l'édifice, faisant disparaître sans doute le trou central.

Les constructions placées aux centres (OE-496, 497 et 498) sont très différentes de celles placées dans les angles. Le choix des os est identique, mais l'architecture est vaguement circulaire alors que celle des angles plutôt carrée. Le pourcentage d'os marqués de traces, assez proche de celui de l'« ossuaire 82 », suppose une origine commune. La position centrale plaide en faveur d'une construction tardive, ce d'autant que les armes présentes sont de la Tène D2.

S'agit-il d'ossuaires construits par les auxiliaires avant la construction du premier temple ?

Le « charnier » ce volumineux amoncellement, de corps acéphales, complets ou fragmentés, constitue une « masse corporelle » dense disposée dans une sorte de « cercueil géant » où les os de chevaux, présent dans l'ossuaire 82, n'avait pas de rôle à jouer. Cette construction protectrice concentrait les jus de décomposition au centre et les eaux de ruissellement à la périphérie créant une sorte de mare sur le sol. L'organisation du site permet-il de répondre à la question : s'agit-il d'un ou de plusieurs dépôts successifs de cadavres ? L'homogénéité des armes et des parures n'apporte pas d'information. Par contre l'anthropologie confirme que les cadavres les plus profonds ne se sont pas disloqués, sans grandes perturbations sur ces squelettes au contraire. Il n'y a pas eu de colmatage par du sédiment entre les corps (Duday, 1998). L'hypothèse d'une masse compacte maintenant les cadavres et favorisant une taphonomie particulière se trouve confirmée. Les fouilles ont permis d'identifier que ce « charnier » reposait sur le sol, selon une forme plutôt quadrangulaire aux limites assez franches mais dont l'étendue exacte nous échappe encore. Les corps qui furent utilisés étaient complets ou fragmentés. La question d'un lieu primordial se pose : le champ de bataille ou un autre lieu ?

Pour l'« enclos circulaire » nous ne sommes pas en présence de corps complets mais de fragments plus petits disposés vraisemblablement dans des autels en creux. Cette zone circulaire limitée par une haute palissade contraste, par sa forme, avec les tracés habituellement carrés. La trentaine d'individus choisis possédaient-ils un statut particulier ? D'où provenaient leurs os ? Ces questions restent sans réponse, seules des hypothèses peuvent être avancées. Il faudra attendre des découvertes proches pour avancer dans la compréhension.

A partir de ces hypothèses il demeure difficile d'établir la séquence des événements mais on peut suggérer que le ou les champs de bataille constituent une zone primaire où les corps accumulés sont à l'abri de prédateurs. A partir de ce lieu, les survivants font des choix culturels et établissent trois rites probablement destinés à honorer des hommes différents.

On pourrait envisager un scénario de ce type.

Fruit du hasard ou planification, il demeure impossible de l'affirmer, mais au décours d'un événement fondateur cette petite colline, surplombant l'Ancre devient un lieu consacré à la guerre. Imaginons une grande bataille ou une succession de combats sur un temps court. Ces affrontements laissent, sur le champ, des corps, couverts de blessures profondes, se rigidifiant dans toutes les positions. Un chaos difficilement indescriptible jonche le sol, mélange de

cadavres, d'armes et de chars. Les vainqueurs, encore dans la furie de la mêlée, déambulent parmi ce désordre, achèvent les rares survivants et prélèvent, au couteau, la tête des vaincus qui la possède encore. Les valets d'armes s'affairent à rassembler les cadavres acéphales pour les protéger des chiens errants, à la recherche d'un repas facile ; rapidement les corps alignés, à l'abri sous d'immenses bâches de cuir, sont placés sous la garde de sentinelles. L'affrontement achevé depuis quelques heures, que déjà des nuées de mouches colonisent les plaies béantes, et remplissent l'atmosphère fétide de leurs bourdonnements.

Isolés, non loin du champ de bataille, attendent résignés des combattants vaincus avec leurs serviteurs et quelques membres de leurs familles. Parés de sa récente victoire, un vieux guerrier choisis, parmi eux, les hommes issus de lignées illustres et leurs enfants mâles, leurs servants d'armes et quelques combattants robustes au corps parfait. Une couronne de feuillage est placée sur leur tête et quelques servants les mettent à mort en plongeant une lame sous les côtes ou dans le thorax juste à la naissance du cou. Les derniers soubresauts de l'agonie, qui agitent les corps, sont observés avec attention. La tête prélevée, leurs cadavres rejoignent la protection des bâches.

Durant cette « préparation » des terrassiers décapent et nivellent une zone circulaire, y creusent de grandes fosses profondes et la recouvrent de rognons de silex. Autour, d'autres ouvriers s'activent pour isoler ce lieu par un profond fossé tout en ménageant une entrée. De grands troncs d'arbres, provenant d'une forêt voisine, sont élevés, pour isoler par une haute palissade cet enclos funéraire. Les fragments de corps et les armes d'une trentaine de guerriers sont déposés avec des os de chevaux.

Simultanément, plus au nord sur une zone en pente douce, d'autres terrassiers préparent le sol et construisent un caisson, de grande taille, en bois. Ils disposent sur le fond un lit de paille et de brindilles et quand tout est en place, les serviteurs disposent les corps entiers ou des fragments, selon la facilité de prélèvement, provenant des cadavres isolés au début de la bataille. Les épées disposées avec leurs fourreaux, en carré, accompagnent des corps dans ce cercueil de grande taille. Les lances brisées ou entières sont jetées sur cet amoncellement. Cet amas de cadavres s'élève sur plus de un mètre de hauteur, une protection de cuir, placée au-dessus, évite que les animaux fouillent à la recherche de nourriture.

À l'occident de cette construction débute le creusement d'un fossé profond, délimitant un enclos carré, sur trois côtés. Dans cette enceinte sacrée, à chaque angle, s'élèvent des sortes d'autels, de forme quadrangulaire, construits à l'aide des membres des victimes sacrifiées après la bataille. Les os humains, parfois encore recouverts de chair et disposés avec attention, participent, avec des os de chevaux, à l'édification. Au centre de ces solides élévations protégées et renforcées d'un parement en bois, un trou profond est aménagé pour recevoir des cendres et des esquilles osseuses provenant d'une zone de débitage située dans la portion méridionale de l'enceinte sacrée.

Le long du fossé oriental, reliant les autels, d'autres corps de sacrifiés sont disposés.

Ce sanctuaire est resté actif durant des siècles, les guerriers venaient honorer les guerriers inhumés en ce lieu, par des banquets rituels. Le sacrifice et la consommation de la chair de nombreux animaux participaient de ce culte.

Le démantèlement nécessite un nivellement. Lors de cette opération, les terrassiers démontent des autels et dans une respectueuse attention disposent approximativement les os récoltés au centre. Les pentes et irrégularités du terrain sont comblées.

L'enclos circulaire est l'objet d'une attention particulière, un autel en creux creusé en son centre reçoit des libations et le sang d'animaux sacrifiés. Les chairs, cuites sur un foyer placé au bord de cette fosse, sont partagées, par les officiants, dans un repas sacré. Cette cérémonie s'achève, les cendres dispersées, la palissade abattue, les fosses et les fossés remblayés par les os humains et animaux, la céramique et les armes

Désormais le sol, mis à niveau, peut accueillir la construction d'un temple, sans que la mémoire du lieu soit effacée.



## VIII ANTHROPOLOGIE DU GUERRIER DE LA NAISSANCE A LA MORT

Après cette vue générale de l'ensemble du corpus de Ribemont sur Ancre qui confirme que nous sommes en présence d'une communauté de guerriers, même si quelques nuances peuvent être avancées ; nous allons resserrer notre propos sur le guerrier en tant qu'individu.

### 8.1 Identité du guerrier

Une des constantes dans la culture guerrière occidentale c'est son caractère meurtrier, tuer ou être tué s'avère essentiel. La victoire n'a de sens que si l'ennemi est détruit et soumis, la défaite n'a de réalité que si elle s'accompagne d'une mort honorable. On peut sans difficulté appliquer la réflexion de Victor Hanson sur le modèle occidental de la guerre aux Gaulois (Hanson, 2001, p. 37)

Si la façon occidentale de faire la guerre est si meurtrière, c'est précisément parce que qu'elle est amoral, rarement entravée par autre chose que la nécessité militaire, c'est-à-dire des préoccupations d'ordre rituel, traditionnel, religieux ou éthique. »

Pour les Gaulois la guerre est un acte rituel et la mort une offrande faite aux dieux. Les guerriers peu vêtus affrontent la bataille avec bravoure et ne redoutent pas, voir méprisent la mort. Ce que les Romains qualifiaient de fanfaronnade n'était qu'une expression survoltée de leur force et de leur fierté qu'ils offrent aux divinités. Leur art de la guerre trouvait son objectif dans la victoire et la quête de richesse, en particulier l'or.

#### 8.1.1 Des guerriers ?

Selon Platon et Aristote cités dans l'introduction, les Gaulois appartiennent aux peuples belliqueux.

Qu'en est-il en réalité ?

Il est incontestable que leur aspect physique va alimenter les écrits antiques, les motivations de leurs rédacteurs ne sont probablement pas dénuées d'arrière-pensée. Pour mieux supporter une défaite il fallait, sans doute, accorder à son vainqueur une stature et une force peu commune.

Les descriptions des particularismes de ces guerriers abondent dans les textes des auteurs classiques, les uns impressionnés par ces étranges « barbares » nous livrent des portraits plutôt flatteurs, d'autres au contraire les dévalorisent. Mais un point fait l'unanimité, c'est leur aspect physique. Strabon (Géographie, livre IV, chap. IV, page 2), Grec vivant à Rome au I<sup>er</sup> siècle avant J. C., décrit ce combattant d'un genre nouveau.

Toute la race appelée aujourd'hui Gauloise ou Galate a la manie de la guerre ; elle est irascible, prompte à la bataille, du reste simple et sans malice. Aussi, une fois irrités, ils se rassemblent en foule pour courir aux combats, et cela avec éclat, sans aucune circonspection, de sorte qu'ils tombent facilement sous les coups de ceux qui veulent employer contre eux la stratégie. Et en effet, qu'on les excite, quand on veut, où l'on veut, pour le premier prétexte venu, on les trouve prêts à braver le danger, sans avoir pour entrer dans la lutte autre chose que leur force et leur audace. Si, l'on agit sur eux par la persuasion, ils s'adonnent aisément aux travaux utiles, jusqu'à s'appliquer à la science et aux lettres. Leurs forces tiennent en partie à leur taille qui est grande, en partie à leur multitude. S'ils se rassemblent en grande multitude avec tant de facilité, cela vient de leur simplicité et de leur fierté personnelle : grâce à ces qualités, ils s'associent toujours à l'indignation de quiconque leur paraît victime de l'injustice. »

Diodore de Sicile (Bibliothèque historique, V, 28, I) reprend un texte du livre XXIII de Poseidonios d'Apamée et nous livre aussi des commentaires assez nuancés.

Les Gaulois sont de grande taille, ils ont la chair molle et la peau blanche ; leurs cheveux sont naturellement blonds et ils cherchent par des moyens artificiels à rehausser cette couleur ; ils les lavent fréquemment avec une lessive de chaux, ils les retirent du front vers le sommet de la tête et la nuque, de sorte qu'ils ont l'aspect de Satyres ou de Pans. Grâce à ces moyens leurs cheveux s'épaississent tellement qu'ils ressemblent à des crins de chevaux.»

Cette stature élevée alimente les propos d'Appien (Histoire romaine, Livre IV, La Celtique 7) avec aussi un doute, quant à la vitalité de ces individus de haute taille face à l'abus d'alcool et de bonne chère.

Les Celtes se gavaient à satiété de vin et d'autres mets, car ils sont de nature, excessifs, et habitent une contrée qui, en dehors du blé, ne produit pas d'autres fruits. Ils possèdent un corps de grande taille et délicat : la chair en est molle ; l'abus de nourriture et de boisson leur avait fait prendre du poids et de l'embonpoint et les avaient rendus inaptes à la course et à l'exercice. Sous l'effet de la sueur et de l'essoufflement, lorsqu'il leur fallait faire un effort physique, ils s'épuisaient rapidement.

Appien toujours dans la Celtique 8 nuance l'audace de ces grands corps à la chair molle, à travers la bouche de Camille lors du siège de Rome.

Et montrant aux Romains ces Celtes tous nus : « Les voilà, dit Camille, ces hommes qui dans les combats poussaient des cris affreux, frappent leurs armes avec fracas, agitent leur grand sabre et leur chevelure. Mais voyez comme l'audace leur manque, comme leurs corps sont mous...

Leur faible résistance sous la chaleur et l'emprise du vin, lors de la bataille de Sentinum en -296 alimentent les commentaires peu amènes de Tite Live. (Histoire romaine, livre X, 28, 2-3).

Quant aux Gaulois physiquement incapables de supporter l'effort et la chaleur, ils s'effondraient : d'une vigueur surhumaine au début du combat, ils valaient moins que les femmes à la fin.

Ce même auteur rapporte le discours de Gnaeus Manlius Vulso en -189 (livre XXXVIII, 17,7) sur la faible résistance après un premier assaut.

Si l'on soutient leur premier assaut qu'ils mènent avec une détermination bouillante et une rage aveugle, leurs bras mollissent de sueur et de fatigue, leur arme tombe ; leur corps amollis leurs esprits amollis, une fois la colère éteinte, le soleil, la poussière, la soif les jettent au sol, sans qu'ils doivent approcher l'épée. »

Appien puise son inspiration, tout comme Tite Live (X, 28, 2-3) dans la passion du vin et de la bonne chère des Celtes qui leurs font perdre leurs vertus guerrières et les amollissent. Là encore, l'image d'une virilité estompée domine avec une inaptitude à l'effort prolongé.

Le socle, des sociétés de l'époque classique, repose sur la force et la domination, vertus masculines par essence. Ceci passe par la construction d'un corps puissant insensible aux éléments extérieurs et aux passions. Un homme se doit d'être actif et conquérant à la guerre comme dans la cité, s'opposant à la passivité des femmes et des esclaves. Malgré toutes ces réserves la plupart des auteurs admettent que les Gaulois sont de haute stature. Les os du site de Ribemont nous le confirment : ces hommes sont grands, la longueur des os longs permet d'estimer leur stature à 1,73m plus ou moins 4cm, assez proche de celle des populations contemporaines d'Europe occidentale.

Les écrits classiques s'appesantissent aussi sur la vitalité et la turbulence de ces grands guerriers qui s'émoussaient rapidement sous l'effet conjugué de la chaleur mais aussi probablement de la consommation excessive de vin pur. Il ne fait pas de doute que la forme de combat qu'appliquent les Gaulois avec des assauts fulgurants alimentés par une fureur explosive, résistait mal aux températures méditerranéennes, ce d'autant que pour beaucoup l'aptitude pour la

guerre s'était développée dans la rigueur d'un climat plus septentrional. Aristote (Politique, VII, 17, 3, 1336, 1) apporte un début d'explication à cette moindre résistance dans des températures élevées.

C'est pourquoi beaucoup de Barbares ont la coutume de plonger les nourrissons dans une rivière froide, ou de les couvrir que de vêtements légers, comme chez les Celtes. Car toutes les choses auxquelles ils peuvent s'habituer, il est mieux qu'ils s'y habituent en s'y mettant tout de suite, mais qu'ils s'habituent progressivement. Or la constitution naturelle des enfants, du fait de sa chaleur, peut être entraînée à supporter le froid.

Toutefois cette immersion dans une eau glacée s'apparentait peut être plus à un rite initiatique, le nourrisson en résistant à cette épreuve plaçait sa destinée au sein du monde des guerriers aptes à résister à de dures épreuves physiques. Ce corps, destiné au combat, soumis très tôt à la froidure pour l'endurcir, doit aussi s'affûter dans la pratique d'exercices et bénéficier d'une nourriture adaptée évitant ainsi l'embonpoint. Ephore (fr. 131, dans Strabon, IV, 4,6, C199) au IV<sup>e</sup> siècle souligne ce fait.

« Le trait suivant, lui appartient en propre (c'est-à-dire rapporté que par Ephore) que les Celtes s'exerce à ne pas engraisser, notamment du ventre, et qu'on punit le jeune homme dont le tour de ceinture excédait la mesure fixée. »

Il fallait construire des hommes solides, résistant à des rudes conditions et adaptés à la pratique de la guerre, cette analyse se rapproche de celle faite par Marc Bloch à propos du monde féodal (Bloch, 1989, p. 410).

Le portrait du bon chevalier insiste avant tout sur ces qualités d'athlète : il est « ossu », « membru », le corps « bien taillé » et balafré d'honorables cicatrices (...) Un corps souple et musclé, il est presque superflu de le dire, ne suffit pas pour faire le chevalier idéal. Encore faut-il qu'il s'y ajoute le courage. Et c'est aussi parce qu'elle fournit cette vertu l'occasion de se manifester que la guerre met tant d'allégresse au cœur des hommes pour qui l'audace et le mépris de la mort sont, en quelque sorte, des valeurs professionnelles.

Cet idéal féodal doit être assez proche de celui qu'envisageaient les Gaulois et les peuples guerriers en général. Cet apprentissage devait s'accompagner d'une éducation morale et religieuse pour placer le futur combattant dans une aptitude mentale d'exaltation du courage et de la supériorité. Car il ne suffit pas d'avoir un physique adapté pour vaincre, il faut aussi ne pas craindre la mort et seule une éducation, presque un conditionnement, permet d'insuffler dans les esprits cette dimension, par l'exaltation du caractère sacrée de la guerre et la perspective d'un au-delà radieux.

L'élaboration d'une classe de « chevaliers », en reprenant les termes de César (VI, 15) : « Alterum genus est equitem », s'associe à la mise à leur disposition d'une communauté de clients, d' « ambacti » que Camille Jullian qualifiait de « compagnons de guerre » (Jullian, p. 77-78). La puissance de ces « chevaliers » reposait sur l'effectif de cette troupe, dont la vocation était d'assister le guerrier dans ses combats comme le souligne Diodore (Diodore, V, XXIX).

Ils emmènent avec eux des serviteurs de condition libre, choisis dans la classe des pauvres, ils les emploient, dans les combats comme conducteurs (de chars) et comme gardes.

César donne quelques explications sur ces « serviteurs de condition libre (César, VI, 13).

Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés. Quand aux gens du peuple, ils ne sont guère traités autrement que des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien. La plupart, quand ils se voient accablés de dettes ou écrasés par l'impôt, ou en butte aux vexations de

plus puissants qu'eux, se donnent à des nobles ; ceux-ci ont sur eux tous les droits qu'ont les maîtres sur les esclaves.

S'agit-il d'un discours convenu et adapté provenant d'une hiérarchie romaine reposant sur le pouvoir des nobles imposé aux classes pauvres ? Ou une réalité gauloise avec une communauté de guerriers de second ordre totalement dévoués à leur maître par la dépendance matérielle et la protection qu'il leur dispense. César parle de « *soldurii* » (César, III, 12) « *qui en retour de leur dévotion éternelle, partagent sa puissance, portent le même costume, ont le même genre de vie* » (Daubigney, 1979, p. 162). Cette noblesse de naissance, identifiée pour ses qualités militaires et sa richesse, agrège autour de chefs probablement charismatiques une force combattante assurant un prestige guerrier mais aussi probablement politique. Cette identification faite essentiellement par César au moment de la conquête, ne reflète probablement pas la situation existant quelques siècles auparavant où seule la valeur guerrière d'un chef fédérait, autour de lui, une troupe au sein de laquelle on pouvait vraisemblablement distinguer des combattants aux fonctions bien déterminées : les conducteurs de chars, les porteurs de lance ou de bouclier. Pausanias (X, XIX) évoque pour les Galates du 1<sup>er</sup> siècle une telle répartition avec un groupe de trois combattants : le maître et deux domestiques la *trimarkisia*.

Car chaque cavalier avait avec lui deux domestiques, bons cavaliers eux-mêmes et ayant pareillement des chevaux.

10. Quand la cavalerie des Galates la lutte est engagée, ces domestiques se tiennent en arrière du corps de bataille, et voici quels services ils rendent. Arrive-t-il à un cavalier ou à un cheval de tomber (mort), dans le second cas, le domestique donne au maître son cheval à monter ; et si c'est l'homme qui a été tué, l'esclave monte à la place de son maître. Si la fatalité vient à les saisir l'un et l'autre, il y a là un cavalier tout prêt. Le maître reçoit-il une blessure, l'un des esclaves emmène au camp le blessé, et l'autre se met dans le rang à la place de celui qui est parti.

Alain Daubigney (Daubigney, 1979, p. 165) va plus loin dans l'acceptation de la dépendance allant jusqu'au sacrifice lors de la mort du maître. Il évoque, à la suite de P. Levêque (P. Levêque, 1976, p. 222), « *un rite essentiel du pouvoir dans les sociétés de classe en formation* » Au sein desquelles, la guerre a un rôle économique mais aussi idéologique (Daubigney, 1979, p. 165) où le religieux structure en profondeur les rapports entre un maître tenant son pouvoir des dieux et son serviteur.

Concernant cette dépendance, un détail mérite d'être relevé, Diodore (Diodore, V 28), dans le récit d'un banquet, rapporte le fait que les *nobles* « *sont servis par de très jeunes enfants de l'un et l'autre sexe.* » Ce fait est en opposition avec l'impossibilité pour un guerrier en armes d'être vu en compagnie de ses enfants (César, VI, 18). Cette disposition ne s'applique peut-être pas lorsqu'il s'agit d'esclaves nés dans la maison ou provenant d'une *razzia* dans un territoire voisin. Cette digression sur les enfants assure la transition sur leur place dans la hiérarchie et leur cheminement vers le statut de guerrier.

### 8. 1. 2 Comment et à partir de quand devient-on guerrier ?

Il demeure difficile d'établir la place que tenaient les enfants et les préadolescents dans la société gauloise ainsi que la teneur de leur formation. Si l'on se réfère au texte d'Aristote l'endurcissement corporel débutait à la naissance avec la plongée dans une rivière froide et se poursuivait dans l'enfance avec l'usage de vêtements légers même au cœur de l'hiver. Ce même auteur nous apporte des précisions sur la sévérité de la mortalité infantile, en Grèce à l'époque classique.

La plupart des décès chez les petits enfants se produisent avant le neuvième jour. C'est pourquoi les enfants ne reçoivent leur nom que le septième jour, parce qu'on pense qu'ils ont désormais plus de chance de survivre.

La sélection naturelle due à la forte mortalité néonatale faisait que seuls les nouveau-nés les plus solides survivaient. Cette entrée tardive dans la communauté expliquait probablement l'inhumation des fœtus et des nouveau-nés dans la sphère domestique. Passée cette étape difficile, les enfants grandissaient en dehors du cercle fermé des guerriers en armes. Durant sa conquête de la Gaule César observe cette habitude des Gaulois et donne quelques précisions sur le statut de l'enfant (César, VI, 18).

Dans les autres usages de la vie, la principale différence qui les sépare des autres peuples, c'est que leurs enfants, avant qu'il ne soit en âge de porter les armes, n'ont pas le droit de se présenter devant eux en public, et c'est pour eux chose déshonorante qu'un fils encore enfant prenne place dans un lieu public sous les yeux de son père.

L'archéologie funéraire apporte des informations essentielles pour la compréhension de la place de l'enfant dans les sociétés de l'époque classique. Cette analyse prend tout son sens dans les sociétés protohistoriques où les textes manquent. L'examen des pratiques funéraires nous informe sur le statut accordé à l'individu mort mais peu de travaux de synthèse posent un regard pertinent sur les inhumations de juvéniles.

Luc Baray (Baray, 2003), en travaillant sur les pratiques funéraires dans le bassin parisien, malgré la faiblesse des effectifs qui ne sont pas représentatifs de la population réelle, essaie d'identifier les inhumations et les crémations d'enfants. Pour établir une cohérence, il convient d'établir une distinction chronologique au sein de ces populations juvéniles. Pour les plus jeunes, elle repose sur le stade d'éruption dentaire et pour les adolescents sur le degré de synostose des épiphyses des os longs. Ces observations permettent d'individualiser quatre groupes : les néonataux de la naissance à 1 an, les petits enfants de 1 à 4 ans, les enfants de 5 à 9 ans et les adolescents de 10 à 14 ans. Au-delà de 15 ans jusqu'à 19 ans, ils sont qualifiés d'adultes jeunes.

L'auteur a pu identifier un certain nombre de nécropoles du bassin dans lequel nous avons inclus les découvertes de Bobigny sur le site de l'hôpital Avicenne fouillé par Y. Lebéchenec et C. Le Forestier. (Le Forestier, 2005) et rassemblées dans le tableau suivant :

Classed'âge Sites	0-1	1-4	5-9	10-14	Total
Acy Romance	-	1	1	2	4
Aure	2	1	6	-	9
Manre	1	3	8	8	20
Bucy-le- Long	-	-	5	9	14
Pernant	-	4	3	4	11
Tinqueux	-	-	2	1	3
Longueil Ste Marie	-	-	2	7	9
Curgy	3	1	3	3	10
Bobigny	3	32	25	9	69
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>43</b>	<b>149</b>
<b>%</b>	<b>6</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>100</b>

Les informations fournies doivent être fortement nuancées en raison de conservations différentielles et de l'absence d'exhaustivité de certaines fouilles. Toutefois quelques réflexions peuvent être avancées : une forte proportion d'adultes (78.6%) et un taux de mortalité infantile qui n'atteint pas le pourcentage habituel de 40-45% des populations pré jennériennes. Le déficit des nouveau-nés peut s'expliquer par la difficulté de conservation de ce type de squelette et une inhumation probable hors des nécropoles. La forte proportion de 1-4 ans à Bobigny n'est pas habituelle dans les autres sites. Selon Luc Baray, à l'exception des mort-nés, les bébés recevaient une sépulture individuelle avec du mobilier pour certains : torque, bracelet ou perles de verre leur accordant ainsi un statut dans la communauté. La présence d'arme n'est pas précisée pour les adolescents.

B. Dedet (Dedet, 2012), lors de son travail sur les pratiques funéraires et le statut des enfants durant la protohistoire du sud de la France, établit une répartition des tranches d'âge différentes de L. Baray (Baray, 2003, p. 25 à 29) en distinguant les périnataux, les nourrissons de 0 à 1an, les jeunes enfants de 1 à 6 ans et les grands enfants de 7 à 14 ans. Son analyse s'étend sur une longue période, de la fin de l'Age du Bronze à la fin de l'Age du Fer. Il est intéressant de constater, dans le premier groupe, une forte proportion de périnataux (150) inhumés dans la sphère domestique, le plus souvent, ou avec un adulte dans la nécropole (femme enceinte ou morte en couche). Le deuxième groupe, plus modeste, de nourrissons, d'une trentaine de sujets fait évoquer un autre site d'inhumation, toujours dans le village pour les plus jeunes ou en sépulture pour les plus âgés, sans toutefois un accès à la nécropole, mais avec quelques éléments de parure. Le troisième groupe est le plus représenté avec 172 individus inhumés ou plus généralement incinérés tous découverts en nécropoles avec dans 86,6% des cas un matériel d'accompagnement (vase), des offrandes animales (18%), des valves de coquillage (5%) et des objets familiers sans valeur mais plutôt avec une symbolique féminine (épingle, anneau, fibule, chaînette, éléments de parure, fusaiïole, couteau). Le dernier groupe, avec 101 sujets placés en nécropole, présente toutes les caractéristiques d'un traitement réservé aux adultes : un dépôt de viande, des offrandes d'objets familiers, des vases à boire et des armes pour des tombes les plus anciennes (VII<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle). Ces sépultures d'enfants avec des armes ne sont pas isolées dans le monde gaulois, à Barbey en Seine et Marne, A. Rapin décrit une tombe avec un sujet entre 12 et 14 ans inhumé avec un torque une épée adaptée à sa taille (Rapin, 2006). Vitali sur la nécropole de Monte Tamburino à Monte Bibele près de Bologne (Vitali, 2003) identifie sur 160 tombes datées du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., des sépultures contenant des armes, 35 avec des adultes et des adolescents et 4, avec des enfants. Le plus âgé (tombe 66) inhumé avec une épée, son fourreau et un pilum, avait entre 13 et 15 ans, deux sujets entre 10 et 11 ans, accompagnés de lances, occupaient les tombes 59 et 117 enfin le plus jeune qualifié de « *bambino* » (tombe 99) était accompagné d'une lance.

Cet examen des pratiques funéraires réservées aux enfants s'appuyant sur les travaux de L. Baray pour le bassin parisien, B. Dedet pour le sud de la Gaule et vers l'Italie du nord avec D. Vitali, nous permet quelques réflexions. Certes l'analyse du mobilier des tombes d'immatures s'avère parfois difficile d'interprétation devant les imprécisions, mais on peut relever quelques convergences. Il semble que jusqu'à 6 mois de vie le corps mort ne sort pas de la sphère domestique, sauf s'il est accompagné d'un adulte (mort en couche ou mort simultanée de la mère et d'un enfant), son inhumation ne s'accompagne pas de mobilier d'accompagnement. Puis, au-delà d'un an, les sujets s'éloignent progressivement de cet environnement pour être inhumés ou incinérés avec quelques éléments de parure pour les plus jeunes et un mobilier plus important pour les plus âgés, sans toutefois avoir accès à la nécropole sauf à Bobigny. Un fait intéressant peut être relevé, pour cette catégorie, les objets d'accompagnement possède une connotation uniquement féminine, s'agit-il d'un biais de recrutement ou d'un choix délibéré de parer les enfants sans spécification de genre avant un certain âge?

En s'éloignant de l'enfance, les individus entrent dans la sphère des adultes avec toutes les spécificités funéraires de ce groupe, dont l'identification de genre sans toutefois qu'elle soit systématique. Les armes, les gobelets à boire quelquefois trouvés, témoignent de l'entrée dans le monde des guerriers avec l'accès aux banquets, toutefois on ne trouve jamais de rasoir. Cet

instrument reste un accessoire masculin spécifique du guerrier accompli. Tacite (*La Germanie* XXXI) nous donne quelques éclaircissements sur son rôle chez les Germains.

Un usage adopté quelquefois chez le (...) Germains par la bravoure individuelle, est devenu chez les Cattes une loi générale : ils se laissent croître, dès l'âge de la puberté, la barbe et les cheveux, et ne se dépouille de cet aspect sauvage qu'après avoir déliés, en tuant un ennemi, du vœu qu'ils ont fait à la vertu guerrière de la garder jusque là. C'est sur le sang et les dépouilles qu'ils se découvrent le front ; alors seulement ils croient avoir acquitté le prix de leur naissance en se présentant à la patrie, à un père, comme leurs dignes enfants. Le lâche qui fuit la guerre conserve cet aspect hideux.

Certes il s'agit d'un témoignage concernant un peuple connu lors de la campagne d'Arminius, mais la remarque n'en demeure pas moins intéressante.

Ces différents travaux permettent d'établir l'âge de la maturité guerrière. Même si des tombes de sujets plus jeunes sont pourvues d'armes on peut estimer la maturité sociale vers 14-15 ans, bien avant la maturité physique. A ce moment le guerrier est en droit de porter des armes généralement adaptées à sa taille, de participer aux banquets et bien sur, de mourir à la guerre comme le montre le corpus de Ribemont sur Ancre.

Des sépultures, avec des corps de jeunes guerriers pourvus de leurs armes, sont identifiables sur différents sites comme nous l'avons vu plus haut à Barbey (Rapin, 2006) et à Monte Bibele (Vitali, 2003), mais dans aucune, les squelettes portent de marques de combat.

Que sait-on de la formation de ces postulants guerriers?

Il est difficile de trouver dans les écrits antiques des précisions sur la formation de ces combattants gaulois. Les échanges avec la Grèce ont-ils eu une influence sur la formation des jeunes celtes? Il y eut vraisemblablement, comme de la part des Romains des inspirations. Le point commun des civilisations guerrières est, de tout temps, de préparer leurs jeunes hommes à la guerre et la construction du corps devait tenir une grande place. Henri Irénée Marrou apporte ses réflexions sur l'éducation dans l'Antiquité (Marrou, 1964). En Grèce durant l'éphébie attique, débutant à dix huit ans, les jeunes recrues subissaient une formation militaire sous la responsabilité d'officiers. Cet apprentissage reflétait, avec pâleur, le dressage des jeunes spartiates qui commençait beaucoup plus tôt, comme durant les temps archaïques où la formation essentiellement physique était initiée dans l'enfance vers sept ou huit ans. Il est probable que les Gaulois devaient aussi débiter cet apprentissage assez tôt comme en témoigne la présence de guerriers de moins de 15 ans à Ribemont. La course à pied, l'équitation, la lutte et le maniement des armes (javelot, épée) constituaient l'essentiel des disciplines pratiquées. La chasse apportait vraisemblablement un complément de formation. Même si les lieux de culte et d'habitat comportaient peu d'os de gibier dans les reliefs de banquets, la présence de chiens atteste cet usage. D'ailleurs le vase d'Aulnat, daté du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., montre à sa surface une scène de chasse avec un cavalier armé d'une lance précédé d'au moins cinq carnassiers affrontant un loup et un fauve tacheté. (Foucras, 2011). Alors qu'en Grèce le citoyen puise sa formation auprès de tiers éducateurs, dans le monde romain archaïque, toujours selon H. I. Marrou, le guerrier est avant tout un paysan (Marrou, 1964, p. 12) éduqué au sein du cercle familial où l'apprenti se frotte aux mêmes disciplines qu'en Grèce (Marrou, 1964, p. 23) avec une nuance, attribut hellénique l'athlétisme et la compétition ne trouve aucun écho dans l'éducation des jeunes hommes à Rome.

Voyez, chez Plutarque (Caton le Censeur, 20), ce que le vieux Caton fait apprendre à son fils : l'escrime, lancer le javelot, jouer de l'épée, voltiger, piquer chevaux et manier toutes armes ; combattre à coups de poing, endurer le froid et le chaud, passer à la nage le courant d'une rivière impétueuse et froide.

Là encore, on peut évoquer une grande proximité entre l'éducation de ce paysan soldat romain et celle d'un jeune Gaulois, fils d'un propriétaire foncier, dont le corps représente un objet qu'il convient de montrer, dont la forte valeur symbolique justifie qu'il soit magnifié par des vêtements colorés, des bijoux en or, des armes et un casque bien identifiable. Cette visibilité

presque provocante constitue l'objectif essentiel, marque d'appartenance à un clan de guerriers redoutés (Diodore de Sicile, V, 30).

Ils se coiffent de casques d'airain avec de grands ornements en hauteur, lesquels donnent à ceux qui les portent une apparence gigantesque. A quelques-uns mêmes de ces casques sont fixés des cornes de même nature, et à d'autres des masques en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes.

Cette nécessité d'être vu et reconnu pour nombre de guerriers va traverser les siècles jusqu'à la guerre de 1914-1918, conflit durant lequel les soldats français, remarquables par leurs couleurs au début du conflit, vont progressivement creuser le sol et disparaître pour ressembler à la terre dans laquelle ils vivaient. Ce corps symbolique doit bénéficier d'une éducation physique afin de le préparer à l'exercice du combat mais doit aussi faire l'objet d'une initiation sexuelle et dans cette approche comparative entre les mondes grec et gaulois, la valeur initiatrice de la pédérastie tient une place particulière. Diodore de Sicile le souligne avec une pointe de calomnie (V, 21).

Quoique les femmes soient parfaitement belles, ils ne vivent avec elles que rarement, mais ils sont extrêmement adonnés à l'amour criminel de l'autre sexe et couchés à terre sur des peaux de bêtes sauvages, souvent ils ne sont point honteux d'avoir deux jeunes garçons à leurs côtés. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que sans se soucier en aucune façon des lois de la pudeur, ils se prostituent avec une facilité incroyable. Bien loin de trouver de vicieux dans cet infâme commerce, ils se croient déshonorés si l'on refuse les faveurs qu'ils présentent.

Strabon (III, 4,6) et Athénée (XIII, 79) reprennent à leur compte ces remarques sur l'amour charnel entre hommes et sa pratique dans l'éducation virile chez les jeunes garçons. Toutefois les écrits d'Aristote modèrent ces remarques et placent ces échanges amoureux dans le registre de l'inclinaison guerrière, à goûter indifféremment de l'un ou l'autre sexe.

La conséquence nécessaire, c'est que, sous un pareil régime, l'argent doit être un grand honneur, surtout quand les hommes sont portés à se laisser dominer par les femmes, disposition habituelle des races énergiques et guerrières. J'en excepte cependant les Celtes et quelques autres nations qui, dit-on, honorent ouvertement l'amour viril. C'est une idée bien vraie que celle du mythologiste qui, le premier imagina l'union de Mars et de Vénus ; car tous les guerriers sont naturellement enclins à l'amour de l'un ou l'autre sexe.

Les Grecs accordaient une place essentielle aux échanges charnels entre un maître et son élève. Xénophon insiste sur ce point dans la *Constitution de Sparte* (2, 12).

Il me faut bien parler ici de la pédérastie, car cela importe à l'éducation.

Mais au-delà du contexte éducatif, M. I. Marrou avance l'hypothèse que l'homosexualité grecque puisait sa justification dans la pratique guerrière. (Marrou, 1964, p. 56)

Son essence est d'être un compagnonnage de guerriers. L'homosexualité grecque est de type militaire.

Marrou va plus loin dans sa démonstration (Marrou, 1964, p. 58-59) en s'appuyant sur Xénophon (*Le Banquet* VIII) et Platon (*Phèdre* 239 ab).

Le désir, chez l'ainé, de s'affirmer aux yeux de son aimé, de briller devant lui, le désir symétrique chez le cadet de se monter digne de son amant, n'ont pu que renforcer, chez l'un et l'autre, cet amour de la gloire que tout esprit agnostique exaltait par ailleurs : la liaison amoureuse est le terrain de choix où s'affronte une généreuse émulation. D'autre part c'est toute l'éthique chevaleresque, fondée sur le sentiment de l'honneur, qui reflète l'idéal d'une camaraderie de combat. La tradition antique est unanime à lier la pratique de la pédérastie à la vaillance et au courage.



On peut aisément adhérer à cette construction culturelle, pour les Gaulois, affirmant que les guerriers recherchent un accomplissement de leur virilité dans un échange charnel avec leur amant. Cette camaraderie dans la bataille crée une émulation et une volonté de protéger son autre comme dans les phalanges thébaines.

L'histoire, plus proche de nous, apporte d'autres exemples (chevaliers du Moyen Age, samouraïs) de milieux exclusivement masculins où sont exaltées les vertus viriles. Toutefois on peut suggérer que lors des campagnes l'absence de femmes favorise de tels échanges.

Cette éducation tournée vers la guerre s'appliquait-elle à des guerriers choisis et placés dans un statut de professionnel ou bien à des paysans soldats par nécessité comme dans le monde romain archaïque ?

### 8. 1. 3 Des professionnels de la guerre ?

Il est difficile de cerner cette question car nous possédons peu d'information en dehors de quelques statuts représentant des guerriers en armes ou des monnaies, mais elles ne nous renseignent pas sur l'aspect professionnel de cette fonction. Cette identification repose sur les marqueurs d'appartenance guerrière placés près des corps dans les tombes. Mais l'attribution de ce statut se limite certainement à quelques privilégiés. Des milliers d'hommes moins faciles à identifier participèrent à des événements guerriers. Si une petite minorité a professionnalisé cette fonction, beaucoup d'autres restaient probablement des combattants d'occasion (Brunaux, 1999).

Quels outils avons-nous à notre disposition pour tenter de répondre à cette question ?

On peut comparer deux populations différentes. La nécropole de Bobigny, forte d'une proportion d'artisans offre l'opportunité d'analyser un corpus osseux provenant d'individus n'étant pas morts à la guerre. En recherchant des traces d'éventuels marqueurs d'activité sur leurs os on peut établir un profil (Le Forestier, 2005) et les mettre en parallèles avec nos guerriers de Ribemont sur Ancre afin d'établir des points de comparaison.

Dans la nécropole de Bobigny les os ne portent pas de marques d'activité professionnelles spécifiques. En identifiant les fractures, on peut chercher des fréquences de localisation significatives pouvant nous renseigner sur des pratiques. Prenons l'exemple des clavicules, ces os sont exposés lors de chutes ou de chocs directs ; elles se rencontrent plutôt chez des individus actifs. Dans les deux sites on n'observe pas de différence entre les artisans et les guerriers. Autre exemple : les classiques fractures de parades de l'ulna témoins de chocs directs survenus lors de combats anciens, on n'identifie ni à Ribemont ni à Bobigny d'individus porteurs de telles séquelles. Les seuls cas significatifs sont les fractures de jambes bien consolidées trouvées dans l'« ossuaire 82 » et l'« enclos circulaire » à Ribemont, pour deux la consolidation parfaite signifiait un traumatisme de l'enfance, un seul présentait une déformation gênante.

Ces remarques doivent tenir compte du fait qu'à Bobigny les jeunes adultes sont sous représentés par rapport aux juvéniles et aux sujets âgés porteurs de signes de sénescence. Il peut s'agir d'un biais de recrutement avec des inhumations placées dans un autre endroit ou cette population en pleine possession de ses moyens physiques est occupée ailleurs et n'habite pas et ne meure pas en ce lieu.

Sont-ils occupés à d'autres tâches (artisanat ou la guerre)?

Sur l'ensemble de la nécropole dix sépultures ont pu être identifiées comme appartenant à des guerriers. Si on se réfère à la centaine d'années d'occupation du site, Stéphane Marion estime qu'un ou deux individus par génération choisissaient d'être guerrier, dans ce secteur économique d'artisanat, ces individus constituent une élite choisie. Leur faible nombre peut s'expliquer par le prix d'un équipement (Marion, 2006)

Il serait hasardeux de donner une interprétation trop précise à partir de ces observations ; mais nous sommes en présence d'os appartenant à deux groupes d'individus, l'un comporte uniquement des hommes jeunes et robustes, en bonne santé, l'autre des d'artisans avec des femmes, des juvéniles, des sujets porteurs de marques de sénescence et peu d'adultes jeunes. Ces

communautés sont presque complémentaires. Dans les deux cas, peu de séquelles de traumatismes ou d'infections antérieures sont identifiables.

On ne peut pas parler réellement d'un professionnalisme guerrier avec une armée de métier au sein des tribus. A l'intérieur des clans, des guerriers d'occasion, qu'une situation économique rendait dépendants, se fédéraient autour d'un chef reconnu pour sa bravoure et sa fortune. Pour des affirmations de pouvoir ou des quêtes de richesse, ces hommes partaient en guerre contre d'autres troupes au gré d'alliances ou pour les services d'un maître lui aussi avide. Ces campagnes militaires pouvaient se prolonger longtemps au gré des engagements comme mercenaires, alliés ou auxiliaires au service de Rome. Les quelques guerriers trouvés à Bobigny ne portaient pas de traces anciennes, tout comme ceux de Ribemont. Les blessures survenues à la guerre entraînaient souvent la mort surtout si elles atteignaient le crâne, le thorax ou l'abdomen. Les autres plus superficielles guérissaient, les plus profondes atteignant les os ou les articulations se compliquaient très souvent et les blessés mourraient rapidement. Les écrits classiques nous renseignent avec précision sur ces traumatismes survenus lors des batailles

## **8. 2 De la blessure à la mort.**

Nous n'avons aucun texte décrivant les types de blessures survenues, lors d'affrontements, dans le monde celtique et seule leur prise en charge peut-être évoquée par les instruments, témoins d'une pratique médicale, découverts dans les sépultures (Redfern, 2010). On peut identifier dans la tombe datant de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., découverte à München-Obermanzing, des sondes et des écarteurs suggérant l'exploration chirurgicale de plaies (Künzl, 1995). Plus près de nous (50 avant J. C.), auprès d'un personnage inhumé à Stanway dans l'Essex ont été trouvés des scalpels, des sondes, des crochets, une scie, des pinces (Crummy, 2007) et des récipients contenant des décoctions d'artémisia et d'autres fleurs (Wiltshire, 2007). Cette sépulture tardive confirme les contacts étroits entretenus entre la Bretagne et le monde romain..

Mais seuls les os, témoins d'évènements violents passés, nous apportent quelques informations sur les types de traumatismes et les pratiques thérapeutiques à l'Age du Fer.

D'autres civilisations contemporaines de cette période, et possédant l'écriture nous ont transmis des ouvrages précis sur les plaies de guerre, leurs traitements et leurs complications.

### **8. 2. 1 Les blessures au combat à l'époque classique**

#### **a) Les blessures**

Les Grecs et les Romains ont décrit avec précision les conséquences des combats sur le corps. Dans le plus célèbre, le Corpus Hippocratique, compilation du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C, d'œuvres qui n'émanaient pas d'Hippocrate mais de ses élèves. Les grands principes de la médecine du maître de Cos y sont décrits, l'exposé des blessures et fractures survenues au décours des batailles tient une large part. On peut aisément envisager que ces descriptions faites en Grèce durant cette période, soient transposables au monde gaulois. Certes nous n'avons aucune preuve, mais les principes de traitement pouvaient être à la portée des Gaulois qui échangeaient largement avec les Grecs (14, *Des divers modes d'action des armes vulnérantes*).

Les instruments vulnérants qui produisent surtout des fractures visibles ou latentes, des contusions et des enfoncements de l'os en le déplaçant de sa position naturelle, sont les corps arrondis, orbiculaires, mousses, à la fois obtus, pesants et durs ; ils opèrent dans les chairs des contusions, des attritions et des plaies contuses ; les plaies qui proviennent de pareils instruments, qu'elles soient allongées ou arrondies, deviennent creuses, suppurent davantage, sont baignées d'humidité, et demandent plus de temps pour se modifier ; car il faut nécessairement que les chairs ainsi atteintes de fortes contusions ou de plaies contuses se transforment en pus et se fondent. Quant aux armes allongées, comme elles sont d'ordinaire minces, aiguës et légères, elles coupent les chairs plutôt qu'elles ne les contondent ; et il en est de même

pour l'os l'arme peut, à la vérité, marquer son empreinte en même temps qu'elle entame l'os (or nous avons dit qu'empreinte et entamure sont la même chose); mais elle n'est guère apte à le contusionner, ni à le fracturer, ni à l'enfoncer en le déplaçant de sa position naturelle( ... ).

Plus récemment, Galien, médecin grec exerçant à l'école des gladiateurs de Pergame au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., apporte son expérience sur les blessures rencontrées lors des combats. Ses observations, l'usage qu'il faisait du vin pour désinfecter les plaies, sa crainte de la suppuration par le contact du sable des arènes souillées par les déjections des animaux, sont d'une grande pertinence.

La guerre, à l'époque classique, se pratiquait au corps à corps avec des armes tranchantes (épées, couteaux et lances), ou à distance avec des armes de jet (javelots), des traits comme les flèches ou contondantes comme les frondes armées de pierres, de billes plomb ou de terre cuite. Les guerriers gaulois utilisaient une panoplie plus limitée, la lance, arme d'hast de prédilection pourvue une longue et solide hampe armée d'un fer puissant et du javelot avec des fers de tailles et de morphologies très variées, dont la légèreté permettait de le projeter au loin dans le but de blesser l'ennemi ou de transpercer et d'immobiliser les boucliers en bois. Ces armes d'estoc largement répandues pénétraient les chairs par la pointe et causaient des blessures sévères et souvent létales par section des gros vaisseaux de l'abdomen, du thorax ou du cou. L'épée à lame longue, utilisée de taille avec de grands mouvements restait vraisemblablement réservée aux guerriers les plus nobles ou aux cavaliers, elle provoquait des entailles profondes, pas forcément immédiatement mortelles, sauf si elles atteignaient le cou ou le crâne. La qualité métallurgique rendait possible la section complète d'un membre. Les pierres projetées et les hampes de lances brisées, autant d'outils opportunistes, complétaient cet arsenal, à l'exception de l'arc et des flèches, méprisés comme armes de lâches. Ces guerriers se protégeaient des blessures par un grand bouclier, des casques en cuir ou métalliques et pour les plus fortunés une cotte de maille. Généralement un vêtement court, ou sayon, ceignait la taille couvrant la portion inférieure de l'abdomen, vulnérable.

Toutes ces armes n'avaient qu'un seul but tuer vite en atteignant rapidement un organe vital ou un gros vaisseau. Toutefois les combats apportaient leurs lots de blessures superficielles, elles atteignaient la peau, les muscles, les nerfs et les vaisseaux superficiels, peu dangereuses si elles ne touchaient pas d'organes vitaux (vaisseaux de la racine des membres ou du cou), elles pouvaient le devenir par leur nombre et la perte sanguine engendrée. Les lances ou les épées maniées de taille avec d'amples mouvements, tel que le décrit Polybe, coupaient les chairs et ouvraient de larges plaies immobilisant rapidement l'ennemi.

Recherchées, les plaies perforantes du thorax ou de l'abdomen provoquaient la mort par une atteinte du cœur ou des gros vaisseaux thoraciques ou abdominaux. Les lances maniées d'estoc et les javelots projetés provoquaient généralement ce type de blessures auxquelles s'exposaient les Gaulois habitués à combattre sans réelle protection corporelle, en dehors du sayon sur le bas ventre ou d'un casque parfois. L'hémorragie majeure engendrée précédait de peu la mort.

Au décours de plaies thoraciques, si aucun organe vital n'était atteint le blessé s'exposait à des infections avec constitution d'une collection de pus dans le thorax (« *empyéma* » selon Hippocrate). Dans un tel cas, la survie restait possible si cet abcès s'écoulait vers l'extérieur spontanément ou après une incision.

D'ailleurs la mise à mort d'un prisonnier ou d'une victime sacrificielle se pratiquait, de cette façon selon Diodore (*Bibliothèque historique*, V, 31) :

Ils le frappent avec une épée de combat dans la région au-dessus du diaphragme.

Ce geste visait une mort rapide par hémorragie massive par la section des gros vaisseaux du thorax ou du cœur.

Les plaies du crâne demeuraient tout aussi sévères. Les Gaulois se protégeaient la tête des casques probablement en cuir ou en métal, équipés de paragnathides. Ces pièces d'armement défensif ne devaient pas opposer une grande protection contre un javelot puissamment projeté

ou un violent coup d'épée appliqué de taille sur le sommet du crâne. Dans les cas de perforation de la boîte crânienne, l'hémorragie et les lésions encéphaliques causaient la mort rapidement. Lors de fracture de la voûte, la contusion cérébrale et la perte de connaissance mettaient l'adversaire hors de combat. Hippocrate rapporte la gravité de ce type de blessure (*Prenotions de Cos*, III, 187).

Ceux dont le cerveau est sphacélé meurent, les uns le troisième, les autres le septième jour. S'ils passent ce dernier terme, ils réchappent. Mais quand les téguments ont été divisés, ceux chez lesquels on trouve l'os désunis (avec les chairs) périssent.

Les atteintes du cuir chevelu avec levée d'un scalp ainsi que les plaies de la face, par la richesse vasculaire, favorisaient une hémorragie majeure avec un aveuglement des combattants limitant considérablement les possibilités de poursuivre le combat. Si cette blessure ne s'associe pas à une atteinte crânienne ou que le blessé échappe à la période de vulnérabilité le risque mortel est moindre. A ce propos, Justin relate la blessure de Philippe de Macédoine qui a survécu à une perforation oculaire par une flèche au siège de Méthone (*Philippiques*, Livre VII, chap. 6). Les plaies de la face cicatrisent facilement au prix le plus souvent de lourdes séquelles cicatricielles. Il en va tout autrement des blessures du cou, redoutables par la gravité d'une atteinte des gros vaisseaux.

Dans le déroulement d'un combat, si un guerrier qui ne peut tuer rapidement son adversaire, va chercher à l'immobiliser pour faciliter sa mise à mort. Les membres deviennent les cibles de choix. Le choc violent d'une épée, d'une hampe ou d'un talon de lance pouvait fracturer les os peu protégés par les muscles comme le bras, l'avant-bras ou la jambe. Avec une épée, la violence des coups portés expose à une fracture et une plaie profonde avec un grand risque infectieux de contamination par les bactéries présentes sur la lame ou dans le sol. Parfois, la finesse du fil des lames et la violence du coup porté n'excluaient pas des amputations franches de membres.

### **b) Les complications de ces blessures**

L'hémorragie massive tue à coup sur un adversaire : les plaies du cœur, des gros vaisseaux du cou, du thorax et de l'abdomen sont les plus dangereuses. Il ne faut que quelques secondes pour que la vie s'échappe lorsqu'un large vaisseau sanguin est sectionné. Dans les cas où le blessé échappe à une mort immédiate, il s'expose trois ou quatre jours après à des risques d'infection par les bactéries présentes sur son corps et dans le sol. La fièvre, l'inflammation et la suppuration sont les symptômes de cette complication, qui peut guérir si elle se limite aux muscles, mais dont la survie devient beaucoup plus aléatoire, si elle progresse jusqu'à l'os (ostéite), aux articulations (arthrite) ou à tout l'organisme (septicémie). Les Gaulois durent être confrontés à la gangrène gazeuse, comme le furent tous les combattants avant l'ère des antibiotiques, par contamination provenant des germes présents dans le sol et le fumier des animaux. Elle se caractérise par une mortification de la peau et des muscles accompagnée d'une fièvre élevée et d'un état de choc précédant une mort rapide. Hippocrate dans le *Corpus Hippocratique*, décrit cette mortification des tissus en utilisant les termes de « *sphakelizô* » pour la nécrose des tissus ou « *phagedaina* » pour le creusement en profondeur exposant les tendons et les muscles.

### **c) Les séquelles des blessures**

Les plaies cicatrisées occasionnaient parfois des gênes dans la déambulation et les mouvements comme le souligne Hippocrate pour les blessures siégeant sur l'insertion des gros muscles ou sur le trajet d'un nerf. (*Appendice du traité des plaies*, 4, *Infirmités consécutives*).

Dans les blessures, on sera nécessairement estropié, si la lésion porte sur de gros troncs nerveux ou sur les têtes des muscles, surtout aux cuisses.

La variété des armes utilisées par les Gaulois laissait après les batailles de nombreux guerriers avec de multiples blessures. Même si elles n'entraînaient pas de mort rapide, beaucoup d'entre-elles dépassaient les ressources thérapeutiques disponibles, malgré les échanges avec la culture grecque et l'expérience acquise au fil du temps. Sans aucun doute, les plaies simples et les fractures non compliquées pouvaient guérir, mais les chances d'un blessé grave de parvenir au stade des séquelles restaient infimes dans un milieu très hostile (armes souillées, terre, excréments des animaux).

Toutefois dans les rangs des combattants quelques vétérans devaient arborer des blessures, témoins de leur bravoure passée.

### 8. 2. 2. Des traces de coups. Quelles interprétations ?

En comparant les types de blessures décrits par les praticiens présents sur les champs de batailles antiques et en s'appuyant sur les textes des auteurs classiques peut-on à affirmer la réalité d'affrontements guerriers sur les corps des Gaulois de Ribemont ?

Denys d'Halicarnasse (XIV, 8-10) décrivant l'affrontement, en -367, entre les Romains et les Gaulois apporte quelques lumières sur les techniques de combat appliquées par les Gaulois et les Romains.

La façon de combattre des Barbares, qui tenait dans une large mesure de celle des bêtes sauvages ou des fous, avait un caractère désordonné et dépourvu de science guerrière : tantôt levant très haut leurs armes, ils frappaient sauvagement, en accompagnant les coups de tout leur corps, comme le font les bûcherons ou les piocheurs, tantôt, ils portaient des coups au hasard en oblique afin de fendre le corps de leur adversaire, cuirasse comprise ; ensuite, ils ramenaient la pointe de leur fer. Au contraire, le combat des Romains et la technique qu'ils opposaient aux Barbares, alliaient expérience et grande sécurité : alors que les autres étaient encore en train de lever leurs armes, les Romains plongeaient sous les bras de l'adversaire, en tendant leur bouclier au-dessus d'eux, puis se ramassaient sur eux-mêmes en arrondissant le dos, de sorte que les coups de l'ennemi, rendus trop élevés, perdissent toute efficacité en portant dans le vide, tandis qu'eux-mêmes, pointant leur épée, frappaient les Gaulois à l'aîne, entaillant leurs flancs, et transperçant leur poitrine jusqu'aux viscères. Quand ils remarquaient que certains protégeaient ces parties du corps, ils leurs sectionnaient les tendons des genoux ou des chevilles et les renversant à terre, tandis que ceux-ci rugissaient, mordaient leur bouclier et poussaient des cris ressemblant aux hurlements des bêtes sauvages. Leur efficacité mit hors de combat nombre de Barbares aux membres disloqués sous les coups ; quant aux armes (des Gaulois), les unes étaient émoussées, les autres étaient cassées, les autres enfin inutilisables. En effet, en plus du sang coulant des blessures, la sueur qui ruisselait des corps ne permettait ni de garder en main les épées, ni de tenir les boucliers, car les doigts glissaient autour des poignées sans pouvoir assurer fermement leur prise.

Cette longue description souligne la brutalité des affrontements avec forces détails marquant les esprits ; mais l'intérêt réside dans la comparaison entre la technique du combat appliquée, par les Gaulois, avec des épées longues maniées de taille et celle pratiquée avec des lames plus courtes manipulées d'estoc par les Romains. Dans le premier cas, le guerrier assène des coups violents de haut en bas sur la tête ou le haut du corps pour mieux fendre son adversaire et le mettre hors de combat immédiatement. Dans la seconde situation la pointe maniée de bas en haut est dirigée vers les régions les plus vulnérables riches en vaisseaux : aisselles, thorax, aîne et abdomen. Si les buts ne sont pas immédiatement atteints, il importait alors de jeter son adversaire au sol en sectionnant les tendons des jambes pour mieux l'achever ensuite. Ces descriptions corroborent totalement les observations des praticiens de la médecine sur les types de blessures rencontrées sur le champ de bataille et celles identifiées sur les os de Ribemont. Sur le site nous rencontrons beaucoup de traces témoignant de coup de taille, nous manquent les crânes que ce type de combat, avec de grands coups portés de haut en bas, devait fortement traumatiser.

Mais parfois la bataille ne se passe pas dans un corps à corps féroce, comme nous le relate Tite Live (*Histoire romaine*, livre XXXVIII, 21) lors de la bataille du mont Olympe entre les Tolistoboïes et les troupes de Manlius, où les armes de jet dominent le champ de bataille.

« Cependant flèches, balles plomb, javelots pleuvent sur eux de toutes parts ; ils ne savent que faire, aveuglés qu'ils sont par la rage et la crainte, engagés dans une lutte à laquelle ils ne sont pas adaptés. En effet, tant qu'on se bat de près, tant qu'on peut recevoir ou porter des coups, ils sont forts de leur colère. Mais, quand ils se sentent frappés de loin par des javelines légères, parties on ne sait d'où, alors, ne pouvant donner carrière à leur fougue bouillante, ils se jettent les uns sur les autres comme des bêtes sauvages percées de traits. Leurs blessures éclatent aux yeux, parce que qu'ils combattent nus, et que leur corps sont charnus et blancs, n'étant jamais découvert que dans le combat : aussi le sang s'échappe-t-il plus abondant de ces chairs massives ; les blessures sont plus horribles ; la blancheur de leur corps fait paraître davantage le sang noir qui les inonde. Mais ces plaies béantes ne leur font pas peur : quelques-uns même déchirent la peau lorsque la blessure est plus profonde que large et s'en font gloire. La pointe d'une flèche ou de quelque autre projectile s'enfoncent-elle dans les chairs en ne laissant à la surface une petite ouverture, sans qu'ils puissent malgré leurs efforts, arracher le trait, les voilà furieux, honteux d'expirer d'une blessure si peu éclatante, se roulant dans la terre comme s'ils mouraient d'une mort vulgaire. »

Les Gaulois utilisaient le combat à distance avec des javelots qu'ils utilisaient comme une véritable artillerie, pour harceler ou pour clouer l'ennemi au sol et rendre leurs boucliers inutilisables. Mais ils méprisaient l'aide des flèches qu'ils considéraient comme une arme de lâche.

Les os marqués de traces de violence représentent environ 4% de l'ensemble du corpus de Ribemont avec un maximum de 9,6% dans l'«enclos circulaire».

La comparaison avec d'autres matériels osseux provenant de sanctuaires celtiques soulève quelques remarques. Le site le plus proche dans la typologie des traces osseuses demeure celui de Gournay sur Aronde découvert par J.-L. Brunaux (Brunaux et al, 1985). F. Poplin dans son étude anthropologique (Poplin, 1985) relève en fait peu de trace relevant du combat : celles trouvées sur les humérus 2639 et 3576 même si elles comportent toutes les caractéristiques d'une entaille profonde semblent appartenir à des traces de découpe. Sur le fémur 5005, le doublement de la marque sur la face antérieure juste au-dessus de la rotule évoque, la encore, à ses yeux une découpe tout comme les deux traces de la face latérale, sous le grand trochanter du fémur 2042. On peut discuter cette hypothèse dans la mesure où un sujet hors de combat n'est pas forcément mort et que des coups doublés peuvent entrer dans le cadre d'un acharnement afin d'immobiliser définitivement un adversaire. Mais F. Poplin laisse toutefois entrouverte l'hypothèse de la blessure survenue au combat. D'autres exemples, de traumatisme osseux péri mortem, sont fournis par le site de Maiden Castle dans le Dorset (Salazar, 2000), les premières fouilles de Wheeler en 1943 livrent des squelettes dont plusieurs crânes portent des impacts d'épées sans signes de guérison, un autre avec un trou provoqué par un carreau de baliste et une vertèbre dans laquelle restait fichée une pointe de flèche. (Wheeler, 1943). Des fouilles plus récentes sur le même site (Redfern, 2008), ont mis à jour un humérus droit avec une entaille profonde oblique de la face antérieure de la diaphyse. Il faut se garder d'affirmer qu'il s'agit d'une trace de combat mais se contenter d'évoquer un impact avec une arme maniée avec puissance.

Nous sommes en présence de corpus osseux humains découverts dans des sites protohistoriques et porteurs de traces évoquant le combat. Mais plus près de nous d'autres batailles ont eu lieu et laissé des marques sur les corps des guerriers morts. Jusqu'à l'apparition de la poudre à canon, la panoplie du combattant ne comporte que des armes blanches et des masses.

Les fouilles de l'époque médiévale ont peu livré d'inhumations de masse dans les suites d'une bataille. Le site d'Aljubarrota au Portugal (Cunha, 1997), de la garnison du château de Vadum Jacob durant les croisades (Mitchell et al, 2006) et de Towton en Angleterre lors de la guerre des Deux Roses (Fiorato, 2000, Holst, 2004). Arrêtons-nous sur ces deux derniers sites afin de comparer les blessures et tenter de trouver des points communs. Il faut tenir compte de l'évolution de la guerre durant ces périodes avec l'usage plus important de la cavalerie, avec des coups venant du haut.

Les corps des Templiers et des archers français exécutés par Saladin après le siège du château de Vadum Jacob avaient été jetés dans une citerne. Cinq squelettes d'hommes entre 20 et 40 ans exhumés lors d'une excavation portaient des traces de coups. Trois corps avaient des pointes de flèches fichées dans le corps, mais deux autres présentaient des marques de combat à l'épée : pour le premier une amputation au niveau de l'épiphyse inférieure de l'humérus droit, une entaille superficielle de la face gauche de la mandibule et une plus profonde du frontal, pour le second combattant une entaille profonde de la partie supérieure de la tête de l'humérus droit.

Deux campagnes de fouilles en 1996 et en 2000, sur le site de la bataille de Towton durant la guerre des Deux Roses, ont permis d'exhumer quarante individus mâles en bonne santé entre 15 ans et plus de 46 ans. Ces hommes avaient des os robustes avec des insertions musculaires très marquées, une stature moyenne de 171,6 cm qui les plaçaient au-dessus de leurs contemporains. Un tiers des quatorze fractures des membres inférieurs s'étaient produites durant l'enfance (« en bois vert »). Dans deux cas, les causes de la mort pouvaient être identifiées : l'occipital de l'un portait une fracture complexe et l'autre une plaie pénétrante de l'œil droit par une lance. L'identité biologique de cette communauté de guerrier s'apparente à celle de Ribemont : hommes en parfaite santé, d'une haute stature avec une forte musculature, porteurs de plaies mortelles du crâne et de la face. Plus proche de nous, à l'époque moderne, après une bataille survenue à Uppsala en Suède au XVI<sup>e</sup> siècle (Kjellström, 2005), les corps des combattants tués ont été inhumés. Le profil démographique confirme qu'il s'agit de 52 hommes âgés entre 14 et 34 ans. 92 impacts de lames atteignaient les crânes et la partie gauche de la face plutôt, pour le post-crâne les traces sont beaucoup plus rares (11 sur 9 os). Un seul corps présentait des lésions de décapitation en C4.

On peut compléter cette présentation, avec l'analyse d'une nécropole du Haut Moyen Age à Cambridge. Lors de l'excavation les individus inhumés portaient des traces de combat ; douze d'entre-eux présentaient des traces de mort violente par lance ou par épée (Patrick, 2006). Neuf sur douze avaient une atteinte crânienne et deux une lésion pénétrante postérieure du rachis dorsal. Tous ces corpus apportent la confirmation que le crâne est la zone d'attaque privilégiée lors de combat à l'arme blanche (épée ou lance).

On peut conclure que les populations guerrières, de toutes les époques, possèdent des caractéristiques physiques superposables. S'ils pratiquaient le combat au corps à corps, leur seul objectif était de tuer vite leur ennemi. Le crâne, parfois mal protégé, constituait la cible de choix. L'absence de tête à Ribemont ne peut nous conforter dans cette analyse mais les armes et les protections étant les mêmes, les objectifs ne devaient guère être différents. Si l'intention, de mettre à mort, n'est pas immédiatement atteinte, il importe alors de faire chuter son adversaire en l'atteignant aux jambes, pour mieux l'achever ensuite.

### **8. 3 Quel sort est réservé aux guerriers après la mort ?**

Après les blessures survenues lors des combats, d'autres traces font évoquer une préparation des corps avec des décapitations, du dépeçage, voire des démembrements. Ces pratiques relèvent sans aucun doute de rituels dont nous ne possédons que quelques clés de compréhension. L'analyse des textes et les découvertes récentes permettront peut être d'éclaircir ces usages.

J.-L. Brunaux (Brunaux, 1998) apporte sa connaissance de la religion gauloise dans la perception que ces hommes avaient du cadavre et de la mort. Ils semblaient mépriser cette dernière et restaient indifférents devant l'exposition des corps et leur agression par des animaux prédateurs (carnivores et oiseaux). Le Grec Pausanias (X, 21, 6 et 7) surpris par cette pratique lors de la guerre des Thermopyles, interprète cette exposition comme une façon d'effrayer l'ennemi et peut-être aussi d'un mépris pour les corps des guerriers morts.

Les Gaulois n'envoyèrent pas d'ambassade pour négocier l'enlèvement des morts. Il leur était égal que ceux-ci reçoivent un peu de terre ou que s'en rassasient les bêtes sauvages ou les oiseaux qui sont des ennemis pour les morts. Que les disparus reçoivent une sépulture leur était indifférent ; deux raisons, me semble-t-il, les

inspiraient : frapper de terreur leurs ennemis et respecter leur coutume de n'avoir aucune compassion pour les morts.

Plutôt que de dresser un catalogue exhaustif des textes qui témoignent de cette pratique, il s'avère plus intéressant d'illustrer la diversité des situations rencontrées et d'intégrer la pratique gauloise dans l'ensemble de celles qui existaient dans le monde méditerranéen à l'époque classique et dans d'autres époques.

Intéressons-nous en premier au prélèvement de la tête. D'une manière générale, les observations faites sur les os de Ribemont s'accordent avec les descriptions des auteurs antiques. Elles mettent en évidence une découpe rapide dans l'intention de prélever un trophée ou une offrande destinée à un lieu de culte. Cependant, notre analyse montre que ces descriptions demeurent très générales et restent dépendantes d'informations de seconde main, récits le plus souvent rapportés par des acteurs directs. Les gestes précis des officiants ne sont pas non plus décrits avec minutie et ceci d'autant que la décapitation faisait figure d'action courante à cette période chez les Gaulois et les Romains, même si les objectifs étaient différents chez ces derniers (proscription, trophée comme preuve d'un acte) (Voisin, 1984). Toutefois, l'importance de cette pratique est telle que Diodore de Sicile, un grec, en fait mention dans un texte relatant l'issue de la bataille de l'Allia opposant les Sénons aux Romains en 390 avant notre ère. (Diodore de Sicile, XIV, 115).

Les Celtes continuèrent le premier jour de détacher en les coupant les têtes des morts, selon la coutume de leurs ancêtres.

Entre dix et quinze mille Romains gisaient morts à l'issue des combats. Même si toutes les têtes n'ont pas été prélevées on imagine aisément la difficulté de cette entreprise de décollation, sur une journée, donc de l'importance qu'elle présentait pour ceux qui la pratiquaient. Diodore de Sicile, livre un texte sur la signification de ces gestes (Diodore de Sicile, V, 29)

Aux ennemis tombés ils coupent les crânes et les attachent au cou de leurs chevaux. Les dépouilles ensanglantées, de ces ennemis tués, sont emportées comme du butin par leurs servants d'armes auxquels ils les ont confiées, au son du péan et des hymnes de victoire ; ils clouent ces prémices du butin à leur maison, comme s'ils avaient capturé des bêtes fauves en quelque chasse. Les têtes de ces ennemis les plus illustres, après les avoir enduites d'huile de cèdre, ils les gardent avec soin dans un coffre à provision et ils les montrent aux étrangers, se vantant que pour l'une de ces têtes son père ou l'un de ses ancêtres ou lui-même n'ait pas accepté la somme qu'on lui proposait. On dit même que certains se vantent de n'avoir pas accepté pour l'une des têtes son poids équivalent en or, montrant par-là une grandeur d'âme, bien propre aux Barbares.

Strabon utilise aussi le témoignage de Poséidonios d'Apamée (Strabon, IV, 5) dans lequel il décrit cette coutume gauloise et la difficulté qu'il eut à s'y habituer.

Posidonius dit l'avoir vu lui-même en beaucoup d'endroits, s'être tout d'abord détourné d'un tel spectacle, puis avec l'habitude l'avoir supporté sereinement.

Grâce à ces textes, on devine toute l'importance rituelle de la prise du crâne et la nécessité impérieuse pour le vainqueur de s'en emparer rapidement, pour cela trois possibilités s'offraient à lui : soit il coupait la tête rapidement et confiait le corps acéphale à ses servants, soit ses valets protégeaient la dépouille et il prélevait la tête dans un second temps, enfin il plaçait une marque d'identification afin de reconnaître sa ou ses victimes parmi d'autres. Le geste de la décollation nécessitait un couteau à lame solide et bien aiguisée. Le guerrier accrochait ses têtes coupées au cou de son cheval et les rapportait chez lui, comme le trophée de chasse d'une bête sauvage, que l'on expose sur la façade de sa maison. Le crâne offrait ainsi au regard des passants et des visiteurs le spectacle de la bravoure du maître des lieux ou de ses ancêtres. La tête d'un guerrier illustre bénéficiait d'un traitement particulier, après une exposition face à l'ennemi pour l'effrayer, elle était conservée par une préparation à l'huile de cèdre pour résister au temps et rester



identifiable et être transmise à sa descendance. Cette huile connue des Egyptiens qui l'utilisaient, pour ses vertus antifongiques et insecticides, dans la préparation de leurs morts, provient probablement des montagnes de l'Atlas. On voit ici la force de la filiation et de l'appartenance à une lignée de guerriers valeureux et la volonté permanente de l'affirmer par une telle exhibition. Mais cette appropriation de la tête d'un ennemi de haut rang peut, dans quelques cas, justifier une préparation très élaborée, comme en témoigne Tite-Live à propos de Lucius Postumius tué en 216 avant J.-C. lors d'une campagne contre les Boïens dans la forêt de Litana (Tite-Live, XXIII, 24).

La dépouille et la tête coupée du chef furent ils les portent en chantant leur triomphe dans le temple qui sur leur territoire est le plus saint. Selon leur coutume, ils nettoient cette et recouvrent l'os d'or. Celui-ci devint un vase sacré pour les libations dans les fêtes solennelles et une coupe pour les prêtres et les desservants du temple.

Contrairement à Ribemont, les sites contenant des crânes isolés n'ont pas, dans la grande majorité des cas, conservé de vertèbres cervicales attenantes. Ainsi les traces décrites doivent plutôt être mises sur le compte de gestes de préparation du crâne : nettoyage, extraction du cerveau et éviscération du cou, dans ce cas la lame de l'instrument heurte et entaille la mandibule sur sa face interne. Le sol de Ribemont livre deux cas avec de telles traces. Au Cailar (Gard) R. Roure (Ciesilski, 2011, Duday, 2006) a pu observer de nombreuses traces sur le ramus\* et les angles mandibulaires, avec des sections des processus mastoïdes et de la partie basse de l'occipital. A Ribemont, le faible nombre de vertèbres cervicales ainsi que ce type de lésions mandibulaires suggèrent, que lors du prélèvement sur-le-champ, le vainqueur pratique une section haute du cou au ras du basi-crâne. Lors de coupes plus basses avec conservation d'un long tronçon cervical, une préparation secondaire devient nécessaire afin de débarrasser le crâne des vertèbres cervicales et des viscères attenants.

F. Poplin, dans de l'étude des restes humains découverts sur le sanctuaire laténien ancien de Gournay-sur-Aronde (Poplin, 1985) fait état d'un masque osseux, d'une demi-mandibule, de 6 occipitaux et de 23 vertèbres cervicales porteuses de nombreuses marques d'« outils » tranchants. Son analyse met en lumière plusieurs aspects : la progression de la découpe se fait souvent de l'arrière vers l'avant, à la partie haute du cou, entre l'atlas et l'axis ou en regard de C3, en usant d'un coup tranchant « à main posée ». Tout comme à Ribemont il n'y a pas de traces de décapitation à la volée. Fait intéressant, évoquant une similitude de pratique, P. Méniel a relevé sur un basi-occipital de cheval trouvé dans le fossé de l'enclos quadrangulaire des traces de découpe semblant avoir été faites par un couteau manipulé sur le cou d'un animal placé en extension la tête posée sur le front. Ces marques sont tout à fait comparables à celles relevés par F. Poplin sur les crânes de Gournay sur Aronde. Devant une quatrième vertèbre, avec des lésions nombreuses et d'incidences diverses, F. Poplin suggère plusieurs scénarii. Celui d'un sacrificateur qui s'acharne ou une découpe sur une vertèbre à moitié libérée et mobile et enfin le dépeçage d'un corps mort par un coupeur de tête maladroit obligé de tourner autour du cou. Malheureusement le site ne recélait pas de nombreuses vertèbres cervicales contiguës. Mais celles confiées à son analyse l'encourageaient à affirmer que les têtes prélevées conservaient un temps les pièces vertébrales supérieures que les manipulateurs enlevaient dans une seconde étape afin d'agrandir le *foramen magnum*, pour une probable exposition sur un pieu. (Poplin, 1985). Cette analyse trouve toute sa pertinence dans les crânes d'individus probablement exécutés trouvés à Puig de Sant Andreu (Agusti, 2010) en Catalogne. La base de ces pièces osseuses montre un *foramen magnum* très élargi pour un possible fixation sur un piquet. Cette hypothèse de préparation pour une exposition est proposée par E. Cisielski (Cisielski, 2010, p. 171) pour le Cailar dans le Gard

La collection de Montmartin (Oise) admet la comparaison. Le site, situé à deux kilomètres de Gournay sur Aronde, est contemporain (III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle. avant J.-C) et culturellement lié (même faciès céramique). Les fouilles ont livré 48 pièces osseuses étudiées par B. Boulestin et H. Duday ;

---

\* Ramus : terme d'anatomie correspondant au bord postérieur de la branche montante de la mandibule

ces auteurs les comparent avec celles découvertes à Gournay et trouvent les deux collections complémentaires. La fouille a livré à l'extérieur du fossé essentiellement des fragments (masque osseux) ou des crânes porteurs de lésions endocrâniennes évoquant des gestes d'extraction du cerveau.

J. L. Brunaux avait envisagé que ces pièces osseuses trouvaient place sur la palissade clôturant l'espace communautaire. On y trouve par ailleurs, comme au Cailar, une forte représentation de mandibules avec des traces de coups, des fractures et des marques de raclage (Boulestin, Duday, 1997) semblables à des traces de préparation avec un dépeçage des têtes, une éviscération du cou emportant la langue et de l'endo-crâne afin de prélever la masse cérébrale. Sur un axis les auteurs ont observé la trace d'un coup sur le tubercule postérieur.

On peut à la lueur des travaux de F. Poplin pour Gournay, de B. Boulestin et H. Duday pour Montmartin et R. Roure et H. Duday pour le Cailar, avancer l'hypothèse selon laquelle les crânes prélevés conservaient vraisemblablement une portion plus ou moins longue de colonne cervicale. Dans un second temps la préparation imposait un « nettoyage » des mandibules libérant les viscères du cou : langue, œsophage et trachée et la portion de colonne vertébrale attenante. Ces manipulations laissent des traces sur la face vestibulaire, le ramus et les angles de la mandibule ainsi que sur les vertèbres.

Mais d'autres lieux de fouilles fournissent des pièces qui évoquent des gestes d'une autre nature, différents comme le Trou de l'Ambre, près de Namur, fouillé par M.E. Mariën (Mariën, 1970). Ce site a fourni un dépôt d'ossements appartenant à 55 individus : 23 adultes, 6 grands adolescents et 23 enfants. L'analyse anthropologique des vertèbres cervicales permet de distinguer des traces témoignant à la fois d'agressions de face et de coups portés sur la nuque. Ces marques ont longtemps été interprétées comme le résultat d'un massacre sur une population réfugiée dans une grotte, cette hypothèse se heurte au fait qu'il s'agit de crânes de sujets en âge de porter des armes (quelques adultes et un plus jeune) mêlés à des restes animaux en grand nombre. La datation reste controversée, mais les traces sur les vertèbres semblent d'une grande similitude avec celles découvertes à Ribemont. (Thiol, 1998)

Notre corpus offre l'opportunité de nuancer l'analyse de B. Boulestin (Boulestin, 2012, p. 141) qui considère que sur les ensembles osseux analysés « *la section du cou semble avoir été plutôt moyenne ou basse* ». Pour Ribemont ces traces nombreuses à ce niveau s'assimile, plutôt à des tentatives par un coupeur maladroit, ou à la recherche d'une bonne voie en tournant autour du cou, ou de l'acharnement. Mais on peut aussi avancer l'hypothèse que ces marques, visibles à plusieurs niveaux et de sièges différents, témoignent d'une volonté d'effectuer une décollation basse emportant le cou, le nombre élevé de traces sur les clavicules (60 traces pour 25 pièces osseuses) et l'acromion des scapulas dans une moindre mesure confirmeraient cette hypothèse. Il est possible que certaines têtes soient prélevées sous le crâne et d'autres à la partie basse du cou afin de conserver plus de réalisme à ce trophée, le statut du guerrier en cause pouvant conditionner un tel choix. F. Poplin avait sur les clavicules de Gournay relevé des traces proches de celles visibles sur les mêmes pièces de Ribemont (Poplin, 1985).

Quels usages faisaient les Gaulois de ces têtes prélevées, un fichage sur un pieu comme à Gournay sur Aronde, mais bien d'autres procédés de présentation furent employés : fichées sur un clou probablement sur la façade d'une demeure comme sur le site d'habitat de Puig Castellar (Bosch Gimperas, 1915-20) ou auprès d'un pilier d'entrée comme à Pech Maho (Gailledrat, Solier, 2004, Gailledrat et al. 2011), sur la muraille d'un oppidum comme à Puig Sant Andreu (Agusti, 2010) ou fixés par un crochet sur la porte d'entrée de l'oppidum de La Cloche (Chabot, 1975), Mahieu, 1998) voire placés dans des alvéoles céphaloïdes sur les sites de Roquepertuse et de Nîmes.

On peut aussi mettre la découpe du crâne en relation à une autre pratique, qui peut-être secondaire, mais néanmoins essentielle pour le guerrier vainqueur, l'appropriation du torque (Brunaux, 2008, p. 80). Tite-Live l'évoque dans le récit du combat entre un guerrier gaulois et Titus Manlius Torquatus. Ce dernier terrasse son adversaire par des coups au ventre et s'empare de son collier (Tite-Live, VII, 10-11). A Ribemont, seul un demi-torque en or massif a été

retrouvé. Ce qui signifie que s'il y en avait d'autres, qu'ils fussent d'or ou de bronze, les vainqueurs les ont soigneusement récupérés, en même temps que les brassards et autres bracelets.

Au-delà de la prise d'un trophée, le prélèvement de la tête peut s'intégrer dans des manipulations corporelles plus variées. Récemment, B. Boulestin, au Trou de la Coupe à Trouve, en Charente, a décrit un coup tranchant sur une première vertèbre cervicale, évoquant le prélèvement de la tête certes mais aussi avec des traces de dépeçage sur des côtes et le sacrum (Boulestin, 2009). En 2000, le même auteur (Boulestin, 2000) présente l'examen d'un fragment de calvaria comportant une partie de l'écaïlle occipitale ainsi que des éléments des deux pariétaux avec des trous de découpe, une lacune et des perçages. Cet « objet » possède sans aucun doute une fonction, mais celle-ci reste à déterminer.

Plus complexe, le sanctuaire de la colline du Mormont sur la commune de la Sarraz et d'Eclepens en Suisse a livré, entremêlés avec des os animaux, 1200 restes humains dont 500 crânes. Ils appartiennent à des corps entiers ou découpés, jetés dans des fosses ou éparpillés. Au sein de ce corpus P. Moinat identifie des crânes porteurs de traces de coups et des vertèbres cervicales avec des marques de découpe et de démembrements à l'épée ou à la hache. Ces manipulations s'associent à des signes manifestes de cuisson sans équivalent dans le monde celtique (Dietrich, 2007, 2009, Moinat, 2009). Ces traces évoquent plus des violences *post mortem* probablement à des fins de manipulations que des marques de combat. Ces observations complètent les connaissances apportées par l'analyse du mobilier osseux du site de la Tène où seize sujets avaient été extraits des eaux, au sein de ce corpus sept crânes présentaient des lésions de la voûte et seuls trois firent l'objet d'une interprétation sur la nature des traces (Alt, Jud, 2007, Jud, 2007, Jud, 2009). Sur le crâne n°1, la décapitation appliquée de face sur un sujet en décubitus dorsal cou en extension forcée a emporté la base, les processus mastoïdes et désolidarisé l'écaïlle occipitale sans la couper en arrière ; ce geste a été accompagné d'une découpe plus fine des parties molles du cou. Le crâne n° 5 comportait sept entailles de la voûte, parallèles à l'axe général de la tête, certaines semblent avoir été portées perpendiculairement à la corticale de l'os d'autres plus obliquement avec un angle d'attaque oblique vers la gauche. Si l'on considère que l'officier était droitier, la victime reposait sur le dos faisant face à son agresseur. Pour le crâne n°13 les marques siègent à la face postérieure. Il ne peut s'agir de traces de combat mais plutôt de manipulations *post mortem*.

La séparation de la tête du corps peut s'associer à une « *mise en scène* » comme à Acy Romance. Dans ce vaste ensemble fouillé par B. Lambot, les corps de dix neuf jeunes gens, entre 18 et 30 ans, ont été inhumés assis dans des fosses circulaires peu profondes d'où émergeait la partie haute de leurs thorax, la tête placée entre les jambes (Lambot, 1998).

Le traitement réservé aux dépouilles peut prendre des aspects forts différents. Le seul endroit où nous pouvons l'affirmer est le sanctuaire de Ribemont sur-Ancre où se mélangent des os humains et de faune ainsi que des armes. Il est indiscutable qu'on n'identifie pas seulement des guerriers.

L'originalité de ce sanctuaire réside dans la diversité des pratiques culturelles autour du corps : des traces de découpe sur les vertèbres cervicales affirmant la décapitation, à proximité des articulations afin de libérer les ligaments fixant les os entres-eux, en regard des masses musculaires importantes afin de décarniser. L'absence de trace conforte l'idée que des prélèvements de membres, par désarticulations, furent effectués lorsque le processus de putréfaction était bien avancé.

Les guerriers gaulois par la nudité, par leur vêtue de couleurs vives et par de riches parures d'or exaltent leurs corps vivants, qu'ils rehaussent par le port de casques luxueux ornés de symboles animaux. Cette exaltation corporelle justifie aussi l'initiation guerrière dans la pratique de l'homosexualité. Leur fureur dans le combat caractérise ce mépris de la mort et le don qu'ils font de leur corps aux dieux. Après la mort ce dernier garde une valeur sacrée, par le crâne de l'ennemi, prélevé comme symbole de victoire mais aussi comme trophées, par la dépouille acéphale qui est utilisée dans des constructions, comme à Ribemont-sur-Ancre.

Diodore de Sicile donne un exemple de cette célébration, durant une guerre impliquant les Galates (XXXI, 13)

Le général des Galates, revenu de la poursuite, rassemble les prisonniers et accomplit un acte d'un caractère bien barbare et d'une complète insolence : il prit les beaux de ses captifs, les plus dans la fleur et dans la force de l'âge, et les ayant couronnés, il les sacrifie aux dieux, si toutefois un dieu peut recevoir un tel hommage ; les autres il les perça tous de trait ; plusieurs d'entre-eux étaient connus de lui par rapport d'hospitalité ; il n'eut pourtant par amitié compassion d'aucun d'eux. Il n'y a rien d'étonnant à ce que mes Barbares dans des succès qui dépassent leur espérance, se mettent du dessus de l'homme par leur manière d'user de la prospérité.

On distingue dans cette description l'importance accordée aux sacrifices des prisonniers, leurs corps sont magnifiés pour être livrés ensuite à la mort. L'amitié et l'hospitalité anciennes ne fâchent pas la détermination du vainqueur d'honorer sa victoire en offrant des victimes aux dieux.

Ce corps, que les Gaulois exaltaient tant, appartient aux dieux.

## IX. CONCLUSION

Au terme de ce travail, pouvons-nous répondre aux questions posées par la problématique ? Le site de Ribemont-sur-Ancre, par la masse considérable de mobilier osseux humains et animaux, d'armes et de céramique, offrait l'opportunité d'appréhender les Gaulois dans leur dimension corporelle mais aussi dans la façon d'utiliser les corps dans une structure culturelle.

Les os en abondance nous renseignent sur l'identité biologique de ces individus : il s'agit d'homme jeune, de haute stature, robustes avec peu de pathologie traumatique ou infectieuses anciennes.

L'hypothèse avancée par J.-L. Brunaux (Brunaux, 1999), qu'il s'agit de guerrier, reste pertinente. Ce fait se confirme par la masse importante d'armes découverte sur le site, l'absence de crânes, prélevés à l'issue de ou des batailles et la présence de marques de violence guerrière et de préparation des corps à des fins culturelles.

Faut-il nuancer cette affirmation ?

Sans doute, dans l'ossuaire situé au nord de l'enclos carré, des os isolés de jeunes juvéniles (7,5 ans, 11-12 ans) suscitent une réflexion. L'idée que de si précoces guerriers combattent des adultes paraît peu vraisemblable.

Avons-nous affaire aux os de fils de guerriers ou de serviteurs sacrifiés ou morts dans d'autres circonstances et placés là ? Cette remarque ouvre une autre question : où est le reste de leurs squelettes ? Ils n'ont pu être identifiés nulle part ailleurs.

Si la présence d'enfants dans l'enclos carré soulève des interrogations, le nombre d'os porteurs de lésions traumatiques est nettement plus faible dans l'enclos que nulle part ailleurs (charnier, enclos circulaire). La présence d'os de chevaux dans l'ossuaire nord et dans l'enclos circulaire affirme le statut particulier accordé à cet animal considéré comme l'égal de l'homme.

Le « Charnier » constitue un amoncellement de corps complets ou partiels avec des armes en grand nombre et l'absence d'os animaux. Les os de cet ensemble osseux portent à leur surface de nombreuses traces de violence de guerre mais aussi de préparation (décapitation, décarnisation, désarticulation). La pédologie apporte des informations sur l'organisation de ces corps, l'examen du sol confirme la richesse en eau et le développement de réactions chimiques compatibles avec la présence de matières organiques, la pauvreté en oxygène et la présence de bactéries. La « masse corporelle », ainsi constituée, remplissait une sorte de « cercueil » qui la protégeait des prédateurs.

Les techniques d'anthropologie physique utilisées sur ces individus nous ouvrent la voie à une approche de la pratique de la guerre. À la lueur des restes à notre disposition et des travaux sur différentes nécropoles, la maturité guerrière semble intervenir vers 14-15 ans. La morphologie de ces adolescents les rend aptes à la pratique du combat. Nous ne possédons pas d'écrits expliquant leur éducation. Mais les individus destinés à la guerre, par leur lignage ou la richesse de leurs pères, devaient bénéficier d'une éducation physique et spirituelle précoce.

La mort glorieuse, sans peur et dans la bravoure relevait, sans doute, d'une préparation au contact des plus âgés. Cette initiation corporelle, comme dans beaucoup de sociétés guerrières, passait, comme l'attestent les écrits antiques, aussi par une éducation sexuelle.

Devenaient-ils pour autant des professionnels ? Certains, par leur appartenance à un grand lignage et à leur richesse, entretenaient une communauté de serviteurs dévoués et se consacraient à la guerre (mercenariat ou activités d'enrichissement). D'autres, moins bien nés, restaient probablement des combattants d'occasion pour une dette ou des circonstances (agressions, alliances).

Il ne fait pas de doute que ces guerriers gaulois cultivaient leurs corps, soucieux de leur apparence, tels les chevaliers du Moyen Âge, par des vêtements de couleurs vives, des armes redoutées, des parures d'or luxueuses et des casques décorés.

Ce corps debout montré avec ostentation, après la mort fait aussi l'objet d'un culte, par le prélèvement du crâne, par l'usage de ses os dans la construction d'édifices culturels.

Le travail sur les os et des traces qu'ils portent apportent des confirmations aux observations de terrain, notamment sur le plan architectural.

Il faut aller plus loin sur ce site, travailler sur les résidus de crémation de l'«ossuaire 82», sur les os de la zone débitage à l'ouest de l'« ossuaire 91 » et peut être aussi individualiser les corps les plus complets du « charnier afin d'y distinguer des aspects particuliers.

Les protohistoriens doivent explorer des pistes que les préhistoriens et les médiévistes ont partiellement abordé, en l'occurrence l'alimentation, la période de sevrage chez les juvéniles par des mesures des isotopes stables du carbone et de l'azote.

Une autre application de la géochimie, repose sur les analyses du strontium, présent dans les roches volcaniques il se dissout dans l'eau absorbée et se fixe dans l'os et donne des informations sur l'origine géographique des individus.

Enfin la paléo-génétique humaine, encore balbutiante chez l'*homo sapiens* s'intéresse au génome des populations anciennes. Elle fournira, à l'aide d'outils suffisamment discriminants, dans quelques années, les moyens de distinguer, le patrimoine génétique de peuples anciens de celui de la population moderne. Cette technique permettra, peut être, d'établir les liens familiaux dans un site ou avec d'autres nécropoles.

Toutes les réflexions sur Ribemont-sur-Ancre ouvrent des champs de recherches encore difficiles à défricher en raison de l'absence de site comparable. Il faudra d'autres découvertes, d'autres observations, d'autres théories pour mieux établir la complexité des peuples gaulois et les faire entrer plus avant dans l'histoire, les admettre comme différents et cesser de les observer à travers le prisme de nos idéologies.

## X BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES ANTIQUES

Appien, *Histoire romaine, la Celtique*

Athénée, *Les Deipnosophistes*

Aristote, *Politique*

César, *La guerre des Gaules.*

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines.*

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique.*

Hippocrate, *Des diverses modes d'action des armes vulnérantes*

Lucain, *La Pharsale.*

Strabon, *Géographie.*

Tacite *La Germanie*

Pausanias, *La Grèce*

Platon, *Phèdre*

Plutarque, *Vie de Pyrrhus.*

Polybe, *Histoires.*

Tite Live, *Histoire Romaine.*

Trogué Pompée, selon Justin, *Histoires philippiques.*

Xénophon, *Les Helléniques, Le Banquet*

## SOURCES CONTEMPORAINES

### AGACHE R.

1978 : *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*. Amiens, Société des antiquaires de Picardie. In-4°, XXIV, p. 515.

### AGACHE R.

1979 : Nouveaux apports des prospections aériennes en archéologie préromaine et romaine de la Picardie, *Cahiers archéologiques de Picardie*, n°6.

### AGUSTI B., LARA L., MARTIN M.

2010 : Restauracio i reestrudi antropologic de quatre cranis del Museu d'Ullastret, Cypela, 18, p. 307-319.

### ALDUC- LE BAGOUSSE A.

1987 : Anthropologie des nécropoles gauloise du Mont Trotté et des Rouliers (Ardennes), in Rozoy J. G., *Les Celtes en Champagne, les Ardennes au second Age du Fer : le Mont Trotté, Les Rouliers*, Charlevilles-Mézières, Vol. 1, p. 419-446 (Mémoire de la société archéologique champenoise, 4).

### ALT K.W., JUD P.

2007 : Die Menschenknochen aus La Tène und ihre Deutung. In *La Tène : la recherche-les questions- les réponses. La publication sur l'état de la recherche et son histoire*. Bienne, Musée Schwab, pp.46-59.

### ARCELIN P., BRUNAUX J. L.

2003 : Un état des questions sur les sanctuaires et les pratiques cultuelle de la Gaule celtique, *Gallia*, 60, pp. 5-8

### ARDANT DU PICQ C.

1942 : *Etude sur le combat. Combat antique et combat moderne*. Paris, Berger Levrault.

### BARAY L.

2003 : *Pratiques funéraires et sociétés de l'Age du Fer dans le bassin parisien (fin du VIIème s. au troisième quart du IIème s. avant J. C.)*, 56<sup>ème</sup> supplément à *Gallia*, Paris, CNRS Editions.

### BARAY L.

2009 : De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du fer en Europe occidentale (VIII ème, I er siècle avant J. C.). Entre compétition et identité sociale. Actes de la table ronde « Les gestuelles funéraires au second Age du Fer. Soissons 6-7 novembre 2008. *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4.

### BARAY L.

2011 : Aristocrates et guerriers d'après les pratiques funéraires du second âge du Fer en Europe occidentale, *Actes de la table ronde, L'armement et l'image du guerrier dans les sociétés anciennes de l'objet à la tombe*. Sens CEREP, 4-5 juin 2009. Ed. Universitaires de Dijon.

### BASS W. M.

2005 : *Human osteology*, Special publication n°2 of the Missouri Archaeological Society, Columbia, 5 th.



**BERTACCINI L.**

1995: *Le matériel métallique gaulois de Ribemont-sur-Ancre (fouille 1983-1987) : inventaire, analyse, chronologie*. Mémoire de DEA, Paris I Panthéon-Sorbonne. Inédit.

**BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J.**

2009 : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Actes du Colloque de l'AFEAF, Chauvigny, Mémoire XXXIVF. HARTOG, 1980, *Le miroir d'Hérodote*, Paris, p. 148-185.

**BIDEL, J. F.**

1997 : *L'ossuaire 91 du sanctuaire de Ribemont sur Ancre. Tentative d'une approche anthropologique et structurale*. Mémoire de DEA, Bordeaux I, inédit.

**BLOCH M.**

1989 : *La société féodale*, réédition de 1939, Paris, Albin Michel.

**BOSCH GIMPERAS P.**

1915-20 : El donatiu de Puig Castellar per D. Ferran de Segarra a l'Institut d'estudis Catalans, *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans* VI, p. 593-597.

**BOULESTIN B., DUDAY H., SEMELIER P.**

1996 : Les modifications artificielles sur l'os humain : une approche fondamentale du traitement des cadavres, *Bulletins et Mémoires de la Société anthropologique de Paris*, Nouvelle série, Tome 8, fascicule 3-4, pp. 261-273.

**BOULESTIN B., DUDAY H.**

1997 : Les restes humains, in BRUNAUX J. L., MENIEL P., *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise)*, *Document d'Archéologie française*, 64, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

**BOULESTIN B.**

1999 : *Approche taphonomique des restes humains, le cas des Mésolithiques de la Grotte des Perrats et le problème du cannibalisme en préhistoire récente européenne*, BAR international, séries 776, Archéopress, Oxford, England, p. 147.

**BOULESTIN B., SEGUER J. M.**

2000 : Une découverte exceptionnelle : le crâne de Roissy-Château. *Bulletin de l'AFEAF*, n° 18,

**BOULESTIN B., GERMAIN E., GOMEZ DE SOTO J.**

2009 : L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente). Considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du fer, in *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXIème colloque international de l'AFEAF, mai 2007, Chauvigny, Vienne.

**BREHONNET K.**

1998 : *Etude géophysique du site de Ribemont-sur-Ancre par des méthodes électriques et magnétiques*, Dijon, Mémoire de DESS sous la direction de G. Bossuet, Ch. Camerlynck et Ch. Petit.

**BRIZZI G.**

2004 : *La guerre dans l'Antiquité classique. De l'hoplite au légionnaire*. Paris, Edition du Rocher.

**BROES F., FECHNER K.**

2013 : Nouvelle approche micro morphologique des « sols » gaulois de Ribemont sur Ancre : premiers éléments de synthèse et de méthode. Colloque Sacrée science, Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen. A paraître. Amiens.

**BROMAGE T., BOYDE A.**

1984 : Microscopique criteria for the determination of directionally of cut marks on bone. *Am. J. Phys. Anthropol.*, 65, 359-366.

**BRUNAU X, J. L., MENIEL P., POPLIN F.**

1985 : *Gournay I, Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975, 1984)*, Revue archéologique de Picardie, Numéro spécial.

**BRUNAU X J. L., RAPIN A.**

1988 : *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées*. Paris, Ed. Errance, 245p.

**BRUNAU X J. L., LAMBOT B.**

1987 : *Guerre et armement chez les Gaulois*, Paris, Errance.

**BRUNAU X J. L., MENIEL P.**

1997 : *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J. C.*, Paris, Document archéologie française, Maison des sciences de l'homme.

**BRUNAU X J. L.**

1997 : Les sanctuaires celtiques de Gournay sur Aronde et de Ribemont sur Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 141, 2, pp.567-600.

**BRUNAU X J. L.**

1998 : Visages de la mort et du mort en Gaule celtique ou philologie et l'archéologie, peuvent-elles faire bon ménage. *Revue archéologique de Picardie*. Vol. 1, n°1-2, pp. 257-269.

**BRUNAU X J. L.**

1999 : Le guerrier dans la société gauloise de la Tène moyenne, in textes réunis par X Delestre, M. Kazanski, P. Périn, *Actes des tables rondes Longroy I et II, De l'Age du fer au Haut Moyen Age Archéologie funéraire, princes et élite guerrières*. Tome XV des Mémoires publiées par l'association française d'archéologie mérovingienne.

**BRUNAU X J. L.**

1999 : Ribemont sur Ancre (Somme) Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses, *Gallia*, 56, pp. 177-283.

**BRUNAU X J. L.**

2004 : *Anthropologie de la Gaule celtique*, Paris, Errance.

**BRUNAU X J. L.**

2008 : *Nos ancêtres les Gaulois*, Paris, Univers historique, Seuil.

**BRUNAUX J. L.**

2009 : *Les temples du sanctuaire Gallo-Romain de Ribemont sur Ancre*. Saint Germain en Laye, Comnios.

**BRUZEK J.**

1991 : *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine.

**CADOUX J. L.**

1982 : L'ossuaire gaulois de Ribemont sur Ancre (Somme) Campagne  
1982, *Revue archéologique de Picardie*, Vol 3, n°3, pp. 12-13

**CADOUX J. L.**

1984 : L'ossuaire gaulois de Ribemont sur Ancre (Somme), premières observations, premières questions, *Gallia*, 42, 1, pp. 53-78.

**CHABOT L.**

1975 : Quelques réflexions sur deux crânes encloués de l'Oppidum de La Cloche aux Pennes Mirabeau (Bouches du Rhône), *Cahier du Centre de Coordination et de Documentation archéologique de Provence*.

**CIESIELSKI E.**

2010 : *Les vestiges céphaliques humains du Cailar (Gard, III ème siècle avant notre ère), contexte et étude anthropologique*, mémoire de Master 2 sciences humaines et sciences de l'environnement, mention archéologie, Université Paul Valéry- Montpellier III, Montpellier.

**CRUMMY P., BENFIELD S., CRUMMY N., RIGBY V., SHIMMIN D.**

2007: *Stanway: an elite burial Site of Camulodunum*, Britannia monograph. 24, Londres.

**CUNHA E., SILVA A. M.**

1997: War lesions from the famous Portuguese medieval battle of Aljubarotta. *International journal of osteoarchaeology*, 7, pp. 595-599.

**DAUBIGNEY A.**

1979 : Reconnaissance des formes de dépendance gauloise. *Dialogues d'histoire ancienne*, Vol. 5, pp. 145-189.

**DELESTREE L. P.**

2001 : L'or du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoin d'une bataille oubliée. *Revue numismatique*, Vol. 6, n° 151, pp. 29-50.

**DELESTREE L. P.**

2009 : Les monnaies gauloises de l'époque de la conquête à Ribemont-sur-Ancre, sous la direction de J. L. Brunaux, *Les temples du sanctuaire Gallo-Romain de Ribemont sur Ancre*. Saint Germain en Laye, Comnios. pp. 191-213.

**DEMOULE J. P.**

1979 : *Les nécropoles de l'Age du Fer dans le nord de la France*, Thèse de l'Université de Sarrebrück.

**DEMOULE J. P.**

1999 : Pratiques funéraires et société, *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 15, numéro spécial 1, pp. 179-216.

**DESENNE S., POMMEPUIY C., DEMOULE J. P.**

2009 : Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de la Tène Ancienne (V<sup>e</sup>- IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Présentations et étude : une approche de la population, des sépultures et du mobilier. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 26, 110 pages.

**DIETRICH E.**

2007 : « Le sanctuaire helvète du Mormont », *Archéologie suisse*, 30, 1, pp. 2-13.

**DIETRICH E., MENIEL P., MOINAT P. NITU C.**

2009: Le site helvète du Mormont (Canton de Vaud, Suisse) Résultats des campagnes 2008. Bulletin de l'AFEAF, n°27.

**DOUTRELEPONT H., FECHNER K., VRIELYNCK O, VANDROMME P.**

2012 : Taphonomie des matières organiques dans les tombes mérovingiennes de Moyenne Belgique et du nord de la France : phénomènes pédologiques et études botaniques associées : observations préliminaires, in Carré F., Henrion F., *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?* Acte de la table ronde d'Auxerre, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, Tome XXIII, p. 75-89.

**DUDAY H.**

1981 : La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes, *Cahiers d'Anthropologie*, 1, p. 27-42.

**DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A. M.**

1990 : L'anthropologie de "terrain" reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, in *Anthropologie et archéologie: dialogue sur les ensembles funéraires, bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n° spécial, 2, 3-4, (nouvelle série) p. 29-49.

**DUDAY H.**

1998 : Le charnier gaulois de Ribemont-sur-Ancre. In Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Namur, *Recherches récentes en Wallonie. Etudes et documents, série Fouilles 4*, p.113-119.

**FECHNER K., LANGOHR R., BECU B.**

1998 : Etude archéopédologique dans études environnementales, Rapport de fouilles 1996-1998, Ribemont-sur-Ancre.

**FECHNER K., DEVOS Y., LEOPOLD M., VÖLKEL M.**

2011 : Archaeology, soil- and life sciences applied to enclosures and fields. *BAR international series 2222*

**FERCOQ du LESLAY G.**

1996 : Chronologie et analyse spatiale de Ribemont sur Ancre (Somme). *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 3, n° 1, pp. 189-208.

**FERCOQ du LESLAY G.**

2000 : L'apport des fossés de Ribemont sur Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site, *Revue archéologique de Picardie*, Vol.1, n°1, pp113-146.

**FERCOQ du LESLAY G et al.**

2009 : Analyse environnementale du site de Ribemont sur Ancre, in *Les temples du sanctuaire gallo-romain de Ribemont sur Ancre*, sous la direction de Jean-Louis BRUNAU. Commios, p. 255-282.

**FERDIERE A.**

1966 : Premières campagnes de fouilles dans la villa gallo-romaine de Ribemont sur Ancre (Somme), *Revue du Nord*, 191, p. 540.

**FEREMBACH D., SCHWIDETSKY I., STLOUKAL M.**

1979: Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *Bull. et Mem. De la Soc. d'Anthrop. De Paris*, XIII, 6, 7-45.

**FIORATO V., BOYLSTON A., KNÜSEL C.**

2000 : *Blood red roses. The archaeology of a mass grave from the battle of Towton*. AD Oxbow, Oxford.

**FOUCRAS S., POUX M.**

2011 : Le règne des carnassiers, in *Corent, Voyage au cœur d'une ville gauloise*, sous la direction de M. Poux, Paris, Errance, p. 195

**GAILLEDRAT E., SOLIER Y.**

2004 : L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VIe-Ve siècle av. J. C., (fouilles 1959-1979), *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 19, Lattes, ADAL.

**GAILLEDRAT E. et al.**

2011 : Pech Maho, Sigean Aude, in *Des rites et des hommes*, sous la direction de R. Roure et L. Pernet, Paris Errance. p. 152-157.

**GOUDINEAU C.**

2008 : Le mythe gaulois, in Jean Paul Demoule et Bernard Stiegler, *L'avenir du passé*, La découverte, Hors collection Sciences Humaines, pp. 212 à 222.

**GREENFIELD H. J.**

1999 : The origins of metallurgy distinguishing stone from métal cut marks on bone from archaeological sites. *J. Archaeol. Sci.*, 26, 797- 808.

**GUICHARD Y., MARTIN G., E. PINARD**

2009 : Etude anthropologique. Bucy le long. Une nécropole de la Tène ancienne (V ème IV ème siècle avant notre ère). Sous la direction de S. Dessenne, C. Pommepuy et J. P. Demoule. *Revue archéologique de Picardie*, N° spécial 26.

**HAGLUND W.**

2008: L'archéologie et l'anthropologie médico-légale dans le contexte international. In Jean- Paul Demoule et Bernard Stigler, *L'avenir du passé*, Paris, La découverte Hors collection Sciences humaine, p. 111-131.

**HAHN E.**

1992: Die menschlichen Skelettreste. In MAIER F. *Ergebnisse der Ausgrabungen 1984-1987 in Manching*. Stuttgart, 1992, p. 214-234.

**HAVERTKORT C. M., LUBELL D.**

1999 : Cut marks on Capsian human remains : implications for Maghreb Holocene social organisation and paleoeconomy. *Int. J. Osteoarchael.*, 9, 147-169.

**HANSON V.**

1999 : *Carnage et culture, les grandes batailles qui ont fait l'Occident*, Paris Flammarion, collec. Champs histoire.

**HANSON V.**

2007 : *Le modèle occidentale de la guerre : la bataille d'infanterie en Grèce classique*, Paris, Les Belles lettres.

**HEROUIN S.**

1996 : *Le « Charnier » celtique de Ribemont sur Ancre (Somme) estimation de l'identité biologique de l'échantillon archéologique (diagnose sexuelle, âge au décès, stature), étude métrique des os longs des membres*. Mémoire de DEA, Université Bordeaux I, 72 p. , Inédit.

**HOLST M.**

2004: *Osteological analysis Towton Hall & Towton battlefield Towton North Yorkshire*. Report n° 0504, York osteoarchaeology Ltd.

**HOOK M.**

1998, Skeltal trauma and individualization of kniffe marks in bone. In Reichs K. (Ed) *Forensic osteology : advances identification of human remains*. C.C. Thomas, Springfield H., pp. 410-424.

**JUD P.**

2007: Les ossements humains dans les sanctuaires laténiens de la région des Trois Lacs. In *L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX e colloque de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, presse universitaire de Franche-Comté.

**JUD P.**

2009 : Les ossements humains de La Tène et leur interprétation. In *Le site de La Tène : bilan des connaissances- état de la question*, Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007, Archéologie neuchâteloise, 43.

**JULLIAN C.**

1908 : *Histoire de la Gaule II. La Gaule indépendante*. Paris, Hachette.

**KEEGAN J.**

1998 : *Histoire de la guerre du Néolithique à la guerre du Golfe*, Paris, Dagorno, collec. Territoire de l'histoire.

**KJELLSTRÖM A.**

2005 : A sixteenth-century Warrior grave from Uppsala, Sweden : the battle of Good Friday. *International journal of osteoarchaeology*, 15, pp. 23-50.

**KÜNZL E.**

1995 : Medezin der Kelten. Ein archäologisches forschungsbericht. In *Mélanges Raymond Chevallier, Volume 2: Histoire et archéologie*, Bedon R, Martin PM eds. Tours, Caesarodunum, 29, 221-239.

**LAMBOT B.**

1998 : Essai d'approche démographique du site de la Tène finale d'Acy-Romance, in : *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Age du fer*. Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4 et 5 décembre 1997, J. L. Brunaux, G. Leman-Deliverie, C. Pommepuy. *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, pp. 71-84.

**LANGE G.**

1983 : *Die menschlichen skelettreste aus dem Oppidum von Manching*. Wiesbaden.

**LECLERQ H.**

1995 : *Le « charnier du sanctuaire celtique de Ribemont sur Ancre. Application d'une méthode anthropologique Estimation du nombre minimal d'individus et repérage des connexions, des déplacements. Aspects taphonomiques*. Mémoire de DEA. Université Bordeaux I, 62 p., Inédit.

**LE FORESTIER C.**

2005 : *Approches archéologiques et anthropologique de la nécropole gauloise de Bobigny (93), Hôpital Avicenne*, Mémoire de DEA, Université Paris VII, Denis Diderot.

**LEJARS Th.**

1998 : Des armes celtiques dans un contexte cultuel particuliers : le charnier de Ribemont sur Ancre (Somme), in Brunaux J. L. Leman-Deliverie G., Mommepuy C. (ed) *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'Age du Fer*, Actes de la table ronde de Ribemont sur Ancre, 4-5 décembre 1997, *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 1, n°1, pp. 233-244.

**LEJARS Th.**

1999 : Le mobilier métallique d'époque gauloise. In Brunaux J. L.(ed.) ; Amandry M., Brouquier-Reddé V., Delestrée L. P. , Duday H., Fercoq du Leslay G., Lejars T., Marchand C., Méniel P. Petit B., Rogéré B. - .Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypotheses. *Gallia*, 56, p. 241-253.

**LEROUX A.**

1999: Ribemont-sur-Ancre. Fouilles de la périphérie extérieure de l'angle est du fossé celtique. Tours, Université François Rabelais. Mémoire de maîtrise en sciences et techniques d'archéologie préventive.

**LEWIS J. E.**

2008 : Identifying sword marks on bone : criteria for distinguishing between cut marks made by different classes of blade weapons. *J. Archaeol. Sci.*, 35, 2001-2008.

**LISFRANC R.**

1997 : *Etude des ensembles osseux humains de la zone 5 du sanctuaire celtique de Ribemont-sur-ancre (Somme)*. Mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon-2, 95 p., Inédit.

**MAHIEU E.**

1998 : L'anthropologie à Entremont, *Document d'Archéologie Méridionale*, 21, p.63-66.

**MANTEL E.**

1997 : Le sanctuaire de Fesques, *Nord ouest archéologie*, n° 8, CRADC.

**MARION S., LE BECHENNEC Y., LE FORESTIER C.**

2006-2007 : Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de de Bobigny (Seine saint Denis), entre la Tène B et la Tène D, *Revue archéologique du centre de la France*, T. 45-46.

**MARTIN H.**

1855 : *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Tome 1, Paris, Fume.

**MARIËN M. E.**

1970 : Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont Eprave, *Monographie d'Archéologie Nationale* 4, p. 210-213.

**MARROU H. I**

1964 : Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. 1 Le monde grec. II Le monde romain, Paris Seuil, Point Histoire

**MENIEL P.**

1985 : Les animaux, dans BRUNAU X , J. L., MENIEL P., POPLIN F. Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984) *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 4, numéro 4, pp. 125- 146.

**MENIEL P., F. POPLIN**

1985 : Relation de l'homme et des animaux dans leur gisement, dans BRUNAU X , J. L., MENIEL P., POPLIN F. Gournay I., *Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984) Revue archéologique de Picardie*, Vol. 4, numéro 4, pp. 165- 166.

**MENIEL P.**

1997 : Les restes animaux et la définition des lieux de culte en Gaule Septentrionale au deuxième Âge du fer, *Cahier du centre Gustave Glotz*, 8,8, 171-180.

**MITCHELL P. D., NAGAR Y., ELLENBLUM R.**

2006: Weapon injuries, in the 12<sup>th</sup> century crusader garrison of Vadum Iacob castle, Galilee. *International journal of osteoarchaeology*, 16, pp. 145-155.

**MOINAT. P.**

2009 : Corps en tout sens, in DIETRICH E., NITU C., BRUNETTI C., *Le Mormont. Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 avant J. C. Les fouilles de 2006 à 2009 et les premières études*. Lausanne, Archéodunum, p. 5-7

**MURAIL P., BRUZEK J., CUNHA E.**

2005 : DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip bone measurements. *Bull. et Mem. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, XIV, 3-4, pp. 167-176.



**OLIVIER G.**

1963 : L'estimation de la stature par les os longs des membres. *Bull. et Mem. de la Société anthropologique de Paris*. XI<sup>e</sup> série, tome 4, fascicule 3, pp. 433-449.

**PATRICK P.**

2006 : A approach to violent death : a case study from early medieval Cambridge. *International journal of osteoarchaeology*, 16, pp. 347-354.

**PERE-NOGUES S.**

2007 : Les Celtes et le mercenariat en Occident (IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle avant notre ère), In : Actes du Colloque de l'AFEAF, Clermont Ferrand, 28mai- 2 juin 2003), Lattes.

**PERNET L.**

2010 : *Armement et auxiliaires gaulois (II<sup>e</sup> –I<sup>er</sup> siècles avant notre ère)*, Montagnac, Edit. Monique Mergoïl.

**POURRIER M.**

2001 : Le matériel métallique des ensembles EM 495, EO-496, 497, 498. Ribemont-sur-Ancre. Rapport triennal 1999-2001, annexe IV.

**POURRIER M.**

2003 : *Traitement et identification d'un corpus matériel en fer de Ribemont-sur-Ancre*. Mémoire de maîtrise, sous la direction de J. C. Balty, Paris IV Sorbonne.

**POPLIN F.**

1985 : Les Gaulois dépecés de Gournay sur Aronde, dans BRUNAU, J. L., MENIEL P., POPLIN F. Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984) *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 4, numéro 4, pp. 147- 164.

**POUX M.**

2004 : Au nord au sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante, *Saturnus tellus, Defnizioni delle spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*. CNR, Istituto di studi sulle civiltà Italiche e del Mediterraneo Antico. Ecole Française de Rome.

**RAPIN A.**

2002 : D'un âge à l'autre..., *Dossiers d'archéologie*, n° 273, mai 2002, p. 15.

**RAPIN A.**

2004 : Pratiques funéraires et culture du deuxième âge du Fer laténien : le problème des cartes archéologique, in *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Sous la direction de L. Baray, Actes de la table ronde de Bibracte, 7 8 juin 2001. Bibracte 9.

**REDDE M.**

2008 : Postface. In M. Poux. Dir. *Sur les traces de César. Militaria tardo républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne ; Bibracte 2008, p.433-437.

**REDFERN R.**

2008: New evidence for Iron Age secondary burial, practice and bone modification from Gussage All Saints and maiden Castle (Dorset, England), *Oxford journal of Archaeology*, 27 (3), p; 281-301.

**REDFERN R.**

2010 : A regional examination of surgery and fracture treatment in Iron Age and Roman Britain. *International Journal of osteoarchaeology*, 20: 443-471.

**RICARD J., BRUNAUX J. L.**

2007 : L'enclos circulaire de Ribemont sur Ancre, un dépôt ? *Le site de La Tène : bilan des connaissances-état de la question*, Actes de la table-ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007, Archéologie neuchâteloise 43, pp.167-175

**RICARD J. , GANDIA D.**

2012 : Comment les Gaulois prélevaient-ils la tête de leurs ennemis ? Analyse des vertèbres cervicales découvertes sur le site de Ribemont-sur-Ancre. *Gallia*, 69-2, pp.55-79.

**ROURE R, PERNET L.**

2011 : *Des rites et des hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris Errance.

**ROZOY J. G.**

1965 : Les tombes sans crâne à la Tène I au mont Trotté. *Bulletin de la Société préhistorique française, Etudes et travaux*, 62, n°1, pp253-261.

**SALAZAR C. F.**

2000 : *The treatment of War Wounds in graeco-roman Antiquity*, Leyde, Boston, Cologne, Brill.

**THIOL S.**

1998 : Etude des traces anthropiques observées sur les individus de l'Age du fer à Eprave, *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 1, n° 1-2, pp. 253-256.

**THIOL S.**

2002 : *Les guerriers gaulois de Ribemont sur Ancre (3<sup>e</sup> siècle avant J. C., Somme) Blessures au combat et traitement du cadavre*, Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux I, 397 p., inédit.

**THIERRY A.**

1828 : *Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*. Tome 1, Paris, A. Sautelet.

**UBELAKER D. H.**

1999 : *Human skeletal remains, excavation, analysis, interpretation*, Taraxacum, 3rd édition.

**VERDIN P.**

2010: Offrandes végétales et aménagement de sépulture d'une tombe gauloise d'enfant de la nécropole d'Esvres-sur-Indre. Résultats d'une analyse de phytolithes, XXXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Des plantes et des hommes, *Anthropobotanica*, 1-6.

**VERNANT J. P.**

1982 : *La belle mort et le cadavre outragé*, dans GNOLI G. et VERNANT J. P., *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, Paris, p. 68-69.

**VITALI D.**

2003 : *La necropoli di Monte Tamburino a Monte Bibebe*. Bologne, Gedit Edizioni, 2 Vol.

**VOISIN J. L.**

1984 : Les Romains chasseurs de têtes, *Du châtement dans la cité, Supplices corporels et peines de mort dans le monde antique*, Table ronde Ecole française de Rome et CNRS, Rome, Ecole Française Rome.

**WATEL F.**

1997 : *L'ossuaire 91 de Ribemont sur Ancre (Somme) : étude des traces d'origine anthropique observées sur les os humains*. Mémoire de DEA d'anthropologie, Bordeaux I, 85 p.

**WHEELER R. E. M**

1943 : *Maiden Castle, Dorset*. (Reports of the research committee of the society of Antiquary of London n° XII). Oxford.

**WILTSHIRE PEJ.**

2007 : Palynological analysis of the organic material loged in the spout of the strainer bow. *In Stanway : An elite burial Site of Camulodunum*, Crummy P., Benfield S., Crummy N., Rigby V., Shimmin D., Britannia monograh serie 24, 394-398.

# SOMMAIRE

<b>I Problématique</b>	<b>6</b>
<b>II Conditions de la recherche</b>	<b>7</b>
2. 1. La collection ostéologique	
2. 2. Méthodologie	
<b>III Etat de la recherche sur le guerrier et la guerre</b>	<b>13</b>
3. 1 Le guerrier gaulois de l'Antiquité à nos jours du topos à l'objet d'étude.	
3. 2 L'identité biologique du guerrier gaulois	
3. 3 Traitements réservés aux guerriers en ante et post mortem.	
<b>IV. Présentation des données.</b>	<b>21</b>
4. 1. - Le site de Ribemont :	
4. 1. 1 Topographie.	
4. 1. 2 Evolution du site	
4. 1. 3 Historique des fouilles.	
4. 2. - Emplacements des différents ensembles osseux à l'extérieur de l'enclos sacré.	
4. 3. - Emplacements des dépôts osseux à l'intérieur de l'enclos sacré.	
<b>V. Analyse anthropologique générale</b>	<b>53</b>
5. 1.- Les pathologies traumatiques	
5. 2.- Les pathologies congénitales.	
5. 3.- Les pathologies acquises	
5. 4.- Les pathologies dégénératives	
6. 5.- Les pathologies infectieuses	
6. 6.- Les pathologies tumorales	
<b>VI. Descriptions des traces osseuses</b>	<b>68</b>
6. 1.- Sur les vertèbres cervicales	
6. 2.- Sur les vertèbres thoraciques	
6. 3.- Sur les vertèbres lombaires.	
6. 4.- Sur les mandibules.	
6. 5.- Sur un cartilage thyroïde	
6. 6.- Sur les cotes	
6. 7.- Sur les os du membre supérieur	
6. 8.- Sur les os du membre inférieur.	
6. 9.- Analyse générale des traces de violence sur les os.	
6 10.- Les traces animales	
<b>VII. Synthèse des données.</b>	<b>198</b>
7. 1. Analyse anthropologique générale	
7. 2 Synthèse des traces sur les os	
7. 3 Les dépôts osseux dans leur contexte	
7. 3. 1 Tentative de spatialisation (ensembles et architecture)	
7. 3. 2 Dépôts animaux	

- 7. 3. 3 Dépôts métalliques et armements
- 7. 3. 4 Analyses environnementales
- 7. 4 Parcours et organisation générale (analyse intra site)

**VIII. Anthropologie du guerrier gaulois de la naissance à la mort** **223**

- 8. 1.- Identité du guerrier.
  - 8. 1. 1 Des guerriers ?
  - 8. 1. 2 Comment à partir de quand devient-on guerrier ?
  - 8. 1. 3 Des professionnels de la guerre ?
- 8. 2.- De la blessure à la mort
  - 8. 2. 1 Les blessures au combat à l'époque classique.
  - 8. 2. 2 Des traces de coups, quelles interprétations ?
  - 8. 2. 3 Quel sort est réservé aux guerriers après la mort ?

**IX. Conclusion** **243**

**X. Bibliographie** **245**

**Annexe documentaire 1** **260**

**Annexe documentaire 2** **265**

**Annexe documentaire 3** **280**

## **ANNEXE DOCUMENTAIRE I**

(Répartition des os par site et NMI)

	Ossuaire 82	Ensemble 83	Ensemble 84	Ossuaire 91	Ossuaire 93	Zone 3 2000	Ossuaire 2000
Fémur G	148	3	7	39	6	3	109
Fémur D	179	2	3	49	3	3	83
Tibia G	159	2	3	34	3	3	48
Tibia D	147	2		46	5	4	66
Fibula G	37	2		6	2	5	7
Fibula D	42	2		9	4		6
Patella G	52	2	1	26	1		6
Patella D	44	2	5	22	4	5	9
Calca. G	4	2	2	10	2	2	4
Calca. D	2	2		8		3	5
Talus G	33	2	4	11	1	3	8
Talus D	27	2	3	13	3	3	11
Coxal G	41	2	4	17	1	1	5
Coxal D	31	1	3	26	6	2	6
Humérus G	114	1	7	28	2	2	36
Humérus D	119	1	4	26	3	3	43
Ulna G	13	1	1	3	1	4	6
Ulna D	28	1		11	2	3	9
Radius G	7	1		4	3	1	5
Radius D	26	1		4	2	1	4
Scapula G	3	1		4	5	3	1
Scapula D	2	1		2	2	2	1
Clavicule G		1					1
Clavicule.D		1				1	
Sacrum	1	1	1				
Sternum							
Pisiforme G							
Pisiforme D							
Triquetrum G							
Triquetrum D	2	1				1	
Trapèze G							
Trapèze D		1					
Trapézoïde G							
Trapézoïde D		1					
Capitatum G		1				1	
Capitatum D	1	1					
Lunatum G		1					
Lunatum D	1						
Hamatum G							
Hamatum D		1					
Scaphoïde G	1						
Scaphoïde D		1					
MTC 1 G	0						
MTC 1 D	1						
MTC 2 G	0					1	
MTC 2 D	1						
MTC 3 G	0						
MTC 3 D	1						
MTC 4 G	0					2	
MTC 4 D	1					1	
MTC 5 G	2						
MTC 5 D	2					1	
Cuboïde G	3	2				5	1
Cuboïde D	2	2				1	
Naviculaire G	14	1				2	2
Naviculaire D	9	2				7	2
Cuné. Lat G	4	1				3	
Cuné. Lat D	3	1				3	
Cuné. Int G	3	1					
Cuné. Int D	1	2				1	
Cuné. Med G	3	1				2	
Cuné. Med D	4	2				3	
MTT 1 G	4					7	2
MTT 1 D	7	1				4	2
MTT 2 G	8					4	
MTT 2 D	6	1				2	

MTT 3 G	4					4	
MTT 3 D	4	1				5	
MTT 4 G	4	1				2	
MTT 4 D		1				4	
MTT 5 G		1				2	
MTT 5 D	3	1				6	

	Fossés	Ext. Fossés	US 05. 294, 311, 315	Puit 34	Enclos circ.	Charnier	Zone 3 et 5
Fémur G	17	4	1	30	22	75	5
Fémur D	18	7	2	26	17	94	11
Tibia G	7	4	5	29	22	74	4
Tibia D	6	6	13	18	30	99	6
Fibula G	3	11	1		2	49	11
Fibula D	3	4	2		0	56	4
Patella G	2	2		5	0	61	2
Patella D	3	4	2	4	0	69	4
Calca. G	2	7		24	0	94	7
Calca. D		4	1	15	1	114	4
Talus G	3	10	2	18	2	104	10
Talus D	3	8	4	11	4	97	8
Coxal G	18	7		30	17	65	7
Coxal D	5	10		19	17	54	10
Humérus G	12	6	14	38	22	72	6
Humérus D	15	12	15	32	29	65	12
Ulna G	5	7	2	31	11	80	7
Ulna D	2	17	4	37	16	56	17
Radius G	3	4		14	4	49	4
Radius D	2	11		21	7	64	11
Scapula G	2	9	3	12	2	55	9
Scapula D	2	10		21	0	63	10
Clavicule G	3	3	1	22	0	50	3
Clavi.D	2	7	3	18	0	41	7
Sacrum	2	2			1	48	2
Sternum	2	2				5	2
Pisiforme G						4	
Pisiforme D						7	
Triquetrum G						14	
Triquetrum D						10	
Trapèze G				1		16	
Trapèze D	1					20	
Trapézoïde G	1					18	
Trapézoïde D						14	
Capitatum G		1		1		26	1
Capitatum D	1	1		6		27	1
Lunatum G						20	
Lunatum D				1		33	
Hamatum G	1			2		26	
Hamatum D						26	
Scaphoïde G	2			2		28	
Scaphoïde D	1			1		29	
MTC 1 G	2			4		29	
MTC 1 D	2			5		34	
MTC 2 G		1		12		31	1
MTC 2 D	1	1		9		34	1
MTC 3 G	1			16		31	
MTC 3 D	2	2		9		44	2
MTC 4 G		2		8		20	2
MTC 4 D	1			11		31	
MTC 5 G	1			8		24	
MTC 5 D	2			3		18	
Cuboïde G	3	1		3		41	1
Cuboïde D		1		2		60	1
Navi. G	1	1		2		50	
Navi. D	3	2		4		57	
Cuné. Lat G		1				27	1
Cuné. Lat D						36	
Cuné. Int G				1		31	
Cuné. Int D	1					36	
Cuné. Med G	2	1		2		36	1
Cuné. Med D	1					39	
MTT 1 G	2			16		62	
MTT 1 D	3	1		6		61	1
MTT 2 G	2	1		8		49	1
MTT 2 D	2			4		45	1
MTT 3 G	1	1		16		55	
MTT 3 D	1			9		56	
MTT 4 G	1	2		9		43	2
MTT 4 D	2			6		52	
MTT 5 G	2	1		13		57	1





	Total hors enclos	Total enclos	NMI site
Fémur G	154	315	469
Fémur D	186	322	508
Tibia G	149	255	397
Tibia D	184	270	454
Fibula G	88	58	146
Fibula D	73	63	136
Patella G	74	88	162
Patella D	90	89	179
Calca. G	141	26	167
Calca. D	143	20	163
Talus G	159	62	221
Talus D	143	62	205
Coxal G	151	71	222
Coxal D	125	75	200
Humérus G	176	190	366
Humérus D	192	199	394
Ulna G	150	29	179
Ulna D	166	55	221
Radius G	82	22	104
Radius D	127	38	155
Scapula G	101	17	118
Scapula D	116	11	127
Clavicule G	86	1	87
Clavi.D	85	1	86
Sacrum	57	3	60
Sternum	13	0	13
Pisiforme G	4	0	4
Pisiforme D	7	0	7
Triquetrum G	14	0	14
Triquetrum D	10	4	14
Trapèze G	17	0	17
Trapèze D	21	1	22
Trapézoïde G	19	0	19
Trapézoïde D	14	1	15
Capitatum G	29	1	30
Capitatum D	36	2	37
Lunatum G	20	0	20
Lunatum D	34	1	35
Hamatum G	29	0	29
Hamatum D	26	1	27
Scaphoïde G	32	1	33
Scaphoïde D	31	0	31
MTC 1 G	35	0	35
MTC 1 D	41	1	42
MTC 2 G	45	1	46
MTC 2 D	45	1	46
MTC 3 G	48	0	48
MTC 3 D	59	1	60
MTC 4 G	32	2	34
MTC 4 D	43	2	45
MTC 5 G	33	2	35
MTC 5 D	23	3	26
Cuboïde G	49	11	60
Cuboïde D	64	5	69
Naviculaire G	54	19	73
Naviculaire D	66	20	86
Cuné. Lat G	28	8	36
Cuné. Lat D	36	4	40
Cuné. Int G	32	4	36
Cuné. Int D	37	4	41
Cuné. Med G	42	6	48
Cuné. Med D	40	9	49
MTT 1 G	80	13	93
MTT 1 D	72	14	86
MTT 2 G	61	12	73
MTT 2 D	52	9	61
MTT 3 G	73	8	71
MTT 3 D	66	10	76
MTT 4 G	57	7	64
MTT 4 D	60	5	65
MTT 5 G	74	3	77
MTT 5 D	59	10	69

## **ANNEXE DOCUMENTAIRE II**

(Mesure des os longs et estimation de la stature)

Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
871 108	G	43,1	163,3
871 188	G	43,1	163,3
871 292	G	43,8	164,9
871 455	G	43,8	164,9
871 455	G	44	165,4
871 622	G	44,4	166,3
871 692	G	45,4	168,5
871 839	G	45,5	168,5
930 162	G	45,5	168,8
933 506	G	45,5	168,8
933 506	G	45,6	169
95 B11 0050	G	45,9	169,7
95 C11 0712	G	46	169,9
96 C12 0368	G	46	169,9
95 C13 0146	G	46	169,9
95 C13 0176	G	46,3	170,6
95 C14 0077	G	46,9	172
95 C14 0142	G	47,6	173,5
95 C14 0030	G	47,6	173,5
95 D13 0429	G	48,4	175,4
95 D13 0414	G	42,3	161,5
98 D16 0031	G	50,6	180,4
<b>Moyenne</b>		<b>46</b>	<b>169,8</b>
871092	D	45,5	172,01
871108	D	45,2	171,314
871503	D	44,7	170,154
871631	D	45,9	172,938
871637	D	47,8	177,346
871682	D	48,7	179,434
930418	D	44,6	169,922
930575	D	42,3	164,586
931064	D	45,5	172,01
933871	D	44,8	170,386
99 A6-0084	D	46	173,17
95 B11-0053	D	46,5	174,33
95 B11-0088	D	46,7	174,794
98 B16-0042	D	47,2	175,954
96 C13-0293	D	46,4	174,098
96 C13-0259	D	46	173,17
95 C15-0015	D	46,8	175,026
95 D13-0365	D	46,1	173,402
96 D13-0556	D	44	168,53
96 D14-0691	D	45,7	172,474
95 D14- 0009	D	52,05	187,206
95 D14-0066	D	48	177,81
96 D14-0583	D	44,4	169,458
95 D15-0033	D	46,3	173,866
<b>Moyenne</b>		<b>46,1</b>	<b>173,4</b>

Stature estimée à partir des fémurs du « charnier » selon les

abaques d'Olivier

Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
871 329	D	34,8	163,5
871 344	D	35,4	165
871 502	D	35,8	166
871 622	D	36,1	166,7
871 628	D	36,2	166,9
871 763	D	36,6	167,9
871 786	D	36,6	167,9
871 817	D	36,8	168,4
930 248	D	37,3	169,6
930 857	D	37,4	169,9
933 538	D	37,5	170,1
933 542	D	37,5	170,1
970 040	D	38	171,4
95 B110083	D	38,2	171,9
95 B12 0008	D	38,3	172,1
95 B12 0028	D	38,4	172,4
95 C11 0378	D	38,4	172,4
95 C11 0692	D	38,5	172,6
95 C14 0204	D	38,5	172,6
95 C140036	D	38,7	173,1
95 C140223	D	38,9	173,6
95 D13 0059	D	39	173,8
95 D130430	D	39	173,8
96 D140591	D	40	176,3
96 D150304	D	40,6	177,8
98 D160023	D	41	178,8
99 A6 0129	D	41	178,8
99 A6 0167	D	41	178,8
99 B10 0583	D	41,4	179,7
<b>Moyenne</b>		<b>37,5</b>	<b>170,1</b>
871 088	G	34,5	162,4
871 192	G	35,2	164,1
871 313	G	35,7	165,3
871 774	G	35,8	165,5
930 214	G	36	166
931 120	G	36,2	166,5
933658	G	36,5	167,3
871564a	G	36,8	168
871785a	G	37	168,5
95C11-0157	G	37,1	168,7
95C12-0060	G	37,4	169,4
95C14-0014	G	37,8	170,4
95C14-0055	G	38,1	171,2
95C14-0177	G	38,3	171,6
95C14-0192	G	38,5	172,1
95C14-0208	G	39	173,4
95C15-0007	G	39,3	174,1
95D14-0094	G	39,3	174,1

96D14-0349	G	39,5	174,6
97B16-0009	G	39,5	174,6
98B16-0046	G	40	175,8
98D16-0034	G	40	175,8
99AA4-0062	G	40	175,8
99B08-0114	G	41,2	178,7
99C11-0960	G	41,2	178,7
C12 0062	G	41,6	179,7
D14 0006	G	42,5	181,9
<b>Moyenne</b>		<b>37,8</b>	<b>170,5</b>

Stature estimée à partir des tibias du « charnier » selon les abaques d'Olivier

Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
82-A04-0058	D	47,4	176,4
82-A04-0073	D	50,4	183,3
82-A05-0001	D	46,6	174,5
82-A05-0051	D	47,4	176,4
82-A05-0056	D	46,5	174,3
82-A05-0069	D	46,6	174,5
82-A05-0110	D	43,8	168
82-A05-0124	D	45,6	172,2
82-A05-0152	D	46,6	174,5
82-A05-0163	D	45,6	172,2
82-A05- 0002	D	47,2	175,9
82-A06-0009	D	48,1	178
82-A06-0015	D	41,9	163,6
82-A6 0022	D	47,6	176,8
82-A6-0035	D	50	181,5
82-A6-0043	D	48,1	178
82-A6-0087	D	46,6	174,5
82-A6-0096	D	45,6	172,2
82-A6-0112	D	44,3	169,2
82-A6-0113	D	45,9	172,9
82-B4-0016	D	41,3	162,2
82-B4-0019	D	46,3	173,8
82-B4-0020	D	49	180,1
82-B4-0042	D	48,9	179,8
82-B4-0101	D	47,3	176,1
82-B4-0122	D	44,6	169,9
82-B4-0132	D	46,1	173,4
82-B4-0135	D	47,6	175,9
82-B4-0137	D	45,5	172
82-B4-0139	D	48,1	178
82-B4-0140	D	46,3	173,8
82-B5-0045	D	46,6	174,5
82-B5-0078	D	47,3	176,1
82-B5-0081	D	45,6	172,2
82-B5-0086	D	45,6	172,2
82-B5-0093	D	47,1	175,7
82-B5-0106	D	44	168,5
82-B5-0112	D	44,5	169,6
82-B5-0116	D	49,4	181
82-B5-0119	D	47,5	176,6

82-B5-0128	D	46,6	174,5
82-B5-0129	D	43,9	168,2
82-B5-0131	D	45,1	171
82-B6-0065	D	42,6	165,2
82-B6-0080	D	46,3	173,8
82-B6-0130	D	50,2	182,9
82-B6-0167	D	47	175,4
82-B6-0171	D	44,6	169,9
82-B6-0178	D	48,6	179,2
82-B6-0204	D	43,3	166,9
82-B6-0214	D	41,9	163,5
82-C3-0022	D	47	175,4
82-C3-0027	D	48,5	178,9
82-C3-0035	D	46,8	175
82-C3-0062	D	47,1	175,7
82-C3-0071	D	47,6	176,8
82-C4-0050	D	44,4	169,4
82-C4-0051	D	46,8	175
82-C4-0065	D	47,1	175,7
82-C5-0050	D	49,1	180,3
82-C5-0055	D	42,9	165,9
82-C5-0058	D	46,6	174,5
82-C6-0005	D	50,1	182,6
82-C6-0006	D	42,8	165,7
82-C6-0023	D	51,8	186,2
82-C6-0093	D	49,8	181,8
82-C6-0096	D	43,3	166,9
82-C6-0108	D	42,5	165
82-C6-0115	D	47,1	175,7
82-C6-0126	D	48,5	178,9
82-C6-0174	D	44,8	170,3
82-C6-0180	D	45,6	172,2
82-C6-0183	D	44,8	170,3
82-C6-0185	D	48,1	178
82-C6-0186	D	46,3	173,8
82-D3-0028	D	43,6	167,6
82-D3-0036	D	43,7	167,8
82-D3-0040	D	44,1	168,7
82-D4-0063	D	43,6	167,6
82-D4-0068	D	43,3	166,9
<b>Moyenne</b>		<b>46,2</b>	<b>173,6</b>

Stature estimée à partir des fémurs droits de l'ossuaire 82 selon les abaques d'Olivier.



Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
82-A4-0072	G	47	172,3
82-A4-0082	G	42,6	162,2
82-A4-0091	G	50,1	179,2
82-A4-0121	G	48,6	175,8
82-A5-0008	G	46,4	170,8
82-A5-0019	G	42,9	162,9
82-A5-0022	G	47,1	172,4
82-A5-0061	G	42,6	162,2
82-A5-0074	G	44,7	167
82-A5-0134	G	43,9	165,1
82-A5-0148	G	47,1	172,4
82-A5-0185	G	50,1	179,2
82-A6-0008	G	44,9	167,4
82-A6-0012	G	45	169,9
82-A6-0054	G	48,1	174,7
82-A6-0061	G	50,9	181
82-A6-0068	G	46,9	172
82-A6-0074	G	47,8	174
82-A6-0082	G	43,4	164
82-A6-0083	G	48,6	175,8
82-A6-0126	G	42	160,8
82-A6-0140	G	50,8	180,8
82-B3-0022	G	46,1	170,1
82-B3-0024	G	46	169,9
82-B3-0033	G	41,9	160,6
82-B4-0017	G	44,5	166,5
82-B4-0102	G	49,2	179,6
82-B4-0120	G	49,6	178,1
82-B4-0123	G	48,5	175,6
82-B4-0124	G	47,2	172,6
82-B4-0133	G	45,8	169,5
82-B6-0035	G	44,6	166,7
82-B6-0103	G	42,1	161,1
82-B6-0123	G	47,8	176,4
82-B6-0128	G	49,1	176,9
82-B6-0129	G	47,3	172,9
82-B6-0160	G	42,9	162,9
82-B6-0186	G	45,1	167,9
82-B6-0191	G	50,9	181
82-B6-0194	G	42,3	161,5

82-B6-0196	G	44,5	166,5
82-B6-0218	G	42,9	162,9

82-C3-0018	G	49,5	177,9
82-C3-0047	G	47,8	174
82-C4-0052	G	50,1	179,2
82-C4-0080	G	46,5	171
82-C5-0029	G	46,6	171,3
82-C5-0061	G	44,5	166,5
82-C6-0011	G	45,1	167,9
82-C6-0079	G	48,8	176,3
82-C6-0153	G	45	167,6
82-C6-0181	G	46,5	171
82-D3-0033	G	43,4	164
82-D3-0042	G	48,1	174,7
82-D4-0015	G	48,6	175,8
82-D6-0025	G	48,2	174,9
82-D6-0074	G	47,5	173,3
82-D6-0082	G	45,5	171
82-E5-0007	G	50	181,5
<b>Moyenne</b>		<b>46,5</b>	<b>171,3</b>

Stature estimée à partir des fémurs gauche de l'ossuaire 82 selon les abaques d'Olivier.

Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
82A04-0002	D	39,2	174,3
82A04-0023	D	41,2	179,4
82A04-0083	D	40,2	177
82A04-0107	D	41,1	179,2
82A05-0048	D	37	169
82A05-0068	D	36,5	167,8
82A05-0097	D	40,3	177,2
82A05-0107	D	42,1	181,6
82A05-0116	D	43,9	185,9
82A05-0141	D	40,4	177,5
82A05-0157	D	39,4	175,1
82A05-0165	D	36,2	166,9
82A05-0172	D	37,6	170,5
82A05-0178	D	40,9	178,7
82A06-0011	D	40,7	178,2
82A06-0045	D	38,3	172,1
82A06-0127	D	39,9	176,3
82A06-0145	D	39,7	175,8
82B03-0008	D	36,5	167,8
82B03-0016	D	42,4	182,3
82B03-0059	D	38	171,4
82B04-0099	D	39,9	176,3
82B04-0105	D	36,5	167,8
82B04-0106	D	41,4	179,9
82B04-0108	D	38,5	172,6
82B04-0143	D	41,3	179,6
82B05-0021	D	39	173,8
82B05-0023	D	38	171,4
82B05-0059	D	38,5	172,6
82B05-0085	D	38,4	172,4
82B05-0100	D	36,6	168
82B05-0114	D	38,4	172,4
82B05-0118	D	36,4	167,5
82B05-0132	D	39,2	174,6
82B05-0134	D	37,2	169,5
82B05-0148	D	37,7	170,7
82B06-0045	D	41,9	181,1
82B06-0068	D	38	171,4
82B06-0134	D	39,2	174,3
82B06-0135	D	39,3	174,8

82B06-0169	D	36,4	167,5
82B06-0172	D	40	176,5
82B06-0181	D	37,2	169,5
82B06-0192	D	36,7	168,3
82B06-0200	D	38,6	172,9
82B06-0226	D	36,8	168,5
82B06-0227	D	38,6	172,9
82B06-0228	D	38,4	172,4
82C03-0050	D	39	173,8
82C04-0015	D	39,9	176,3
82C04-0016	D	37,6	170,5
82C04-0059	D	41,5	180,1

Stature estimée à partir des tibias droits de l' « ossuaire 82 » selon les abaques d'Olivier.

Numéro	Côté	Mesure (cm)	Stature (cm)
82A04-0045	G	41,1	178,7
82A04-0064	G	38,2	171,4
82A04-0074	G	39,2	173,8
82A05-0023	G	43,1	183,5
82A05-0033	G	43,8	185,2
82A05-0049	G	39,6	175,1
82A05-0105	G	41,3	179,2
82A05-0136	G	40,1	176,3
82A05-0158	G	37,9	170,7
82A05-0159	G	39,2	173,8
82A06-0016	G	40,4	177
82A06-0029	G	39	173,4
82A06-0050	G	39,3	174,3
82A06-0051	G	39,8	175,5
82A06-0073	G	39,4	174,6
82A06-0084	G	40,3	176,7
82A06-0117	G	39,9	175,8
82B03-0040	G	40,3	176,7
82B04-0007	G	38,1	171,2
82B04-0018	G	42,6	182,3
82B04-0022	G	39,9	175,8
82B04-0025	G	42,1	181,1
82B04-0029	G	39,7	175,3
82B04-0035	G	36,6	167,5
82B04-0081	G	40,6	177,5
82B04-0082	G	38,4	171,9
82B04-0128	G	38,2	171,4
82B05-0005	G	39,1	173,6
82B05-0009	G	39,3	174,1
82B05-0048	G	39,5	174,8
82B05-0053	G	41,6	179,9
82B05-0062	G	40,9	178,2
82B05-0079	G	37,4	169,5
82B05-0087	G	38,7	172,6
82B05-0089	G	36,2	166,6
82B05-0095	G	39,8	175,5
82B05-0101-1	G	40,4	177
82B05-0111	G	38,2	171,4
82B05-0113	G	39,3	174,3
82B05-0127	G	43,1	183,5

82B05-0135	G	36,4	167,1
82B05-0137-1	G	39,2	173,8
82B05-0139	G	41,6	179,9
82B05-0146	G	40,6	177,5
82B05-0204	G	39,6	175,1
82B06-0006	G	38	170,9
82B06-0018	G	37,7	170,2
82B06-0019	G	38,6	172,4
82B06-0084	G	40,8	178
82B06-0089	G	41,6	179,9
82B06-0116	G	39,2	173,8
82B06-0124	G	40	176
82B06-0162	G	37,2	169
82B06-0175	G	39,3	174,3
82B06-0176	G	38,4	171,9
82B06-0184	G	38,8	172,9
82B06-0187	G	40,9	178,2
82B06-0205	G	38,8	173
82B06-0206	G	38,7	172,6
82B06-0209	G	40,1	176,3
82B06-0212	G	41,1	178,7
82B06-0221	G	37,2	169
82B06-0223	G	39,2	173,8
82C04-0072	G	39,2	173,8
82C05-0007	G	36,2	166,6
82C05-0028	G	38,8	172,9
82C05-0049	G	39,6	175,1
82C05-0057	G	37,4	169,5
82C05-0076	G	44,1	185,9
82C06-0054	G	40,1	176,3
82C06-0090	G	42,7	182,6
82C06-0091	G	38,2	171,4
82C06-0123	G	39,9	175,8
82C06-0156	G	39,3	174,3
82C06-0164	G	36,2	166,6
82C06-0175	G	38,2	171,4
82D04-0024	G	38,9	173,1
82D04-0091	G	41,1	178,7
82D05-0034	G	39,4	174,6
82D05-0082	G	41,6	179,9
82D06-0028	G	38,5	172,1
82D06-0029	G	39,4	174,6
82D06-0067	G	38,4	171,9
82D06-0080	G	38,3	171,7
82D06-0208	G	41,1	178,7
<b>Moyenne</b>		<b>38,4</b>	<b>174,8</b>

Stature estimée à partir des tibias gauches de l'ossuaire 1982 selon les abaques d'Olivier

Numéro	Côté	Taille (cm)	Stature (cm)
82-A04-0051	D	38,2	184,3
82-A04-0068	D	33,5	169,5
82-A04-0076	D	33,5	169,5
82-A04-0098	D	32,7	166,9
82-A04-0108	D	30,7	160,6
82-A04-0109	D	33	167,9
82-A04-0111	D	34,5	172,6
82-A04-0118	D	34	171
82-A05-0013	D	34,2	171,7
82-A05-0026	D	32,2	165,4
82-A05-0031	D	33,5	169,5
82-A05-0036	D	34,5	172,6
82-A05-0076	D	33,3	168,8
82-A05-0085	D	34,9	173,9
82-A05-0117	D	35,1	174,5
82-A05-0135	D	33,8	170,4
82-A05-0137	D	36,3	178,3
82-A05-0146	D	34	171
82-A05-0151	D	37,3	181,5
82-A05-0160	D	33,3	168,8
82-A05-0161	D	35,5	175,8
82-A05-0167	D	34,5	172,6
82-A06-0007	D	33,1	168,2
82-A06-0039	D	34,4	172,3
82-A06-0041	D	33,7	170,1
82-A06-0042	D	32,4	166
82-A06-0052	D	32,1	165
82-A06-0053	D	35	174
82-A06-0065	D	32,4	166
82-B03-0017	D	32	164,7
82-B04-0027	D	33,6	169,8
82-B04-0125	D	34,5	172,6
82-B04-0166	D	32,6	166,6
82-B05-0026	D	35,7	176,4
82-B05-0054	D	35,5	175,8
82-B05-0058	D	37,2	181,2
82-B05-0060	D	35,2	174,8
82-B05-0063	D	31,4	162,8
82-B05-0082	D	33,6	169,8
82-B05-0102	D	35,7	176,4

82-B05-0130	D	32,5	166,3
82-B05-0138	D	33,5	169,5
82-B05-0143	D	35	174,2
82-B06-0051	D	34,7	173,3
82-B06-0063	D	34,3	172
82-B06-0069	D	35,7	176,4
82-B06-0078	D	35,9	177
82-B06-0087	D	33	167,9
82-B06-0099	D	32,9	167,6
82-B06-0111	D	34,6	172,9
82-B06-0137	D	34,2	171,7
82-B06-0183	D	32,3	165,7
82-B06-0211	D	35,5	175,8
82-B06-0215	D	35,2	174,8
82-B06-0225	D	32,9	167,6
82-B06-0261	D	32,5	166,3
82-C03-0077	D	33,8	170,4
82-C04-0042	D	35	174,2
82-C04-0079	D	33,7	170,1
82-C05-0089	D	32,6	166,6
82-C05-0098	D	34,2	171,7
82-C05-0099	D	33,8	170,4
82-C05-0102	D	37,1	180,8
82-C05-0135	D	33,5	169,5
82-C06-0097	D	33,5	169,5
82-C06-0098	D	35	174,2
82-C06-0099	D	35,7	176,4
82-C06-0158	D	33,5	169,5
82-C06-0172	D	34,9	173,9
82-C06-0199	D	32,4	166
82-C06-0200	D	33,6	169,8
82-C07-0003	D	33	167,9
82-D05-0013	D	35,2	174,8
82-D06-0078	D	34,8	173,6
82-E03-0001	D	35,4	175,5
<b>Moyenne</b>		<b>34</b>	<b>171,3</b>
82-A04-0031	G	32,9	168,2
82-A04-0084	G	32,1	165,7
82-A04-0065	G	31,9	165,1
82-A05-0115	G	31,9	165,1
82-A05-0118	G	33,4	169,7
82-A05-0136	G	34,8	173,9
82-A05-0139	G	32,9	168,2
82-A05-0154	G	30,1	159,6
82-A05-0174	G	33,8	170,9
82-A06-0036	G	32,5	166,9
82-A06-0136	G	31,5	163,9
82-A06-0095	G	32,5	166,9
82-A06-0143	G	33,2	169,1
82-B03-0042	G	31,5	163,9
82-B03-0053	G	32,2	166



82-B03-0061	G	34	171,5
82-B04-0024	G	34	174,2
82-B04-0117	G	32,1	165,7
82-B04-0134	G	35,7	176,7
82-B05-0036	G	33,4	169,7
82-B05-0055	G	34,7	173,6
82-B05-0080	G	33,9	171,2
82-B05-0088	G	32,2	166
82-B05-0096	G	32,8	167,9
82-B05-0140	G	31,5	163,9
82-B05-0141	G	35,1	174,8
82-B05-0142	G	31,5	163,9
82-B05-0150	G	34,3	172,4
82-B06-0077	G	33	168,5
82-B06-0136	G	32,1	165,7
82-B06-0143	G	33,6	170,3
82-B06-0149	G	32,9	168,2
82-B06-0151	G	32,5	166,9
82-B06-0177	G	33,9	171,2
82-B07-0003	G	34,2	172,1
82-C04-0043	G	33,3	169,4
82-C04-0054	G	32,9	168,2
82-C04-0058	G	33,5	170
82-C05-0048	G	31,6	164,2
82-C05-0059	G	33,7	170,6
82-C05-0074	G	31,2	163
82-C05-0093	G	32,4	166,6
82-C05-0095	G	38,9	186,4
82-C06-0059	G	34,3	172,4
82-C06-0144	G	31,7	164,5
82-C06-0151	G	34,3	172,4
82-C06-0162	G	32,5	166,9
82-C06-0193	G	33,2	169,1
82-C06-0194	G	32,4	166,6
82-D06-0041	G	33,6	170,3
82-D06-0024	G	35,4	175,8
82-B05-0015	G	32,9	168,2
82-D09-0089	G	33,6	170,3
82-B03-0058	G	30,1	159,6
82-B05-0149	G	34,6	173,3
82-A04-0078	G	35,5	176,1
82-A04-0110	G	31,5	163,9
82-A05-0164	G	34,2	172,1
82-A05-0043	G	33	168,5
82-A05-0110	G	33,7	170,6
82-A06-0139	G	32,2	166
82-A04-0097	G	31,8	164,8
82-A04-0095	G	33,2	169,1
82-D06-0030	G	34,2	172,1
<b>Moyenne</b>		<b>33,1</b>	<b>168,9</b>

Stature estimée à partir des humérus droits et gauches de « l'ossuaire 82 » selon les abaques d'Olivier.

## **ANNEXE DOCUMENTAIRE III**

(Estimation du sexe sur les coxaux de l'«ossuaire 82 » selon la méthode DSP)

82-B6-142			240,00		114,50		74,10	84,90	36,50	62,10	0,3083	0,6917	ND
82-B5-061		32,70	214,00	33,30		144,70	72,40	71,80	37,50	58,90	0,0000	1,0000	Male
82-B6-237 (82-B6-197)					108,10		73,50	69,10		55,10	0,0411	0,9589	Male
82-C4-037						155,10	67,90	68,40	36,10		0,4804	0,5196	ND
82-B4-014	64,40	29,30	210,00	35,10	118,70	168,00	68,60	82,30	36,70	55,50	0,0000	1,0000	Male
82-C5-077			231,00	41,30	116,60	167,00	71,70	71,80		59,80	0,0047	0,9953	Male
82-C2-007			230,00				77,70	77,20	29,30	63,10	0,0032	0,9968	Male
82-B6-007							77,60	77,10	37,80	60,00	0,0122	0,9878	Male
82-C2-006							77,10	82,80	35,70	64,10	0,0129	0,9871	Male
82-C3-011							78,10	78,30		61,80			ND
82-B4-038			226,00	36,40	115,10		75,00	76,10	35,70	61,70	0,0022	0,9978	Male
82-B7-005									31,60				ND
82-B6-197	67,10	29,70	223,00	34,80	115,80	166,00			32,30	58,20	0,0000	1,0000	Male
82-D6-038				31,40			79,90	79,70	38,40	57,60	0,0029	0,9971	Male
82-C6-167		31,60				161,00	77,30	79,10	35,30	62,20	0,0009	0,9991	Male
82-C6-076			222,00	34,50	112,30		78,00	71,20	34,10	60,70	0,0013	0,9987	Male
82-D6-095			234,00	30,20	118,40	182,00	74,10	75,70	34,10	61,50	0,0057	0,9943	Male
82-C6-154	64,90	32,90	216,00	48,30	112,20	160,00	70,90	71,90	37,60	59,20	0,0000	1,0000	Male
82-D3-010									35,40	61,80			ND
82-A5-047		30,90		28,10	113,00		73,30	71,20	39,90	63,20	0,0001	0,9999	Male
82-B6-180				39,10	115,30				35,10	59,30	0,0068	0,9932	Male
82-C6-152									33,00				ND
82-C3-060					115,20		76,60	74,70	39,00	60,70	0,0060	0,9940	Male
82-C2-001				44,60			79,00	78,60					ND
82-C2-003		29,30	237,00	36,20					40,40	58,90	0,0005	0,9995	Male
82-D5-026			221,00				74,50	72,50	33,00	59,80	0,0078	0,9922	Male
82-A5-123				43,70			79,10	78,40	33,30	58,40	0,0543	0,9457	ND
82-A4-016			228,00		119,40	167,00	74,90		39,30	63,80	0,0039	0,9961	Male
82-D6-107	67,70	29,10	220,00	34,10	114,00					56,50	0,0000	1,0000	Male
82-D6-106	72,80	30,90	228,00	28,40		154,00	68,50	73,00	37,90	56,30	0,0000	1,0000	Male
82-D2-005							71,30	79,30	33,10	61,80	0,0864	0,9136	ND
82-C6-073			221,00	43,90	118,60		74,30	78,70		60,80	0,0079	0,9921	Male
82-C6-082				53,10					39,40	63,10			ND
82-B7-006		29,90					82,20	87,10	37,20	60,50	0,0237	0,9763	Male
82-C2-010		30,30	226,00				77,90	80,90	39,70	61,40	0,0059	0,9941	Male
82-C3-007			213,00				74,40	75,20	35,40	55,70	0,1246	0,8754	ND
82-C2-008							79,00	80,60		60,50			ND
82-C3-058							74,70	86,20					ND
82-B4-067							73,30	74,20	36,10	57,10	0,0798	0,9202	ND
82-C6-170				30,60			80,90	81,80	36,00	64,70	0,0001	0,9999	Male
82-C6-139				35,30	115,00		80,40	76,60	35,90	58,70	0,0015	0,9985	Male

82-C6-135			247,00		127,90		77,70	76,90	37,10	61,70	0,0005	0,9995	Male
82-C6-177			216,00	30,90	112,80		75,50	78,90	41,40	61,30	0,0011	0,9989	Male
82-C5-067	55,70	26,10	223,00		116,50	161,00			34,80	57,10	0,0000	1,0000	Male
82-C6-229			229,00	33,30			75,80	73,20		60,70	0,0001	0,9999	Male
82-D2-008	76,90	30,20	233,00		120,40		78,50	76,10	42,10	61,10	0,0001	0,9999	Male
82-C6-140			230,00		120,60		82,70	84,90	41,60	62,20	0,0068	0,9932	Male
82-C6-083				28,00			79,90	82,10					ND
82-C7-009							78,90	88,10		54,60			ND
82-B6-262 (82-B6-142)							79,10	80,60					ND
82-D6-015							77,00	81,20	36,10	71,40	0,0002	0,9998	Male
82-C7-008							79,10						ND
82-C6-168		26,10	220,00	39,60	116,80	166,00	80,10	78,30	39,40	61,20	0,0127	0,9873	Male
82-C2-012			222,00			176,00	76,70	84,10	43,00	59,10	0,4202	0,5798	ND
82-B5-152 (82-B5-002)		32,40					75,70	75,20		59,40	0,0018	0,9982	Male
82-B5-151				42,70			73,10	79,80					ND
82-E3-005							73,70	67,90					ND
82-D3-021							77,50	85,00		67,60			ND
82-D3-008	72,90	32,00	216,00		112,20		78,00	81,60	37,60	59,50	0,0023	0,9977	Male
82-A6-032	75,20	29,90	231,00		125,60				37,00	64,10	0,0000	1,0000	Male
82-A6-137	62,90	24,80	215,00	33,00	110,30	154,00	70,40	71,10	31,60	55,20	0,0000	1,0000	Male
82-B4-075					115,80				36,00	60,90			ND
82-E3-015 (82-E3-005)							71,90	74,60					ND
82-B2-001							71,30	77,60					ND
82-D3-020							75,90	74,80					ND
82-D2-007							71,10	69,40	30,60	57,30	0,0620	0,9380	ND
82-D5-075-1							83,70	81,10	40,00	65,60	0,0004	0,9996	Male
82-B6-220					127,90					66,90			ND
82-D5-075-2									37,90	62,40			ND
82-B3-050					114,20				35,30	55,40			ND
82-D2-002							75,10	72,60					ND
82-D4-072									31,70				ND
82-B6-189									35,60	59,90			ND
82-D6-127 (82-D6-049)				35,10	122,50		84,60	84,50	36,40	61,50	0,0002	0,9998	Male
82-D2-001							77,60	79,30	40,30	61,40	0,0087	0,9913	Male
82-C2-004			226,00	33,60	116,20		71,00	75,70	37,10	61,20	0,0011	0,9989	Male
82-D6-049		31,70					70,00	69,30	38,80	61,60	0,0007	0,9993	Male
82-A6-124							76,60	76,60	36,50	56,90	0,0711	0,9289	ND
82-A4-003				40,20									ND
82-A5-096				40,90					35,20	55,70			ND
82-D6-128 (82-D6-049)				38,40			77,90	74,60					ND

82-A5-248 (82-A5-010)		31,10		40,00			72,30	85,50		59,20	0,0240	0,9760	Male
82-D6-105				42,50			78,90	81,20	38,80	62,80	0,0033	0,9967	Male
82-E4-015							75,80	73,40	38,90	50,80	0,3625	0,6375	ND
82-A4-042				41,40			67,50	85,40					ND
82-E2-003							70,70						ND
82-E4-028 (82-E4-012)							72,20		38,00	56,60			ND
82-D5-002							72,10	63,00					ND
82-D2-011							71,40	69,50					ND
82-E4-002							71,90	78,90		51,90			ND

## RESUME

Le sanctuaire laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme) est interprété comme un lieu dévolu au culte après des événements guerriers survenus durant le III<sup>e</sup> siècle avant J. C. Des pièces métalliques (lances, épées, éléments de harnachement), céramiques, restes de faune et des os humains, appartenant à plus de 500 individus, dont les têtes sont absentes, ont été découverts sur ce site. Nous avons identifiés de nombreuses traces de violence à la surface de ces os humains : guerre, décapitation, décarnisation, amputations. Les analyses ostéométriques mettent en lumière les caractéristiques physiques de ces Gaulois. L'examen des nombreuses traces permet de formuler des hypothèses sur les procédés de la guerre et sur le traitement réservé aux corps.

Cette approche et le large corpus de Ribemont-sur-Ancre offrent l'opportunité d'avancer de nouvelles interprétations sur l'organisation du sanctuaire et d'ébaucher une anthropologie de la guerre et du guerrier chez les Gaulois.

**Mots clés :** Ribemont-sur-Ancre, Age du Fer, sanctuaire, marques osseuses de violences, identité du guerrier gaulois, anthropologie de la guerre.

## SUMMURY

The Iron Age sanctuary at Ribemont-sur-Ancre (Somme) is interpreted as a place devoted to cult establish after warlike events which took place during 3<sup>rd</sup> B. C. century. Metallic pieces (weapons, swords, harness fitting), ceramics, faunal remains, and humans bones, remains of the body of more 500 individuals, with an absence of skulls, have been recovered. We identified lot of violence marks on the surface bones: warfare, beheading, defleshing, amputation. The osteometric analysis highlighted features in physical characteristic of gauls individuals. Examinations of numerous traces allow to put forward hypothesis on the process of war and body remains treatments.

The approach and the large corpus at Ribemont-sur-Ancre, allow to put forward new interpretation on the sanctuary organization and about anthropology of war and gaul warriors.

**Keys words:** Ribemont-sur-Ancre, Iron Age, sanctuary, violence bones marks, gaul warrior identity, anthropology of war.